This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

JOHN RUTHERFURD, Esq.

OF EDGERSTON.

JOHN RUTHERFURD, Esq.

OF EDGERSTON.

CORRESPONDANCE

ORIGINALE ET INÉDITE

DE J. J. ROUSSEAU,

AVEC

Mme. LATOUR DE FRANQUEVILLE.
ET M. DU PEYROU.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ GIGUET ET MICHAUD, IMP.-LIBRAIRES;

ET A NEUCHATEL, CHEZ L. FAUCHE-BOREL, LIB.

AN XI. — 1803.

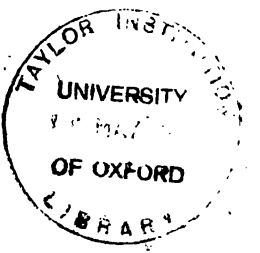
TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
OF OXFORD
LIBRARY

CORRESPONDANCE

ORIGINALE ET INÉDITE

DE J. J. ROUSSEAU.

(*De Marianne.*)

Le 22 mai 1763.

A peine avez-vous décacheté ma dernière lettre, qu'en voici une autre, mon illustre ami. Mais, indépendamment de ce qu'on est toujours porté à faire un fréquent usage d'un droit qu'on a vivement desiré d'acquérir, il faut

que je vous parle d'une chose, qui n'a pu trouver place ni dans mon esprit, ni dans ma lettre, la dernière fois que je vous écrivis. Voici ce que c'est : on m'a assuré que les catholiques ne pouvoient pas posséder de biens dans le baillage d'Yverdun, qui dépend du canton de Berne, et où est située la terre de Bioley. Si on ne m'a pas trompée, il est inutile que je fasse aucune consultation pour savoir si elle me convient. C'est de quoi je vous prie de vous informer avec soin, afin d'éviter de commettre inutilement le secret de M. de Bioley, qui a été jusqu'ici scrupuleusement gardé. Au reste, mon digne ami, cet éclaircissement une fois pris, je ne vous donnerai plus de semblables commissions ; mon établissement en Suisse n'étant plus pour moi une affaire de sentiment, ce

n'est plus la vôtre. N'étant plus conduite dans le pays que vous habitez actuellement, par l'espérance d'y vivre auprès de vous, je n'y acquérerai de fonds, si j'en trouve à ma bienséance, que pour assurer ma fortune; et ce motif n'est pas assez pressant, pour que je veuille vous faire partager les embarras qu'il peut entraîner. Mettez à me donner de vos nouvelles, le temps que vous mettriez à faire des perquisitions : vous me servirez d'une façon bien plus agréable pour moi. J'ai en Suisse des connoissances directes, et indirectes, qui se chargeront volontiers de ce soin, à qui il convient mieux de le prendre, et de qui je n'en attends pas comme de vous, de bien plus touchans.

Vous n'avez pas besoin, mon ami, de trier toutes mes lettres (occupation

à laquelle je ne souhaite plus que vous vous livriez, que parce qu'elle suppose votre repos bien affermi), pour savoir quelle est la petite chose qui vous déplaît en moi : je la regarde comme un défaut dont je brûle de me corriger. De grâce, débarrassez-vous, en me la disant, de mon importun rabâchage ; et, au lieu de me dire que j'ai des qualités qui vous manquent, indiquez-moi les moyens d'acquérir quelques-unes de celles que vous avez. Adieu, mon incomparable ami, vous avez mis de furieuses entraves à mes desirs, en me disant : *l'heureux ne sait pas aimer.*

M. du Terreaux vient de me dire que quelques ministres de votre canton avoient été blessés de ce que vous dites d'avantageux pour M. de Montmollin dans votre lettre à M. l'arche-

vêque; et que leur jalousie leur avoit fait trouver mauvais que vous l'eussiez écrite. Si c'est cela qui vous cause des désagrémens, et vous fait projetter de quitter Motiers, mon ami, je crois que vous avez tort. Là, comme par-tout, la saine partie des habitans se déclarera toujours pour vous : le clergé n'a aucune autorité dans les états du roi de Prusse; il ne peut donc que tenir de mauvais propos, que vous devez mépriser; et il est certain que vous êtes estimé, considéré et chéri de tout le reste, même des femmes, de qui pourtant vous n'avez pas trop bien parlé! Si vous n'avez pas de plus solides raisons de vouloir quitter le séjour que vous honorez de votre présence, de grâce, n'y pensez plus; n'exposez pas votre santé, au tort que peut lui faire la rigueur du climat des

lieux où vous pourriez vous retirer. Ce seroit me donner une marque bien flatteuse de vos sentimens pour moi, que de braver l'envie de vos adversaires, pour m'épargner l'inquiétude que votre déplacement me causeroit. Puisse cette considération, vous en inspirer le courage !

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 17 juin 1763.

Quel silence! quel temps j'ai choisi pour le garder! Oh! cette charmante Mariamne, que pensera-t-elle? que dira-t-elle maintenant de celui qu'elle a honoré du précieux nom d'ami, et qui, pour prix de ce bienfait, se tait avec elle depuis six semaines? Quand je pense combien je suis coupable, la plume me tombe des mains, et je n'ai pas le front de continuer d'écrire. Il le faut, cependant, pour ne pas aggraver le crime par le repentir. Soyez donc aussi clémente qu'aimable; acceptez ma contrition. Je ne mérite grâce qu'en un seul point, mais tel qu'il suffira pour l'obtenir de vous, je

l'espère ; c'est que je sens tout mon crime, et ne cherche point à l'excuser.

En vérité, je suis bien heureux que vous soyez si bonne ; car, si vous vouliez ne pas l'être, vous auriez de terribles manières de tirer sur les gens. *Il n'y a pas, jusqu'à l'exactitude de l'adresse qui ne m'ait été jusqu'à l'ame.* C'est une bombe que cela, douce Marianne, et je m'en sens d'autant plus écrasé, que je ne l'ai que trop attirée. Ce qu'il y a de plus humiliant pour moi, est qu'à présent même elle m'échappe encore cette adresse, qui m'est pourtant si chère, et qu'il faudra qu'avant d'envoyer cette lettre, j'aille passer trois heures à la rechercher dans un plein coffre de papiers qui me sont tous aussi importans, mais non pas aussi chers que vos

lettres. Malgré cela, si vous lisiez dans mon cœur, vous le verriez plein de sentimens pour vous, dont l'effet peut aller plus loin que de mettre exactement une adresse.

Vous ne voulez pas me laisser échapper sur la petite chose que je disois me déplaire en vous. Il faut pourtant que vous me fassiez grâce encore sur ce point, car il m'est impossible de vous satisfaire, et vous seriez bien étonnée si je vous en disois la raison. Qu'il vous suffise, je vous supplie, d'être sûre comme vous devez l'être, puisque c'est la vérité que cette petite chose, si jamais elle a existé, n'existe plus ; que de toutes les choses que je connois de vous, il y en a mille qui m'enchantent, et pas une qui me déplaise, surtout depuis que vous n'exigez plus dans notre commerce, l'exac-

titude qu'il m'est impossible d'y mettre. Mais j'avoue que si la vôtre se relâche, je me voudrai bien du mal de n'oser vous rien reprocher.

Je ne l'aurai donc point, le portrait de cette charmante Marianne : elle l'a ainsi décidé. Je vous avoue pourtant que la raison sur laquelle vous me refusez la permission de le faire copier, m'auroit fait rire, si le refus m'eût moins fâché. Un pauvre barbon malade et sec comme moi, doit être bien fier de n'être pas pour vous un homme sans conséquence ; mais, puisque j'en porte les charges, j'en devrois bien avoir aussi les droits.

Il est vrai, Madame, que selon la loi, les catholiques ne peuvent pas acquérir des terres dans le canton de Berne, mais on m'assure que les permissions ne sont pas difficiles à obte-

nir ; et, en effet, il y en a divers exemples, du moins à ce qu'on me dit, car pour moi je n'en connois pas. J'ai écrit dans le canton même, pour avoir des éclaircissemens plus sûrs, mais je n'ai pas encore de réponse. Pour moi, si cette acquisition ne peut se faire, j'en serai bientôt consolé ; puisque, si ma santé me le permet, je suis déterminé à quitter ce pays, et que si elle ne me le permet pas, je ne serois pas en état d'y profiter de votre voisinage. Milord Maréchal a pris tout de bon son parti, et va en Ecosse, où je l'irai joindre sitôt que je serai en état de supporter le voyage ; ce que malheureusement je ne saurois à présent, sans quoi je serois déjà parti pour la Hollande, où il m'a marqué qu'il m'attendroit quelques jours. Malgré mon dépérissement, je ne puis renon

cer à la douce espérance d'aller enfin passer le reste de ma vie en paix, entre Georges Keith et David Hume.

Bonjour, belle Marianne, je voudrois bien qu'au lieu d'habiter le quartier du Palais-Royal, vous habitassiez la ville d'Aberdeen; j'aurois du moins quelque espoir de vous y voir un jour.

(*De Marianne.*)

Le 21 juillet 1763.

Il est inutile que j'attende des lettres ; vingt-neuf courriers sont arrivés depuis que je n'en ai reçu ; je n'en recevrai plus..... Eh bien ! je relirai celles que j'ai, et j'en écrirai encore. Mon ami, vous êtes cent fois plus intéressant qu'il ne faudroit l'être, quand on ne peut nourrir, par ses procédés, les sentimens qu'on inspire par ses vertus. Si vos qualités n'étoient qu'admirables, je vous tiendrois quitte envers moi ; mais elles sont attachantes, et promettent un retour que votre cœur n'accorde pas. Encore, si je vous savois heureux et tranquille ! Mais tout ce qui sort de votre plume, décèle une

ame en proie à la douleur, et la dignité qui éclate dans vos écrits, est de celle qu'on ne puise qu'au sein des disgrâces. D'un autre côté, j'entends dire qu'on va chez vous, sans vous trouver; qu'un certain baron hongrois obtient une grande partie de votre temps; qu'une amie plus heureuse que moi vous procure un asile, où vous pouvez échapper aux importunités des habitans de la ville; et vous ne pouvez prendre ni sur vos promenades, ni sur un ami d'un jour, ni sur les momens que vous passez dans votre hermitage, un seul moment pour calmer des inquiétudes que vous n'avez rien épargné pour rendre aussi vives qu'elles pouvoient le devenir! Et dans quel temps paroissez-vous si bien m'oublier? C'est lorsqu'ayant desiré de voir mon portrait : vous devez penser que je n'at-

tends qu'un nouveau signe d'approbation de votre part pour vous l'envoyer... Quel homme êtes-vous donc? Votre silence m'affligeoit; votre lettre m'afflige plus encore.... Ah! combien je vous reproche le bonheur que vous vous promettez d'aller passer vos jours entre *Georges-Keith* et *David-Hume!* Est-ce bien ce même cœur qui a peint d'une façon si touchante les charmes d'une société composée de gens sensibles; ce cœur qui a dicté les lettres qui ont si fort attendri le mien, qui ne cherche plus que la société des sages, et qui voit sans s'émouvoir tous les liens qui l'attachoient à ses amis, se relâcher ou plutôt se rompre?... Quelle révolution il faut qui se soit faite en vous! Vous n'êtes plus jaloux que des douceurs de la paix, vous qui fûtes si touché de celles du sentiment. Il faut

donc que je vous pleure comme mort. Je ne suis pas sans chagrins, et j'ai senti tous les vôtres. Ah! de quel appui vous privez ma constance, en m'ôtant l'espoir de vous voir vivre!..... Mais, ce n'est qu'en retombant sur moi-même, que je pourrai arrêter mon attendrissement. Revenons à mon portrait. Je n'en suis pas aussi contente que l'esquisse me l'avoit fait croire; ce sont bien mes traits; mais l'ame qui les anime, et qui seroit pour vous le plus grand charme de ma figure, n'y est pas; et vous en pouvez prendre une idée tout aussi juste sur la description que je vous en ai faite, que sur mon portrait. Je crois qu'il devient inutile que je vous l'envoie; vous pourriez partir dans l'intervalle. Je le souhaite même, puisque vous n'êtes retenu que par vos maux; le soin de me le

renvoyer vous embarrasseroit. D'ailleurs, je craindrois que cette nouvelle marque de confiance ne m'attachât encore à vous et n'augmentât mes droits, bien plus à mes yeux qu'aux vôtres. Voyez cependant; dites un mot, et il part. Vous êtes dans la situation où il faut être pour bien juger de ce qui se passe dans le cœur des autres; le vôtre n'est plus ému de rien. Adieu, mon ami; les larmes me suffoquent; mais ne croyez pas que j'en rougisse; je n'en ai pas assez fait verser pour cela.

A Mme. Boy de la Tour.

Le 13 août 1763.

QUELQU'UN qui sait, Madame, que vous êtes amie de M. J.-J. Rousseau, et qui n'ose s'en rapporter sur sa situation à l'incertitude des bruits publics, vous prie instamment de vouloir bien lui en donner des nouvelles. Des inquiétudes qui ont pour objet la santé de cet homme encore plus estimable que célèbre, doivent vous disposer assez bien en faveur de la personne qu'elles tourmentent, pour vous déterminer à l'honorer d'une réponse. Ayez, s'il vous plaît, la bonté de l'adresser à Mme. Prieur à.... Vous êtes la maîtresse, Madame, de dire à M. Rousseau qu'on s'est adressé à vous pour

fixer des doutes pénibles sur son état. Il mérite bien de jouir de l'intérêt qu'il inspire; et d'où qu'il vienne, il suffit qu'il soit sincère, pour que son cœur en soit flatté.

Vous êtes priée, Madame, de ne parler de cette lettre à qui que ce soit au monde, excepté M. Rousseau, et même de la brûler, parce qu'elle contient un nom qui n'est pas inconnu dans le pays que vous habitez.

Réponse.

Je suis très-flattée de l'honneur de votre lettre, et très-charmée d'être à même de vous tranquilliser sur la santé de M. Rousseau, qui a été altérée au point d'alarmer ses amis. Mais, grâces à l'Immortel, il est mieux à présent. Je viens de communiquer à cet excellent

homme votre chère lettre; il m'a répondu qu'il y répondroit lui-même; je n'ai cependant point balancé à vous en accuser la réception, et à vous annoncer le retour d'une santé qui intéresse tous les honnêtes gens. Soyez persuadée de ma discrétion, ayant l'honneur d'être très-parfaitement, etc.

(*De Rousseau.*)

21 Août 1763.

J'AI reconnu, très-bonne Marianne, la sollicitude de votre amitié dans la lettre que Mme. Prieur a écrite ici à Mme. Boy de la Tour. Vous et Mme. Prieur ignorez sans doute que Mme. Boy de la Tour ne demeure pas ici, mais à Lyon. Comme la lettre a été reçue par gens peu propres à garder les secrets d'autrui, en me chargeant d'y répondre, je me suis pressé de la retirer. Si j'étois en meilleur état, que j'aurois de choses à vous dire sur la dernière que vous m'avez écrite, et sur les précieuses taches dont elle

est enrichie! Mais je souffre, chère Marianne; et mon corps fait taire mon cœur. Si je croyois que cette paralysie dût durer toujours, je me regarderois comme déjà mort; mais, si mon état me laisse quelque relâche, je le consacrerai à penser à vous, et je vous redevrai la vie. Envoyez-moi votre portrait; cependant, peut-être sa vue ranimera-t-elle un sentiment qui s'attiédit par mes souffrances, mais qui ne s'éteindra jamais pour vous.

Au reste, ne vous effrayez pas trop de ma situation actuelle; elle étoit pire ces temps derniers; mais j'avois des momens de relâche, et maintenant je n'en ai plus. J'aimerois mieux de plus vives douleurs et des intervalles; mais, souffrant continuellement, je ne suis tout entier à rien, pas même à vous.

Ainsi, ne faites plus honneur à ma sagesse d'un détachement qui n'est que l'effet de mes maux. Qu'ils me laissent un moment à moi-même, et vous retrouverez bientôt votre ami.

(*De Marianne.*)

Le 25 août 1763.

Quoi! toujours des souffrances! Est-ce là ce mieux dont M. Girardier m'avoit flattée dans sa réponse? car c'est moi, mon ami, qui ai écrit à Mme. sa fille, la croyant domiciliée à Motiers, et non Mme. Prieur. J'ai donné son adresse pour m'envelopper davantage, et je ne me console de ce que vous n'avez reconnu ni mon style, ni mon écriture, bien que je l'eusse déguisée, que parce que vous avez reconnu mon cœur. Au surplus, mon ami, en supposant Mme. Prieur auteur de cette lettre, vous ne lui prêtiez point un langage qui lui soit étranger. Cet excellente amie connoît tous mes sentimens

pour vous et les partage : elle vous estime et vous honore plus que personne. Pour que l'intérêt qu'elle prend à vous soit aussi vif que celui que j'y prends moi-même, il ne lui manque que d'être l'objet de ces touchantes préférences qui ont si fort échauffé mon ame ; et elle le seroit, si elle eût entrepris de me les disputer. En un mot, je suis la seule au monde qui puisse vous aimer plus qu'elle ne vous aime ; et sans doute elle est plus sage que moi. Je dis plus, elle est plus équitable et plus désintéressée ; car enfin, c'est à votre mérite seul qu'elle rend hommage ; et puis-je absolument détacher de la douceur de m'occuper de vous, la douceur de penser que je vous occupe aussi quelquefois ?

Je vous enverrai mon portrait aussitôt qu'il sera achevé, mon illustre ami.

Il le seroit, si la demoiselle qui le fait n'avoit pas eu une fausse fluxion de poitrine qui l'a retenue au lit pendant plus d'un mois. Aussitôt qu'elle sera en état de travailler, je la presserai ; et aussitôt qu'il sera fini, je vous l'enverrai. Ne vous attendez pas à me trouver tous les charmes que votre imagination me prête : je n'en ai qu'un capable de vous toucher ; et celui-là, le pinceau ne peut le rendre.

Mon ami, votre situation ne vous fait pas éprouver plus de maux qu'elle ne m'enlève de plaisirs. Vous qui vous exprimez avec tant de délicatesse, combien n'en auriez-vous pas mis dans le détail des impressions que vous ont faites ces *taches* que vous me rappelez, afin que je sache que, du moins, vous les avez remarquées. Ce premier mouvement que vous n'avez pu suivre,

ne se rencontrera plus : c'est pour moi une perte irréparable. Croyez cependant, mon ami, que le regret que j'en ai, n'est pas le plus amer que je sente, et que vos souffrances m'affectent encore plus douloureusement que la privation qu'elles m'ont causée.

Avez-vous enfin renoncé à cet affreux projet d'aller en Ecosse? Ah! non; vous vous seriez hâté de me le dire. Quelle ressource me restera? A qui m'adresserai-je, quand vos maux, quand des raisons que je dois toujours respecter, vous empêcheront de me donner de vos nouvelles? Vous-même, par qui entendrez-vous parler de moi? Si quelque contre-temps imprévu arrête mes lettres, ne pourrez-vous pas penser que la maladie, que la mort

même a terminé le cours des témoignages d'un attachement qui doit durer autant que ma vie ? Et pourrez-vous le penser sans chagrin ?..... Mais que fuyez-vous ? et qu'espérez-vous, en quittant des hommes pour aller trouver des hommes ? Est-il quelque climat où leurs défauts ne l'emportent pas sur leurs bonnes qualités ? Et n'est-ce pas à celui qui vous a vu naître, que vous devez le spectacle de vos vertus ?..... Mais, est-ce à moi à faire parler la raison ? Le sentiment est bien plus fort dans la bouche d'une amie, et cependant son éloquence a été sans effet sur vous....

Adieu, mon ami ; vous m'aviez promis de prendre les eaux ; peut-être auroient-elles prévenu le redoublement de vos douleurs : vous ne l'avez pas

fait, et votre coupable négligence prouve que vous ne craignez pas assez d'accroître mes chagrins.

On dit que vous avez fait un voyage à Pontarlier ; cela est-il vrai ?

CORRESPONDANCE.

(*De la même.*)

Le 15 septembre 1763.

Il est enfin achevé, mon ami, ce portrait, si long-temps attendu. Vous recevrez cette lettre lundi prochain : si je reçois un mot de vous samedi 22, il partira lundi 24. Pardonnez-moi de ne pas vous l'envoyer sans avoir eu de vos nouvelles : mon dessein n'est point de vous arracher une lettre de plus ; mais je n'oserois risquer de confier mon portrait à la poste, sans être sûre que vous êtes prévenu du jour où il arrivera. Cette lettre pourroit être perdue ; vous pourriez être absent, et il pourroit tomber dans des mains infidèles : ce qui seroit de la plus grande conséquence pour moi.

Vous allez donc juger la figure de

cette femme, dont vous avez si sévèrement jugé l'ame, l'esprit et les procédés. Si elle alloit ne pas vous plaire, ce qui pourroit fort bien être (de plus agréables ne plaisent pas à tous les yeux), au moins dites-le moi. Je tâcherai de supporter cette humiliation, de façon à augmenter la bonne opinion que vous avez enfin prise de mon caractère. Soyez du moins persuadé que ma vanité n'a point conduit le pinceau de ma peintresse, et que, de son aveu, elle ne m'a pas flattée.

Comment vont vos douleurs, mon cher ami? Comment vont vos chagrins, que je redoute encore plus qu'elles? Oh! combien je voudrois que vous ne fussiez sensible qu'à ce qui vous vient de moi, et de ceux qui savent vous apprécier comme moi! Mon illustre ami, soyez donc au-dessus

de l'espèce humaine par votre courage, comme vous l'êtes par vos talens. N'aurez-vous vécu que pour les autres? Mon cœur se serre, quand je pense à toutes les angoisses qui ont assiégé le vôtre, et j'y pense souvent. Dépouillez les hommes d'un pouvoir illégitime, en devenant indifférent aux abus qu'ils en font. Vous ne devez dépendre que de l'être qui vous a admis à partager ses perfections, autant qu'une créature pouvoit l'être. Pour moi, je ne vois rien entre lui et vous. Adieu, mon respectable ami; soignez bien votre santé, vous m'en devez compte.

Je n'insiste point sur la promesse que vous m'avez faite, de me renvoyer mon portrrit. Votre parole n'est pas un garant équivoque; je vous connois trop pour m'en défier.

(De la même.)

Le 27 septembre 1763.

L'HEURE de la poste est passée : pas un mot de vous. Oh ! mon ami, mon cœur est ulcéré, et ma raison n'a pas assez d'empire sur moi, pour m'empêcher de vous le dire. Votre silence dans ce moment-ci est d'autant plus affreux pour moi, que je ne puis l'attribuer qu'à une cause désespérante. Ou vous êtes fort malade, et votre corps, comme vous l'avez dit, fait taire votre cœur, ou votre cœur se tait de lui-même ; quelle alternative pour le mien !.... Mais je serai moins malheureuse d'avoir à me plaindre de vous, que d'avoir à vous plaindre. Peut-être vous portez-vous bien, et

avez-vous bien mieux aimé faire autre chose que de me répondre : c'est à cette supposition que je m'arrête. Quoi, mon excellent ami! vous pouvez décider de l'instant où vous verrez mon portrait, et vous l'éloignez à plaisir. Ah! ce n'est pas ainsi que je traite le vôtre, quoiqu'il n'ait pas le charme de me venir de vous. Je le regarde sans cesse; il est sous mes yeux au moment où je vous écris. Je lui trouve un air de sentiment qui me rend votre indifférence plus cruelle. Ne vous impatientez pas contre moi. A Dieu ne plaise que je veuille porter dans votre ame l'ennui de l'obsession! Je voudrois vous épargner jusqu'aux plus légères peines; mais il m'étoit si doux de vous croire de l'amitié pour moi! et les traits d'une amie s'offrent si rarement aux regards d'un homme délicat, que votre négli-

gence à vous procurer la vue de mon portrait doit m'être bien sensible. Dieu! combien elle contraste avec mon empressement à avoir le vôtre aussitôt que je l'ai pu, et avec l'air de triomphe dont je l'ai porté à Mme. Prieur, seule digne d'apprécier et de partager le plaisir qu'il m'a fait. Il est vrai qu'il m'est cher à plus d'un titre ; car il m'a appris que cette précieuse amie vous ressemble un peu, et c'est une raison pour moi de vous aimer encore plus l'un et l'autre. Mais, quand il ne m'auroit représenté que vous, je l'aurois regardé comme un trésor inestimable. Ah! mon cher ami, pourquoi vous ai-je connu si tard ? Pourquoi des maux, des chagrins, des embarras sans nombre, et peut-être des affections exclusives se sont-ils emparés de votre ame avant que j'aie tenté d'y pénétrer ?

Ils n'auroient pu affoiblir des sentimens qu'ils ont bien pu empêcher de naître. Adieu, mon ami; je ne sais que souhaiter..... Que dis-je? Ah! dût-il être cent fois plus prouvé que mon attachement n'obtient pas le prix qu'il mérite, c'est votre bonheur que je veux.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 2 octobre 1763.

Vous n'avez pu, chère Marianne, recevoir, le 22, réponse à votre lettre du 15, que je n'ai reçue que le 26, et cela par plusieurs raisons. Premièrement, vous mettez dans vos calculs plus de précision, que les postes dans leur service. Mes lettres me parviennent fidèlement, mais jamais régulièrement, et je trouve presque toujours quelque retard sur les dates. En second lieu, je fais des absences le plus souvent que je puis, attendu que la marche est très-nécessaire à mon état, et que les espions et les importuns me rendent mon habitation insupportable.

J'étois donc absent quand votre lettre est venue, et elle m'a attendu quelques jours chez moi. Enfin, par des précautions que les curieux d'ici rendent nécessaires, ma correspondance, en France, est assujettie à quelque retard. J'ai pris avec le directeur des postes de Pontarlier un arrangement par lequel il me fait, tous les samedis, un paquet des lettres venues pendant la semaine, et moi je lui en fais un tous les dimanches, des réponses que j'ai écrites dans la semaine. Or, comme je les date ordinairement du jour qu'elles doivent partir d'ici, le retard des miennes n'est pas constaté par les dates, au lieu que celles que je reçois selon les jours où elles sont écrites, en restent quelquefois six ou sept à Pontarlier avant que de me parvenir. Cet arrangement est sujet à inconvé-

nient, j'en conviens; mais il est nécessaire. L'exactitude que vous mettez et que vous exigez dans le commerce, me force à tous ces détails.

Me dire que vous comptez sur la promesse que je vous ai faite de vous renvoyer votre portrait, c'est m'en faire souvenir. Je crois que cela n'étoit pas nécessaire. Il est vrai que si je pouvois manquer à ma parole et vous tromper, c'en seroit l'occasion la plus tentante et la plus excusable; mais ma faute seroit plus pardonnable que votre crainte; vous eussiez mieux fait d'en courir le risque de bonne grâce.

Je ne doute pas que votre envoi ne me parvienne aussi sûrement que toutes mes lettres; cependant, pour surcroît de précaution, vous pouvez me l'adresser, sous enveloppe, à l'adresse de *M. Junet, directeur des postes à*

Pontarlier. S'il arrive ici durant mon absence, n'en soyez point en peine; j'ai une gouvernante aussi sûre et plus soigneuse que moi. Quant à l'effet, je n'en puis parler d'avance. Ce sera beaucoup s'il vous est avantageux. Je crois que la peintresse ne vous a pas flattée; mais je vous vois déjà de la main d'un autre peintre, duquel je n'en oserois dire autant.

Vous me donnez des leçons très-tendres et très-sensées, dont je tâcherai de profiter. Si mes ennemis ne faisoient que me persécuter, cela seroit supportable; mais ils m'obsèdent et m'ennuient : voilà comme ils me feront mourir. Aimez-moi, chère Marianne; écrivez-moi, consolez-moi; voilà mon meilleur remède.

Je reçois votre lettre du 27 septembre; elle me ravit et me navre.

Il est bien cruel que de toutes les suppositions que mon silence vous fait faire, il n'y en ait pas une qui l'excuse.

(*De Marianne.*)

Le 8 octobre 1763.

Ah! s'il ne falloit que vous aimer pour vous guérir, depuis que je vous connois, vous n'auriez pas été malade; et, s'il suffisoit de vous écrire pour vous consoler, vos chagrins auroient-ils tenu contre le genre et la quantité de mes lettres? Mon ami, ne me flattez pas d'un pouvoir que vous ne m'avez pas donné. Les témoignagnes de mon affection peuvent à peine vous distraire des entours qui vous contrarient, et des occupations qui vous fatiguent; et vous regardez l'obligation d'y répondre comme un devoir pénible, qui vous fait trop acheter le léger plaisir

qu'ils vous ont procuré. Je sais bien cela; aussi vous tiens-je grand compte de votre complaisance, et du détail que vous me faites. J'entends qu'au moyen du nouvel arrangement que vous avez pris, je ne pourrai recevoir de vos nouvelles que le jeudi, et vous n'aurez des miennes que le dimanche. Il est bien honnête à vous de trouver des inconvéniens dans cet arrangement; mais si vous étiez exposé, comme moi, à mourir d'impatience trois fois par semaine, vous trouveriez fort bon que tout cela fût rassemblé sur un seul jour. Il vaut mieux désespérer de ce que l'on souhaite, que l'espérer toujours, et être presque toujours trompé. Au reste, vous avez raison de me badiner sur la *précision* de mes calculs; ils me paroîtroient minutieux, comme à vous, si j'étois accoutumé,

comme vous, à tout embrasser d'un coup-d'œil.

Ce seroit beaucoup, dites-vous, mon ami, si l'effet de mon portrait m'étoit avantageux; cela étant, il ne me le sera certainement pas. N'importe, je vous l'envoie; il faut acquitter sa parole. Belle leçon à faire à un homme qui m'avoit promis *les yeux de mille St.-Preux dans un seul*, et cela lorsqu'il n'étoit pas question du visage de Julie! Mais cette leçon ne tire à conséquence ni par ce qui la produit, ni parce qu'elle produira; aussi je puis me la permettre. Mlle. de Briancourt m'a fait le teint un peu moins clair que je ne l'ai. Ce n'est pas pour l'honneur de mes charmes que je vous le dis; c'est pour celui de la vérité. Peut-être un peintre m'auroit-il plus flattée; mais j'aime mieux avoir à faire aux femmes

qu'aux hommes; et, quant au talent, je pense avec l'Arioste que

> Le donne son venute in eccellenza
> Di ciascum arte ove hanno posto cura:

Vous répondez, le 2 octobre à une lettre du 25 août, et à une autre du 15 septembre. Eh, mon Dieu! faut-il tant de temps pour que votre imagination se refroidisse sur mon compte? Ecoutez-moi bien, mon illustre ami: l'envoi de mon portrait vaut quelque chose, et, par ce qu'il me coûtera, il vaut peut-être encore plus que je ne pense. Souffrez que j'y mette un prix: je vous demande en grâce de répondre à une de mes lettres, celle-ci ou une autre, à votre choix, au moment où vous la recevrez; votre réponse ne dût-elle partir que huit jours après. Les premiers mouvemens d'une ame comme

la vôtre, doivent être délicieux à observer, sur-tout pour l'objet qui les excite. Ne me refusez pas cette faveur : je vous jure que c'est la dernière fois de ma vie que j'oserai en solliciter une semblable.

Je vous prie, mon inestimable ami, de me renvoyer mon portrait le plutôt qu'il vous sera possible, et de l'adresser à Mme. Prieur, parce que je ne veux pas que mes gens, qui ne peuvent pas ignorer que je me suis fait peindre, qui connoissent votre écriture, et qui porteront cette boîte, voient que vous me la renvoyez. Adieu, mon cher ami ; promenez-vous beaucoup, puisque cela vous fait du bien. Vous avez trouvé le secret de me faire goûter vos absences.

Ne me répondrez-vous jamais sur l'article d'Ecosse ? J'espère pourtant

que vous ne confondez pas la curiosité qui naît de l'amitié, avec celle qui prend sa source dans l'indiscrétion ou la malignité, et que mes questions ne sauroient vous être à charge.

(*De Rousseau.*)

Le 16 octobre 1763.

Le voilà donc enfin, ce précieux portrait si justement desiré! Il m'arrive au moment où je suis entouré d'importuns et d'étrangers, et ce n'est pas la seule conformité qu'il me donne en cet instant avec St.-Preux. Vous permettrez bien, belle Marianne, que je prenne un peu de temps pour le considérer et lui rendre mes hommages. Pour moins abuser cependant de votre complaisance, et ne pas prolonger vos inquiétudes, je compte vous le renvoyer l'ordinaire prochain, c'est-à-dire, dans huit jours. En attendant, j'ai cru devoir vous donner avis de sa réception, afin de vous tranquilliser là-dessus.

(*Du même*).

A Motiers, le 23 octobre 1763.

Voilà votre portrait, chère Marianne ; je paie tout le plaisir qu'il m'a fait, par la peine que j'éprouve à m'en détacher; mais j'ai promis, et comme St.-Preux, dussai-je en mourir, il faut mériter votre estime. J'avoue que celui de vos deux portraits qui ne peut me quitter, ne ressembloit pas exactement à l'autre, et tant mieux. Désormais pour moi vous êtes double; j'ai le plaisir de vous aimer sous deux figures; c'est comme avoir deux maîtresses à-la-fois; c'est passer délicieusement de l'une à l'autre; c'est goûter les plaisirs de l'inconstance, sans manquer de fidélité.

5..

Il est affreux d'être obligé de finir au moment qu'on a tant à dire ; mais tel est mon sort : je sens avec douleur qu'il est impossible que vous soyez jamais contente de moi. Vous jouissez de tout votre loisir, et je vous devrois tout le mien ; mais on ne m'en laisse aucun. Cependant, vous me jugez sur ce que je dois, et non sur ce que je puis. En cela, vous n'êtes pas injuste, mais vous êtes désolante. Adieu, chère Marianne ; on ne me laisse pas écrire un mot de plus.

(*De Marianne.*)

Le premier novembre 1763.

MON ami, je suis fort contente de votre exactitude à me renvoyer mon portrait ; mais on ne peut pas moins de la lettre qui l'accompagnoit. Mon sang bouillonne, mon cœur se gonfle ; je suffoque, quand je vous entends dire : *on ne me laisse pas écrire un mot de plus.* Eh ! qui peut arrêter votre plume, au moment où, de votre aveu, vous avez tant de choses à dire ? Qui peut commander à votre volonté ? Qui peut vous assujétir à faire la sienne, vous qui voulez conserver votre liberté jusque dans vos attachemens ; vous qui portez l'indépendance dans l'amitié même, et qui n'aimez que pour le

plaisir que vous y prenez ? Il est bien singulier que les habitans d'un pays où vous vous déplaisez si fort, aient pris un si grand ascendant sur vous ! Ah ! si je pouvois être jalouse.... Eh puis ! croirai-je que d'un dimanche à l'autre, vous n'avez pas eu un instant à me donner, et que des importuns disposent, malgré vous, de vos loisirs ? Malgré vous, qui savez si bien les éconduire, et qui avez eu la cruauté de vous rendre inaccessible à un homme aussi respectable par ses mœurs que par son âge, quoique vous sussiez bien que je l'aime, et qu'il se soit plusieurs fois présenté chez vous avec le plus grand desir de vous voir ! A quoi faut-il s'en rapporter, mon ami, à ce que vous dites ou à ce que vous faites ? Ne pensez pas toutefois que M. Breguet, dont je veux parler, se soit plaint de vos refus : il

est aussi modeste qu'honnête, et ne nous en a instruites que dans la nécessité de répondre à nos questions. D'ailleurs, j'avoue que vous ne pouviez guères me faire entendre plus galamment, que l'idée que vous vous étiez faite de moi, vous plaisoit plus que mon portrait. Mais comment Jean-Jacques Rousseau, cet homme dont le caractère est si droit et l'ame si élevée, cet homme que je ne puis envisager que sous l'auguste qualité d'ami, a-t-il pu s'abaisser jusqu'à la galanterie? Ne valoit-il pas bien mieux qu'il me dit: *votre figure n'est pas jolie, mais elle me plaît*; ou: *votre figure est jolie, mais elle ne me plaît pas*; ou enfin: *votre figure n'est pas jolie, et elle ne me plaît pas; mais ai-je besoin d'elle pour vous aimer?* Une de ces choses existe certainement, il

TAYLOR INST. OXFORD

falloit la dire. La galanterie remplace-t-elle le sentiment, mon cher ami ? Et si je n'obtiens pas de vous ce que le sentiment produit, croyez-vous que j'en veuille accepter autre chose ? Votre cœur s'est fermé au moment où j'en attendois davantage. Tout vous éloigne de moi; vous voulez que je n'exige rien, et vous me refusez ce que je demande, à titre de grâce, précisément pour vous livrer à ce que les autres exigent de vous. Ce n'est donc que de moi que vous ne voulez pas dépendre. Si ce goût d'indépendance étoit général, je ne m'aviserois pas de trouver mauvais que vous ne m'exceptassiez pas; mais comment croyez-vous que mon attachement pour vous doive prendre l'exception contraire ? Je vous avois tant prié d'abandonner une seule fois votre plume à votre cœur ! J'atta-

choix un si grand prix à cette faveur, que, si l'ingratitude n'étoit pas un vice, je ne pourrois me défendre d'en trouver dans votre refus. Encore une fois, mon ami, que ne me détailliez-vous les différences qu'il y avoit entre celui de mes portraits qui ne peut vous quitter et l'autre, et les impressions que ce dernier vous avoit faites ? Quelque désobligeantes qu'elles fussent, elles l'étoient moins que votre silence à cet égard. Mais pour cela, il auroit fallu que vous écrivissiez davantage, et de plus heureux que moi ne le vouloient pas.... Au reste, vous pouvez bien dire tout le mal que vous voudrez de mon portrait. Voici ce que mon amie m'en écrit : « J'ai montré ton portrait » à quatre personnes ; aucune ne t'a » reconnue de prime-abord, et toutes » n'ont trouvé, après l'examen, que

» le front, les sourcils et les yeux qui
» pussent te ressembler; encore se sont-
» elles accordées à dire qu'ils n'ont
» point cet air ouvert et brillant qui
» fait le charme de ta physionomie.
» Ton nez un peu courbé par le bout,
» qui, par un certain tour de narines,
» donne de la finesse au jeu de tes
» traits, est dans ton portrait trop
» droit et trop serré. Ta lèvre infé-
» rieure est trop façonnée, et sa bor-
» dure, ne s'étendant pas assez des
» côtés, ne rend point les grâces de
» ton sourire. Enfin, le menton trop
» saillant n'éloigne pas moins l'idée
» de ta ressemblance, que les autres
» différences que je viens de remar-
» quer. Mais, comme elles ne sont sen-
» sibles qu'à ceux qui te connoisssent,
» ma chère amie, elles n'empêchent
» pas que l'ensemble de ton portrait

» ne présente une image très-agréable ;
» et je ne vois pas, comme toi, dans
» la lettre de ton illustre ami, que l'im-
» pression qu'il en a reçue ne soit pas
» telle. Cet admirable homme goûte le
» plaisir de t'aimer sous deux figures :
» je lui en promets une troisième, si
» jamais le sort vous rassemble, et ce
» sera certainement sous cette dernière
» qu'il t'aimera davantage ; car tu es
» un original dont l'art ne sauroit faire
» de copies, sans nuire aux grâces inge-
» nues qui embellissent ta figure, etc. »

Pour moi, mon ami, je vous déclare que cette critique me paroît trop sévère, et que je ne trouve pas que mon portrait me dérobe autant d'agrémens que le prétend mon amie. Mais mon âme et mon amitié pour elle me parent tant à ses yeux, que son erreur lui fait encore plus d'honneur qu'à moi. Reve-

nons à vous. Votre laconisme me désole, mon ami; je ne puis me refuser la triste consolation de vous le répéter. Il me désole d'autant plus, que ce que vous ne me dites pas dément le peu que vous me dites. Assurément, lorsque s'entretenir affectueusement avec son amie, est la seule preuve qu'on puisse lui donner qu'on l'aime, négliger de la lui donner, c'est prouver qu'on ne l'aime pas. Ne pensez pas, mon ami, que mes sentimens pour vous s'en affoiblissent; ils ne dependent point de ceux que vous avez pour moi; leur pureté les soutient, vos vertus les nourrissent; et, il y a grande apparence que je serai la dernière à vous aimer, comme j'ai été la première. Aussi, bien que vous ne preniez aucun soin pour me satisfaire, je n'en aurai pas moins de plaisir à vous rapporter

une anecdote qui sûrement vous en procurera. La voici : Il y a quelque temps, deux Anglais de distinction engagèrent M. le chevalier de Méhégan à les accompagner à Montmorenci, pour leur faire voir la maison que vous y avez occupée. (Ces Anglais, comme Anglais, n'alloient pas voir la maison de leur ami); la partie fut exécutée le dimanche 25 septembre. A peine ces Messieurs étoient-ils arrivés sur la place, que quelques-uns des habitans reconnoissant M. de Méhégan pour l'avoir vu aller chez vous, en appellèrent d'autres, et il fut entouré de tous ces bons paysans qui s'assemblèrent tumultueusement pour demander de vos nouvelles. Eh ! Monsieur, comment se porte votre ami ? disoit l'un ; nous sommes bien malheureux qu'on nous l'ait enlevé : il étoit si charitable ! C'étoit

notre père à tous. Il nous donnoit du vin, quand nous en avions besoin, disoit l'autre; il n'y avoit sorte de bien qu'il ne nous fît; nous ne l'oublirons jamais. Un autre ajoutoit: c'étoit notre protecteur auprès de monseigneur le maréchal; nous avons tout perdu en le perdant; nous le regretterons jusqu'à notre dernier soupir. Et ces bonnes gens de s'attendrir jusqu'à pleurer; et M. de Méhégan, et les Anglais eux-mêmes de ne pouvoir tenir à ce touchant spectacle, et de pleurer aussi. A la vérité, l'attendrissement de ces Messieurs fut suspendu par une chose à quoi ils ne s'attendoient pas, et qui vous surprendra comme eux: c'est la raison que ces honnêtes villageois leur donnèrent de votre absence. Il ne faut pas s'étonner si on l'a traité comme çà, ce bon M. Rousseau, dirent-ils à M. de Méhégan, *c'est*

qu'il prédisoit l'avenir. Tout cela n'a pas besoin de commentaire, et vaut bien la statue dont il est parlé dans votre lettre à M. l'archevêque, mon ami. Ce n'est pas tout : arrivé à l'auberge, M. de Méhégan parla à l'auberge de ce qui venoit de lui arriver; cet homme lui répondit qu'il en arrivoit autant à tous ceux qui étoient reconnus pour être de votre connoissance ; que l'amour et la vénération que tous les habitans vous portoient ne pouvoient pas s'imaginer, et que si vous aviez été d'humeur à profiter de leur bonne volonté, il n'y en avoit pas un seul qui ne se fût fait hacher pour vous. Et je ne vous aimerois pas ? et mon attachement se rebuteroit de la langueur du vôtre ? Ah ! traitez-moi comme vous voudrez : ce n'est pas vis-

à-vis de moi que je vous observe, c'est vis-à-vis de l'univers.

Je tiens cette anecdote de M. de Méhégan lui-même : il m'a dit qu'il seroit enchanté qu'elle vous parvînt, et qu'il ne doutoit pas que vous n'y fussiez sensible. Je me suis bien promis intérieurement de la faire passer jusqu'à vous. Puisse-t-elle, ô mon inestimable ami! porter dans votre cœur une émotion aussi délicieuse que celle qu'elle a excitée dans le mien, et puissiez-vous vivre autant que les regrets que vous avez laissés par-tout où vous vous êtes fait connoître!

(De Rousseau.)

A Motiers, le 25 décembre 1763.

Je ne répondrai, Madame, aux imputations dont vous me chargez par votre dernière lettre, que par des faits. Lorsque je reçus votre portrait, j'avois chez moi un Génevois, venu exprès pour me voir, et je n'avois pas cessé d'avoir des étrangers depuis plus de six semaines ; deux jours après j'eus un gentilhomme Westphalien et un Génois ; six jours après, j'eus deux Zuriquois qui me restèrent huit jours ; quelques jours après j'eus un Génevois convalescent, qui étant venu chez moi changer d'air, y retomba malade, et n'est enfin reparti que depuis huit jours. Il n'est pas toujours aisé de fermer sa

porte aux visites qui vous viennent de cinquante, soixante et cent lieues; et, dans mon étroite situation, je me passerois fort de l'honneur que me font tant de gens de venir s'établir chez moi. Outre cela, j'ai continuellement un grand nombre de lettres à répondre; je ne réponds point à celles de complimens ou d'injures, et je prends mon temps pour répondre aux lettres d'amitié; mais il y en a un très-grand nombre d'autres où l'on daigne me consulter sur des objets importans et pressés pour ceux qui m'écrivent, et dont je ne puis différer les réponses, sans manquer à mon devoir. Ces temps derniers, en particulier, j'étois occupé à un mémoire pour M. le prince de Wirtemberg, qui m'avoit consulté sur l'éducation de sa fille, et je suis maintenant occupé à un travail encore plus grave

pour quelqu'un qui en a besoin, et qui par conséquent est en droit de l'exiger. Mon triste état, qui empire toujours en cette saison, me réduit journellement à porter une sonde plusieurs heures, durant lesquelles toute occupation m'est impossible ; il faut ensuite que je fasse un exercice d'une heure ou deux pour me faire suer ; et, quand je passe un seul jour sans employer ce remède, je paie cruellement cette négligence durant la nuit. Au milieu de tout cela, un homme qui n'a pas un sol de rente, ne vit pas de l'air, et il faut quelques soins aussi pour pourvoir au pain. Mais je ris de ma simplicité, de prétendre faire entendre raison sur une situation si différente à une femme de Paris, oisive par état, et qui n'ayant pour toute occupation que d'écrire et recevoir des lettres, entend que tous ses amis ne

soient occupés non plus que du même objet.

Pour échapper à l'affluence des importuns, et pour me livrer à l'exercice qui m'est nécessaire, je fais l'été, dans mes bons intervalles, des courses dans le pays. Dans une de ces absences, M. Breguet vint me voir à Motiers, tandis que j'étois à Yverdun : me voilà coupable encore pour n'avoir pas deviné son voyage, et n'avoir pas en conséquence rompu le mien.

Vous êtes, Madame, une femme très-aimable ; je ne connois personne qui écrive des lettres mieux que vous. Je vous crois le cœur aussi bon que vous avez l'esprit agréable, et votre amitié m'est très-précieuse ; mais, dans l'état où je suis, ma tranquillité me l'est encore plus ; et, puisque je ne puis entretenir avec vous qu'une correspon-

dance orageuse, j'aime encore mieux n'en avoir plus du tout. Au reste, je vous déclare que c'est ici ma dernière apologie, et je vous préviens qu'il suffira désormais que vous exigiez une prompte réponse pour être sûre de n'en point recevoir du tout.

(*De Marianne.*)

Le 30 janvier 1764.

Lorsque j'ai reçu votre lettre datée du 25 décembre, il y avoit déjà quatorze jours que j'étois au lit, ayant une grosse fièvre, un catharre considérable, des vomissemens continuels, et des quintes de toux si violentes, que j'en étois devenue sourde. Je vous laisse à penser quelle impression elle m'a faite, et quel adoucissement c'est à des douleurs cuisantes que la froideur d'un ami. Hélas ! je m'applaudissois en secret d'avoir, selon vos principes, refusé constamment de voir aucun médecin, et je ne pensois guères, quoique je l'eusse déjà éprouvé, qu'il vous fût aussi aisé de m'affliger d'où vous êtes,

que de me conduire. Quoi qu'il en soit du mal que vous pouviez me faire, de celui que vous m'avez fait, et de celui que j'ai encore, jamais vous ne m'avez aussi injustement montré tant d'humeur. Vous paroissez excédé de mes importunités; et cela lorsqu'après avoir supporté votre silence pendant près de deux mois, sans vous en demander compte, témérité qui n'eût pu me réussir plus mal que ma discrétion, je respecte vos occupations ou vos loisirs, jusqu'à ne pas permettre que mes inquiétudes aillent jusqu'à vous; je fais écrire à Motiers, pour savoir de vos nouvelles; et, apprenant par cette voie qu'il ne s'est joint aucun accident à vos incommodités ordinaires, je prends le parti d'attendre, sans murmurer, qu'il vous plaise de me répondre. Voilà pourtant cette femme à qui le projet de faire

entendre raison vous paroît risible ! Mais quand il seroit vrai que ce projet eût des difficultés, si vous aviez pour moi la centième partie de l'amitié que vous m'avez promise, elles vous auroient fait gémir, et non pas *rire*. Je ne m'attendois pas à tant d'humiliation, je l'avoue. Toutefois, le dédain dont vous cherchez à m'accabler, n'engourdit point en moi le sentiment modeste de ma propre valeur. J'ose croire qu'on n'est point *oisive* quand on travaille au bonheur des autres; et je trouve le dédommagement de votre offensante épithète dans la reconnoissance de quelques infortunés, qui reçoivent de moi, soit en secours effectifs, soit en soins pénibles, soit en démarches coûteuses, ce que toute l'importance des gens affairés ne leur procureroit pas. Au surplus, vos inégalités vis-à-vis de moi,

ne tirent à aucune conséquence pour l'opinion que j'ai conçue de vous ; je les regarde comme ces atômes que l'air promène sur les surfaces les mieux polies, et qui ternissent leur éclat sans nuire à leur solidité. Peut-être méritois-je plus de bienveillance de votre part ; mais le sort de mon attachement pour vous ne me surprend pas ; c'est celui de tous les sentimens honnêtes : le vice seul a des succès. Je ne puis cependant vous cacher, qu'avec plus de vanité que je n'en ai, je supposerois, à votre dernier caprice, un principe bien propre à la flatter.

D'après la menace que vous m'en faites, je m'attends bien que vous ne m'écrirez plus, et j'y souscris. Jamais mon consentement ne manquera à ce qui pourra vous satisfaire. Je renonce à tout ce que je tenois, et à tout ce que

je pouvois espérer de vous, hormis au titre de votre amie, que vous ne pouvez m'ôter, même en devenant mon ennemi.

Je n'imaginois pas être, sans y songer, pressante jusqu'à l'importunité : c'est un malheur pour moi, sur-tout par ses suites; et comme tout malheur est un tort, j'expierai celui-ci, en me privant de vous écrire. Vous êtes trop célèbre pour que votre destinée m'échappe : d'ailleurs, vous ne pourrez blâmer des démarches, qui, bien que vous en soyez l'objet, ne parviendront pas jusqu'à vous : ainsi, rien ne m'empêchera d'en faire. Soyez du moins bien persuadé que c'est par maladresse, et non pas à dessein, que je vous ai paru si exigeante. Adieu, Monsieur, je vous demande pardon, si je me suis éloignée de la modération qui convient

à une personne, que, par rapport à vous, vous replongez dans le néant. Quand on a la tête foible, et le cœur sensible, quelques écarts semblent être permis.

(*De Rousseau.*)

5 février 1764.

Je suis fort en peine de vous, Madame; quoique je n'aime pas à me savoir dans votre disgrâce, j'aime encore mieux regarder votre silence comme une punition que vous m'imposez, que comme un signe que vous êtes malade. Un mot, je vous supplie, sur la cause de ce silence, afin que si c'est le malheur de vous déplaire, je m'en afflige; mais que je ne porte pas à-la-fois deux maux pour un.

Je reçois à l'instant votre lettre du 30 janvier; j'y vois que mes pressentimens n'étoient que trop justes, j'espère que vous êtes bien rétablie; toutefois votre lettre ne me rassure pas assez:

un mot sur votre état présent, je vous supplie. Je n'en puis dire aujourd'hui davantage; le paquet de France ne m'arrive qu'au moment où je dois fermer le mien.

(*De Marianne.*)

Le 9 février 1764.

L'intérêt que vous semblez prendre à moi, si je pouvois m'y livrer avec confiance, seroit bien capable d'accélérer le retour de ma santé, Monsieur; mais, il m'a tant de fois, et si cruellement trompée, que la satisfaction d'apprendre que vous vous portez bien est la seule que votre lettre me procure.

Mon catharre me tourmente toujours, mais les accidens inquiétans sont cessés. Je vous prie d'autant plus instamment de ne pas vous alarmer de mon état, qu'il est affreux de causer de la peine à une personne à qui on ne peut jamais se flatter de faire aucun plaisir.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 10 mars 1764.

QUELQUE mécontente que vous soyez de moi, chère Marianne, vous ne sauriez l'être plus que que je le suis moi-même. Mais des regrets stériles ne me rendront pas meilleur ; mes plis sont pris, et je sens avec douleur qu'à mon âge, et dans mon état, on ne se corrige plus de rien. J'aurois desiré tel que je suis, que vous ne m'eussiez pas tout-à-fait abandonné. Cependant, si vous ne me jugez plus digne de vos lettres, ni de votre souvenir, j'en aurai de la douleur, mais je n'en murmurerai pas. Quant à moi, je ne vous ou-

blierai de ma vie, et dussiez-vous ne plus me répondre, je vous écrirai toujours quelquefois; mais sans gêne et sans règle; car je n'en puis mettre à rien.

(*De Marianne.*)

Le 16 mars 1764.

Vous m'écrirez *toujours*, dussé-je ne vous *plus répondre*. Ah ! mon illustre ami, vous ne m'en soupçonnez pas ; vous connoissez trop votre ascendant sur les cœurs honnêtes ; vous êtes trop sûr que, quiconque n'est pas éloigné de vous par l'austérité de votre morale et par la froideur de vos procédés, ne peut l'être par rien : enfin, vous savez trop que la seule crainte de faire dégénérer en haine une amitié déjà changée en indifférence, a ralenti en moi un empressement dont vous vous êtes plaint trop souvent. Mon ami, je ne suis point mécontente de vous : je ne le suis que de ma raison. Mais, si vous

l'êtes vous-même, est-il bien vrai que vous ne puissiez pas mieux faire ? Est-il bien vrai qu'on ne puisse avoir le courage nécessaire pour envisager ses défauts, et manquer de la force qu'il faudroit, pour s'en corriger ? Y a-t-il des âges et des situations, où l'avancement dans le chemin de la perfection, soit impossible ? Que devient donc cette liberté essentielle au mérite de nos actions ? Et, s'il est des *plis* que nous ne puissions redresser, et des penchans que nous ne puissions vaincre, quel compte nos proches, la société, et Dieu même peuvent-ils nous demander ? Vous avez, à cet égard, plus de facultés qu'un autre, et moins d'occasions de les employer. Ce ne sont donc pas vos *regrets* qui sont stériles ; c'est votre ame : elle ne se tait pas par paresse de parler ; mais parce qu'elle n'a

plus rien à dire, parce qu'elle ne produit plus rien pour moi. Voilà la cause de la rareté, et du laconisme de vos lettres. Si vous m'écriviez en conséquence du pouvoir que l'âge donne aux habitudes, vous m'écririez bien plus souvent, et sur-tout bien plus affectueusement; car, dans l'origine de notre correspondance, vous y mettiez, en tout sens, bien plus d'activité. Je vous le répète, mon excellent ami: votre ame ne produit rien pour moi. Il y a donc déjà une des sources de mon bonheur de tarie!..... C'est une triste vérité, mais dont il est cependant important que je m'occupe, afin de rectifier des idées auxquelles mes desirs avoient donné trop d'extension, et qui m'ont attiré bien du chagrin. Je l'avoue, je m'étois promis de notre commerce bien plus de douceurs, qu'il ne m'en a

procuré : une erreur agréable se nourrit de peu. D'ailleurs, vous avez contribué à entretenir celle-ci, en me disant que vous saviez parler le langage de l'amitié et de la confiance. Me dire cela, c'étoit me promettre de l'employer avec moi, mon cher ami ; mais, malgré tout ce que j'ai été forcée de rabattre d'une si flatteuse espérance, vos lettres, telles qu'elles sont, me font un plaisir que vous seul pourriez augmenter : elles me sont si chères, que, de peur de tout perdre, je n'insisterai jamais sur leur nombre, sur leur étendue, sur leur caractère : quoique je désirasse passionément de vous voir entrer dans quelques détails sur votre santé, vos occupations, votre genre de vie, vos peines, vos plaisirs, en un mot, sur tout ce qui vous regarde, non pas à titre de justification, à Dieu ne

plaise que je vous en demande jamais, mais à titre de preuves de confiance. Je crois que vous ne me devez rien. Après cette profession de foi, rien de ce qui vient de moi, ne doit prendre à vos yeux les odieuses couleurs de l'exigeance. Sans rien exiger, sans me plaindre de rien, n'est-il pas naturel que je souhaite que vous vous livriez vis-à-vis de moi, à ces touchantes effusions de cœur, pour qui le mien semble être fait, et qui doivent être nécessaires au vôtre? O mon ami! qui n'a pas besoin de bonheur?..... Je ne veux pas vous quitter sans vous remercier spécialement de votre lettre: elle m'a pénétrée de reconnoissance. Vous vous y servez des termes de *douleur*, d'*abandon*, de *regrets*, d'*éternel souvenir*: ah! mon ami, quels

termes pour le sentiment qu'ils expriment!

Je ne puis vous dire ce que j'ai, cependant, je ne me porte pas bien; et mon ame est plus malade encore; il m'échappe des pleurs involontaires; mes songes sont effrayans, mon réveil douloureux, mes réflexions affligeantes. Adieu.

Du 9.

Je rouvre ma lettre, pour vous dire, mon digne ami, que l'état languissant où je me trouve, doit être attribué à des chagrins domestiques. Les ames sensibles comme la vôtre, courrent de trop grands risques, pour qu'on doive rien risquer vis-à-vis d'elles.

(*De la même.*)

Le 31 mars 1764.

Que cette lettre ne vous courrouce point, mon ami; ce n'est pas un acte d'autorité, c'en est un d'indépendance. Puisque vous ne m'écrivez que quand vous le voulez, pourquoi ne vous écrirai-je pas quand je le veux? Voyons, par la comparaison de nos avantages, si ce seroit commettre un attentat que de prétendre établir dans notre commerce une parfaite égalité: ceux que la société défère à mon sexe, serviront, tant bien que mal, de compensation à ceux que la nature donne au vôtre, et il n'en sera plus parlé. Vous avez le plus beau génie du siècle; moi, j'ai le meilleur cœur du monde: votre façon de voir est sûre;

ma façon de sentir ne me trompe point : votre bienfaisance inépuisable en ressources, peut tout le bien qu'elle veut ; la mienne, inépuisable en desirs, veut tout le bien qu'elle peut : vous jouissez de la célébrité la mieux méritée ; mon mérite à moi, c'est de n'avoir point de célébrité, et je n'en ai aucune : vous êtes digne qu'on vous élève des statues ; moi, je suis digne de vous en élever : vous devriez gouverner l'univers, en fixant ses opinions depuis si long-temps incertaines ; moi, je devrois avoir le bonheur de faire la félicité d'un honnête homme : l'étendue de votre savoir embrasse tous les objets qu'il est important de connoître ; moi, je sais vous apprécier : le bandeau de la fortune semble s'être épaissi quand elle a fait votre part des biens et des maux qu'elle dispense ; moi, j'ai possédé quelques unes

de ses faveurs sans aveuglement, et je les ai perdues sans regret : vous êtes le plus sensible des hommes ; moi, sans être peut-être la plus sensible des femmes, je suis plus sensible que vous : vous avez reçu mes hommages sans dédain ; je vous les ai offerts sans orgueil : c'est vous, que vous aimez en moi ; moi, je n'aime en vous que vous-même, et nous avons raison tous deux. A la vérité, vous êtes mon aîné ; mais les femmes ne vivant que dans leurs attraits, un homme de cinquante ans, et une femme de trente, doivent être réputés du même âge. Il me semble, mon illustre ami, qu'en nous plaçant dans les différents points de vue qui nous conviennent, nous avons un droit égal à l'estime des honnêtes gens, et comme je ne compte que celui-là, je prétends obtenir de vous, des privi-

lèges équivalens à ceux que je vous accorde. Ainsi, je vous écris quand il me plaît, sans déterminer l'instant où vous devez me répondre. Toutefois, mon cher ami, le motif que je viens de vous exposer, n'est pas le seul qui m'engage à vous écrire : j'ai une grâce à vous demander, et une question à vous faire. Vous vous souviendrez peut-être d'avoir envoyé à Paris, il y a déjà longtemps, une note de vos écrits imprimés. Cette note étoit pour moi, et me fut aussitôt remise. Depuis qu'elle est entre mes mains, j'ai fait tout ce qui m'a été possible pour me les procurer tous, et cela inutilement. Je n'ai à ma fantaisie qu'*Émile* que je tiens de vous, in-8°. et un autre in-12 pour ménager celui-là, qui seroit déjà usé ; la *Nouvelle Héloïse*, que j'ai double aussi ; le *Contrat Social*, et la *Lettre à M. de*

Beaumont, que j'ai fait venir d'Angleterre ; la *Lettre sur les Spectacles*, et le *Discours sur l'inégalité*, l'un et l'autre in-8°., et d'une impression superbe. J'ai bien encore, si vous voulez, *Le Discours qui a remporté le prix à l'académie de Dijon ; les Observations sur la réponse qui y a été faite ;* la *Lettre à M. Grimm ;* la *Réplique à M. Le Cat ;* la *Réponse à M. de Bordes ;* la *Lettre sur la musique française ;* la *Dissertation sur la musique moderne ;* le *Discours sur l'économie politique*. Mais tout cela in-12, format que je n'aime point ; imprimé comme un arrêt du parlement ; et, qui pis est, mêlé avec les révoltantes réponses qu'on a faites à quelques-uns de ces morceaux. La grâce que je vous demande, mon ami, c'est de m'indiquer les moyens d'avoir, à quelque

prix que ce soit, ces huit dernières pièces in-8°., et de la plus belle impression. Il faut encore qu'elles soient en brochures, afin que je puisse les faire relier comme les six premières, sans que les marges en souffrent : si quelqu'un sait où sont ces ouvrages, assurément c'est vous ; il est même possible que vous en ayez de doubles exemplaires, et que vous veuilliez bien me les céder. Mais, pourvu que je les aie, n'importe d'où, je n'épargnerai ni les frais, ni la peine. Adieu, mon inestimable ami ; je remets ma question à une autre fois, car cette lettre est déjà énorme, et je ne vous ai pas encore dit positivement que personne, quelque bien traité qu'il soit de vous, ne vous est aussi entièrement dévoué que cette pauvre *Marianne*, qui désespéroit de voir reparoître son nom dans vos lettres.

(De Rousseau.)

A Motiers, le 28 avril 1764.

TANT que ma situation ne changera pas, j'aurai, chère Marianne, avec le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des lettres rares et courtes, celui de sentir que vous imputez toujours en vous-même mon malheur à mauvaise volonté ; car je sais qu'il n'est pas dans le cœur humain de se mettre à la place des autres dans les choses qu'on exige d'eux. Au reste, un article de vos lettres, auquel je ne répondrois pas, quand j'aurois le temps et la santé qui me manquent, est celui des louanges. Le silence est la seule bonne réponse que je sache faire à cet article-là.

Les pièces de mes écrits que vous avez *in*-12, et que vous demandez *in*-8°.,

ont pour la plupart été imprimées dans ce dernier format, chez Pissot, quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf. Le discours sur *l'Économie Politique* a aussi été imprimé *in*-8°. à Genève, chez Duvillard. Je n'ai aucune de ces pièces détachées de l'unique exemplaire que je me suis réservé de mes écrits, et je n'ai plus aucune relation avec les libraires qui les ont imprimées. Cependant, ne vous mettez pas en quête de ces pièces, de six semaines d'ici ; car j'espère avant ce terme pouvoir vous les procurer toutes d'une bonne édition, et cela sans embarras. Voilà, chère Marianne, ce que j'ai, quant à présent, à vous répondre sur les éclaircissemens que vous m'avez demandés. J'attends maintenant la question que vous avez à me faire : j'espère qu'elle n'a nul trait à mon sincère at-

tachement pour vous ; car quelque mécontente que vous soyez de ma correspondance, je ne vous pardonnerois pas de rien mettre en doute qui pût se rapporter à cet objet-là.

J. J. Rousseau à M. Guy.

A Motiers, le 6 mai 1764.

PUISQUE vous voulez bien que je dispose de quelques exemplaires du recueil que vous venez de faire imprimer, je vous prie de vouloir bien en faire porter un *in*-8°. broché chez *Madame de L. T., rue de Richelieu, entre la rue Neuve-Saint-Augustin et les écuries de Mme. la duchesse d'Orléans*; et, si elle veut le payer, de défendre à celui qui le portera de recevoir l'argent.

(*De Marianne.*)

Le 6 mai 1764.

Je n'ai aucune peine à me mettre à votre place dans les choses que j'exige de vous, mon excellent ami; car je n'en exige rien. J'avoue qu'autrefois mon cœur avoit séduit ma raison sur ce chapitre; mais, depuis que vous m'avez persuadé que la portion de bonheur que votre exactitude pourroit me procurer seroit prise sur le vôtre, mes idées ont totalement changé de cours; cela est si vrai, que votre silence est quelquefois un point sur lequel mon imagination se repose, et que je me console de ce que vous ne m'écrivez pas, en pensant que vous n'avez pas eu l'embarras de m'écrire. Ne me dites

donc jamais que je *suis mécontente* de vous : cette opinion doit vous être pénible ; et, en vérité, je suis bien plus contente de ce que vous faites pour moi, que mécontente de ce que vous ne faites pas. Mon cher Jean-Jacques. . . . pourquoi hésiterois-je à vous donner ce nom ? Il est bien plus flatteur que celui de *Mariannе*, qui me flatte tant de votre part. Je suis sensible au-delà de toute expression à l'espérance que vous me donnez d'avoir dans peu ce que j'estime le plus, vos ouvrages. Mais je ne puis m'empêcher de vous dire que la façon mystérieuse dont vous me les promettez, me cause de l'inquiétude. Vous n'avez qu'un exemplaire de chacun : vous n'avez aucune relation avec les libraires qui les ont imprimés, à qui d'ailleurs il n'en reste plus, ce que je sais, du moins

pour *Pissot*. Comment vous y prendrez-vous pour me les procurer? Et se peut-il qu'à cet égard vous m'épargnez de l'embarras, sans en avoir beaucoup vous-même? Cette réflexion diminue le gré que je me savois de m'être adressée à vous; et, s'il m'étoit possible de me détacher d'une espérance aussi chère, je vous prierois de ne vous donner aucun mouvement pour la remplir; mais ne me sentant pas capable de cet effort, je vous prie, de quelque moyen que vous vous serviez pour me faire tenir ces inestimables écrits, de vouloir bien les adresser à M. du Terreaux; il pourroit se trouver quelqu'un chez moi lorsqu'ils arriveroient : tout le monde se permet des questions indiscrètes, et je n'ai pas la moindre ressource dans l'esprit, quand il s'agit de donner le change sur quelque chose que ce soit.

A propos de questions, voici le lieu de placer la mienne, elle n'a aucun rapport à votre attachement pour moi : c'est un article sur lequel je me garderai bien d'en faire, et cela, parce que j'en ai fait. Si celle que je vais hazarder vous déplaît ; si vous n'y voulez pas répondre, de grâce, mon cher ami, ne me maltraitez pas : votre ton dur est bien plus dur pour moi que celui des autres. Je crois que cette phrase n'a pas besoin de commentaire. Venons au fait. Je voudrois savoir pourquoi vous faites dire à Julie, après son mariage, que, si elle étoit libre, et la maîtresse de disposer d'elle, ce seroit M. de Volmar qu'elle épouseroit, et non pas St.-Preux. Il me semble que cela ne cadre point avec cette passion impérieuse, que, ni l'empire de la nécessité, ni l'autorité du devoir n'ont

pu déraciner, et qu'elle a emportée au tombeau dans sa première vivacité. Si c'est un enthousiasme de vertu qui l'a entraînée trop loin, comment n'a-t-elle pas détruit ce qu'elle avoit avancé, lorsque son imagination calmée a laissé parler son cœur? Si elle a tenu ce cruel discours à St.-Preux contre le témoignage de sa conscience, à dessein d'en imposer à la passion de ce malheureux amant, ou dans l'intention de lui donner du bonheur dont elle jouissoit, une opinion capable de le soutenir contre les maux dont il étoit accablé, croyez-vous qu'il soit des cas hors celui de garder le secret de son ami, où l'intérêt de la vérité puisse être légitimement sacrifié à un autre? Enfin, si ce que cette adorable femme a dit étoit vrai, comment cela pouvoit-il l'être? C'est sur ce point, mon il-

lustre ami, que je voulois tenter votre complaisance. Si elle ne va pas jusqu'à me le rendre clair, je pèserai mes droits, et je dirai que vous avez raison. Dans la supposition contraire, je ne raisonnerai point, mais je sentirai.

Je vois avec bien de la satisfaction que le temps se dispose à favoriser vos promenades : j'en espère beaucoup pour votre santé. Il a été si affreux ici tout le mois passé, que Mme. de Pompadour en a dû avoir moins de peine à quitter la vie. Elle a prouvé, dans ses derniers momens, que son ame étoit un composé de force et de foiblesse, mélange qui, dans une femme, ne me surprendra jamais. Je ne suis pas surprise non plus de la voir aussi généralement regrettée, qu'elle a été généralement méprisée ou haie. Les Français

sont les premiers hommes du monde pour tout : il est tout simple qu'ils le soient pour l'inconséquence.

Adieu, mon cher Jean-Jacques. Puis-je penser que la longueur de mes lettres ne vous fatigue jamais ? J'aurois bien du plaisir à vous écrire.

(*De la même.*)

Le 7 juin 1764.

De quoi dépendent nos idées? qui facilite leur cours ou l'arrête? Mon cœur est tout plein, et mon esprit est vide. Les expressions m'échappent, les tournures me manquent, mon imagination est d'une stérilité affreuse; je ne sais comment vous dire que je vous aurois écrit, dès les premiers jours de la mort du maréchal de Luxembourg, si je n'avois craint de vous apprendre cette mauvaise nouvelle. Je savois bien que vous ne pouviez éviter ce coup; mais mon ame l'avoit trop senti, pour que ma main pût vous le porter. Cependant, je devois vous dire combien ma meilleure amie, celle qui vous res-

semble, et moi, nous étions, à ce sujet, tendrement occupés de vous, mon cher Jean-Jacques. Je ne pouvois plus me flatter que vous ignorassiez ce cruel événement, et j'étois déterminée à vous assurer de toute la part que j'y avois prise, lorsqu'une nouvelle marque de votre bienveillance a rendu cette triste obligation encore plus pressante. J'ai reçu, avant-hier au soir, par la petite poste, un paquet contre-signé *Duchaine*, qui contenoit une lettre de vous, imprimée. Jugez avec quel plaisir j'ai reconnu mon ami, autant à son attention qu'à son style! Mon ame s'est émue, mon cœur s'est gonflé, mes yeux se sont mouillés, et j'ai soupiré de ne pouvoir pas prendre l'univers à témoin d'une distinction si flatteuse. Je l'ai dévorée, cette lettre, et j'ai vu avec bien de la satisfaction que j'avois donné

pour prouver que celle qu'on vous attribuoit n'étoit pas de vous, à l'exception du *vous*, à Dieu et *du très-humble serviteur*, toutes les raisons que vous donnez vous-même. O mon illustre ami! quand on écrit si bien, qu'il doit être contrariant d'être si mal lu! Mais l'intérêt que je prends à vous, ne m'offrira-t-il jamais à partager que des peines? Ne vous saurai-je jamais heureux? Après le pouvoir de vous rendre heureux, ce que je désire le plus, c'est d'apprendre que vous l'êtes. Adieu, mon cher Jean-Jacques.

(De la même.)

Le 22 juillet 1764.

Mon ami, j'ai eu le plaisir de parler de vous ; je veux y ajouter celui de vous le dire. M. Breguet est dans ce pays-ci ; il est venu chez moi le jour même de son arrivée. J'ai été enchantée de le voir : la candeur de son ame, la simplicité de ses mœurs, l'étendue de sa considération pour vous, et la constance de ses bontés pour moi, me le rendent infiniment cher et recommandable. Vous imaginez bien avec quel empressement je lui ai demandé de vos nouvelles ; et de quelle foule de questions je l'ai accablé, sur le compte d'un homme que j'aime tant sans l'avoir jamais vu. Il a répondu à tout avec un

air d'intérêt dont j'ai été aussi contente que de ses réponses mêmes. Je ne vous parlerai point du chagrin que j'ai eu de ce qu'il ne m'apportoit rien de votre part. Il m'a dit qu'il avoit passé une fois par occasion, et deux fois exprès, chez vous, pour prendre vos commissions, et que vous vous étiez toujours trouvé absent. Cela m'a consolée : car, enfin, il faut que vous vous portiez au moins passablement, pour vous prêter aux desirs de vos amis ; et vous savez quel empire votre satisfaction a sur mes peines. . . . . .

Mon respectable papa m'a donné un moment de plaisir, dont il faut que je vous rende compte, quoi que vous en puissiez penser, mon cher Jean-Jacques. Je lui ai fait remarquer votre portrait comme une chose dont je fais beaucoup de cas, bien que je ne le tienne pas de

vous ; et, pour savoir si je ne le prisois point trop, je lui ai demandé s'il vous ressembloit beaucoup : *oh! non, ma chère fille; monsieur Rousseau est bien mieux que ce portrait-là*, m'a-t-il répondu, *il a bien plus de physionomie ; et vous avez cela de commun avec lui; car le vôtre que je viens de voir dans les mains de ma fille aînée*, madame Prieur, *vous ressemble très-peu, et n'est assurément pas flatté.* Et papa n'est assurément pas flatteur, mon ami. Jugez, après l'impression que mon portrait vous a faite, si j'ai été bien aise de l'improbation qu'il lui a donnée! Effectivement, ce portrait vous a bien trompé ; car, vous n'imaginez sûrement pas que j'ai l'air très-doux : cela est vrai pourtant ; et je ne désespère pas.... mais, non, une seconde tentative qui ne me réussi-

roit peut-être pas mieux, me laisseroit sans ressources : il vaut mieux ne pas priver mon imagination du droit de penser que ce n'est pas moi qui ne vous ai pas plu. Mais, peut-on dire qu'une imagination pense ?..... N'importe, je ne recommencerai pas ma lettre pour cela. Vous me pardonnerez bien cette faute, si c'en est une : vous savez de reste, que je n'en fais pas quand il s'agit de sentiment.

Si papa savoit que je vous écris, il me chargeroit pour vous de tout ce que vous voudriez bien recevoir de sa part. Mais, je ne lui en ai point parlé : j'aime bien mieux l'entretenir de ce que vous avez fait, que de ce que je dois faire. Lui-même, tout sensible qu'il est, ne sauroit avoir l'idée de la joie dont il m'a comblée, en me disant que vous étiez adoré dans son pays ; que vos

vertus, vos mœurs, votre génie, et sur-tout votre cœur, étoient l'objet des louanges et de la vénération publique. Je le crois bien. Par-tout où il y aura des ames droites et honnêtes, on sentira votre mérite; mais, jamais personne ne le sentira comme moi. Adieu, mon cher Jean-Jacques; vous ne m'avez point écrit depuis que je vous appelle ainsi : savez-vous bien que cela m'alarme sur le succès de cette liberté!

(*De la même.*)

28 août 1764.

Voici, mon ami, la quatrième lettre que je vous écris, depuis que je n'en ai reçu de vous; et la dernière des vôtres étoit datée du 28 avril. Si c'est à l'infidélité de la poste que je dois imputer mon malheur, il est bon que vous le sachiez : j'ai la ressource de le croire, car elle a perdu depuis six mois, trois lettres qui m'étoient adressées d'Allemagne et de Montpellier. Si vous ne m'avez réellement point écrit, ne prenez point ce que je vous dis pour un reproche : je ne vous en ferai jamais. Vous avez voulu n'être jugé que par ma raison; et je le conçois bien. C'est assez en dire, à quelqu'un qui entend comme vous. Adieu.

(*De Rousseau.*)

Au Champ du Moulin, le 9 septembre 1764.

J'ai reçu toutes vos lettres, chère Marianne; je sens tous mes torts; pourtant j'ai raison. Dans les tracas où je suis, l'aversion d'écrire des lettres s'étend jusqu'aux personnes à qui je suis forcé de les adresser, et vous êtes, en pareil cas, une de celles à qui je me sens le moins disposé d'écrire. Si ce sont absolument des lettres que vous voulez, rien ne m'excuse: mais si l'amitié vous suffit, restez en repos sur ce point. Au surplus, daignez attendre; je vous écrirai quand je pourrai.

Mille choses, je vous supplie, au papa, s'il est encore auprès de vous.

(*De Marianne.*)

Le 20 septembre 1764.

MA dernière lettre auroit été ma dernière importunité, s'il étoit impossible que vous vous méprissiez aux motifs de mon silence; mais, dans les idées généralement reçues, j'ai tant de raisons de me taire, que je m'en trouve une très-forte de parler. Ce n'est pas que je ne me rappelle très-distinctement que la fierté de Mme. *** vous a paru *de fort bon exemple*: pour cette fois, ce souvenir ne peut m'arrêter. Mon ami, si la situation de cette Dame et la mienne sont pareilles, nos dispositions ne le sont pas: elle vous admiroit, sans vous aimer; c'étoit s'assurer

des plaisirs, et s'épargner des regrets. Pour moi, séduite par un attrait plus vif, les mouvemens de mon cœur devancèrent les opérations de mon esprit, et je sentis, bien plus que je ne le jugeai, combien vous méritiez d'hommages. Toutes les beautés n'ont pas les mêmes traits : sans blâmer mon amie, sans m'adjuger la préférence, j'ose m'écarter, à cet égard, de sa façon de penser et de la vôtre; et je crois que la différence des sexes ne doit être comptée pour rien dans la rupture d'un commerce épistolaire, quand elle n'est entrée pour rien dans son établissement. Daignez donc, mon ami, me lire avec attention, et ne pas vous rebuter de ce que je suis forcée de remettre sous vos yeux des choses que je vous ai déjà plusieurs fois présentées.

Vous savez que notre liaison doit sa

naissance au plaisir dont me pénétra la lecture de la *Nouvelle Héloïse* : mon amie, que j'entretenois sans cesse de l'opinion que ce livre m'avoit donnée de vous, crut que mon goût pour vos talens me rendoit digne de votre estime, et tenta de me l'acquérir, en vous apprenant l'effet qu'ils avoient produit sur moi. Elle ne voyoit pas comme moi, l'énorme distance qu'il falloit franchir pour nous approcher l'un de l'autre, et j'espérois bien moins qu'elle de la démarche qu'elle vouloit risquer. Son zèle, je le dirai toujours, l'emporta sur sa prudence : elle vous écrivit. L'affectueuse condescendance avec laquelle vous lui répondîtes m'enhardit à vous écrire aussi. Sur le portrait qu'elle vous fit de moi, et sur mes lettres, vous vous prévîntes en ma faveur jusqu'à l'enthousiasme ; vous me

placâtes comme on place tout ce qu'on aime, au-dessus de l'humanité, et vous me promîtes un attachement sans bornes. Un succès si flatteur n'étoit pas fait pour ralentir le vif intérêt que je prenois à vous : mes sentimens s'accrurent, mes prétentions s'accrurent avec eux ; ma vanité osa vous traiter comme un autre, vous, que mon cœur distinguoit si bien ! notre correspondance avoit été commencée avec chaleur, je voulus qu'elle se soutînt de même ! j'exigeai de l'égalité dans votre ton et de l'exactitude dans vos réponses ; vous déclarâtes votre amour pour l'indépendance ; j'insistai ; vous me traitâtes durement ; et une renonciation précise à mon estime et à mon amitié, fut l'annonce du silence le plus accablant. Je n'ai jamais regagné ce que cet instant me fit perdre ;

le nom de *Julie*. Cependant, à force d'entasser les preuves de mon repentir et de mon affection pour vous, je vous amenai au point de me dire, que, le *cœur plein de moi*, vous n'aviez pu vous empêcher d'en parler à Mme. de Luxembourg. Je jouissois donc de la douceur de vous occuper presque sans partage, lorsque vous m'adressâtes l'*Éducation*. Si vous m'aviez plu, auteur de *Julie*; auteur d'*Émile*, vous deviez m'enchanter; et puis, indépendamment de vos talens, et de vos nouvelles bontés pour moi, quel concours de choses intéressantes! L'état de votre santé, celui de votre fortune; votre éloignement; ses circonstances; en un mot, toutes les disgrâces dont vous faites une peinture si frappante dans votre lettre à M. l'archevêque. . . . . On

m'apporte une lettre. . . . . elle est de vous; je reconnois vos caractères. . . . . O mon ami! mes plaintes cessent; pardonnez-moi de n'avoir pas le courage de les supprimer, et jugez par leur espèce, si quatre mois d'oubli avoient pu introduire l'indifférence dans mon ame! Mon cher J. J., mon adorable ami, jamais personne ne vous aimera comme moi. Vous me demandez si ce sont des lettres que je veux. Eh! sans doute j'en veux, puisque cette précieuse amitié dont vous m'assurez ne peut avoir d'autres interprètes. Vous m'aimez; vous pensez à moi; mais, qu'est-ce qu'un bonheur ignoré? Et comment croire qu'au milieu des *tracas* où vous êtes, des sentimens cultivés si loin, n'éprouveront aucune langueur? Allons, c'en est fait, je ne soupçonnerai

plus leur constance : ne m'écrivez point ; ce que vous me dites *de l'aversion* que vous avez pour écrire des lettres, me fait redouter d'en recevoir de vous. Cependant, où il n'y a point de contrainte, l'aversion ne sauroit exister. Ne m'écrivez donc que quand vous voudrez, et sur-tout rassurez-moi sur votre santé ; votre changement de date confirme ce que j'ai ouï-dire du votre changement d'habitation ; les froids excessifs viennent ; tout cela m'alarme. Adieu, mon inestimable ami ; je ferai tout ce que vous voudrez. Vous voulez que j'attende que vous m'écriviez, je vous attendrai ; mais n'allez pas oublier que je vous attends.

Ce 24.

Quand j'aurois fermé ma lettre tout de suite, grâce à votre arrangement

avec M. Junet, vous ne l'auriez pas eue un jour plutôt : ainsi, j'ai voulu attendre que j'eusse vu papa, car il est toujours dans ce pays. N'y a-t-il pas d'instans où vous voulussiez être à sa place, mon ami ? Je sais bien que vous ne répondrez pas à cela, et je vous en remercie, quoique vous y pussiez répondre. Cet honnête homme que je vois très-souvent, a été enchanté de votre souvenir. Eh! comment une ame que mes attentions touchent, ne seroit-elle pas pénétrée des vôtres ? Il vous prie d'agréer les assurances de sa reconnoissance et de sa parfaite considération pour vous. Ce bon papa m'a embrassée dans le premier mouvement de la joie que lui a causée la commission dont vous m'aviez chargée. Il vous est bien attaché, et je l'en aime encore davantage. M. du Terreaux qui étoit

avec lui chez moi, vous prie de trouver bon qu'il soit de moitié dans tout ce que je dois vous dire de la part de papa. Adieu, mon cher ami : je vous souhaite une bonne santé, et beaucoup de mémoire.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 21 octobre 1764.

La fin de votre dernière lettre, chère Marianne, m'a fait penser que je pourrois peut-être vous obliger, en vous mettant à portée de me rendre un bon office. Voici de quoi il s'agit. Mon portrait, peint en pastel par M. de la Tour, qui m'en a fait présent, a été remis par lui à M. Lenieps, rue de Savoye, pour me le faire parvenir. Comme je ne voudrois pas exposer ce bel ouvrage à être gâté dans la route par des rouliers, j'ai pensé que si votre bon papa étoit encore à Paris, et qu'il pût sans incommodité mettre la caisse sur sa voiture, il voudroit bien peut-être, en votre faveur, se charger de cet embarras. Ce-

pendant, comme il se présentera dans peu quelqu'autre occasion non moins favorable, je vous prie de ne faire usage de celle-ci qu'en toute discrétion.

Je rends justice à vos sentimens, chère Marianne ; je vous prie de la rendre aux miens, malgré mes torts. Le premier effet des approches de l'hiver sur ma pauvre machine délabrée ; un surcroît d'occupations inopinément survenues ; de nouveaux inconnus qui m'écrivent ; de nouveaux survenans qui m'arrivent, tout cela ne me permet pas d'espérer de mieux faire à l'avenir, et cela même est mon excuse. Si le tout venoit de mon cœur, il finiroit ; mais venant de ma situation, il faut qu'il dure autant qu'elle. Au reste, à quelque chose malheur est bon. Vous écrire plus souvent me seroit sans doute une occupation bien douce ; mais j'y

perdrois aussi le plaisir de voir avec quelle prodigieuse variété de tours élégans vous savez me reprocher la rareté de mes lettres, sans que jamais les vôtres se ressemblent. Je n'en lis pas une sans me voir coupable, sous un nouveau point de vue. En achevant de lire, je pense à vous, et je me trouve innocent.

(*De Marianne.*)

Le 26 octobre 1764.

NON, le sort ne me réserve point de satisfaction sans mélange; vous en allez juger, mon cher ami. J'étois hier à table chez moi, avec MM. du Phly que vous connoissez, du Terreaux de Paris, Breguet et son jeune compagnon de voyage, quand on me remit votre lettre. A peine le dîné étoit-il fini, que j'allai m'enfermer dans mon cabinet pour la lire. Le premier sentiment qu'elle m'inspira, fut la reconnoissance; il n'y avoit pas de temps à perdre pour mettre vos faveurs à profit; papa devoit partir ce matin. M. du Phly, qui n'est point dans mon secret, me gênoit horriblement : j'appelai papa avec le plus grand empressement; je

jouissois du plaisir qu'il alloit avoir à m'entendre ; je lui dis ce que vous demandiez de lui ; il me répondit qu'il se chargeroit bien volontiers de la commission dont vous daigniez l'honorer, pourvu que la caisse pût s'arranger sur sa voiture, qui est très-petite, et à condition que vous permettriez que ce ne fût pas par rapport à moi, qu'il vous rendit ce léger service. Voilà ce qui s'appelle faire un compliment vraiment honnête ! Papa connoît bien la route de mon cœur. J'appelai M. du Terreaux, dont nous avions besoin pour faire reconnoître papa de M. Lenieps, ne voulant pas produire ma lettre. Tout ce mouvement fit sentir à M. du Phly que j'étois en affaire avec ces Messieurs ; il me connoît, n'en conclut rien à mon désavantage, et sortit. Aussitôt que

nous fûmes libres, il me vint à l'esprit, que si M. du Terreaux vouloit m'introduire chez M. Lenieps, je pourrois voir votre portrait; c'étoit une occasion que je ne devois jamais retrouver: il le voulut bien. L'espérance de contribuer à la sûreté de ce précieux ouvrage m'avoit enchantée; celle de le voir mit le comble à mon enthousiasme; cette démarche me paroît toute simple: voit-on des inconvéniens à ce qu'on desire! Je prends le carrosse d'un homme qui m'arrive sur ces entrefaites; je le renvoie, lui; je m'embarque avec MM. Breguet et du Terreaux pour aller chez M. Lenieps. Le cœur me bat, la joie pétille dans mes yeux; nous arrivons..... Il étoit emballé! mais emballé..... comme par les mains de la jalousie. Ah! mon ami, cela est affreux. Aussi en eus-je un mal de tête..... Il

faut pouvoir saisir une idée de cette espèce avec autant d'avidité et de force que moi, pour savoir ce qu'il en coûte de la perdre. Toutefois ma ressource fut de m'oublier totalement pour ne songer qu'à vous. Je me fis donner votre portrait, et je le portai sur mes genoux depuis la rue de Savoie jusque dans la rue du Bacq, où j'allai pour voir si la voiture de papa pourroit le contenir sans risques. Heureusement, la place qu'il lui destinoit paroissoit faite exprès. Enfin, il fallut faire mes adieux à cet excellent homme, et je quittai avec un regret presqu'égal le dépôt et le dépositaire. Mon ami, croyez-vous ne me rien devoir pour la fausse joie que vous m'avez causée? Sûrement l'intelligence ne vous manquera pas. Puissiez-vous être aussi bien

ntentionné que je suis ambitieuse et discrète !

Mon papa ira certainement lui-même vous remettre le trésor que je lui ai confié : je vous en prie, mon charmant ami, achevez sa satisfaction, en paroissant flatté des sentimens qu'il vous a voués : il mérite toute votre estime. Sous des dehors ordinaires, il cache un cœur qui ne l'est pas. Quel inépuisable fonds d'humanité, de bienfaisance, de sensibilité, de reconnoissance, de désintéressement, de bonté en tout genre la Providence lui a donné ! Et puis, comme il m'aime ! Oh ! s'il avoit autant de génie que vous, vous ne seriez que le second homme du monde.

Vous me dites de n'user qu'en *toute discrétion* de l'occasion du dépôt de

papa, parce qu'il s'en trouvera dans peu de *non moins favorable*. Non moins favorable! et vous ne le devrez ni à moi, ni à mon ami! Ah! mon cher Jean-Jacques, vous avez de cruels momens.

Je ne conçois pas trop comment un homme qui fait sonner si haut son indépendance, croit excuser ses torts, en disant que des inconnus lui écrivent et lui arrivent. Est-ce être indépendant que se devoir à tant de gens? Au reste, vous avez beau m'entretenir du plaisir que vous prenez à observer *la variété* de mes reproches, vous ne m'inspirerez point le desir de me venger en les supprimant : je continuerai seulement d'y mettre toute la douceur que *Julie* y auroit mise. L'amusement qu'ils vous procurent peut bien me consoler de votre silence, mais non pas me dé-

dommager de vos lettres ; et je dois vous dire que, comme je sens également tout ce qui me vient de vous, mes remercimens seroient aussi *élégans* que mes plaintes.

Vous rendez justice à mes sentimens, dites-vous ; oui, la justice d'y croire. Vous n'avez pas besoin d'une foi bien *robuste* pour cela. Les croyez-vous bien payés aussi, quand vous me parlez d'occupation, que vous ne me détaillez jamais, quand je n'ai pas la moindre part à votre confiance, quand vous n'acquittez pas, même actuellement, la parole que vous me donnâtes sans me connoître ?..... Aussi, qui ne seroit encouragé pour vos succès ? Adieu.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 16 décembre 1764.

Je n'ai pas eu, chère Marianne, en recevant mon portrait, que M. Breguet a eu la bonté de m'envoyer, le plaisir que vous m'annonciez de le recevoir de lui-même. La fatigue, le mauvais temps qu'il a eu durant son voyage, l'ont retenu malade dans sa maison; et moi, depuis deux mois enfermé dans la mienne, je suis hors d'état d'aller le remercier, et lui demander, un peu en détail, de vos nouvelles, comme je me l'étois proposé. Donnez-m'en donc vous-même, chère Marianne, en attendant que je puisse voir votre bon papa, si digne de l'éloge

que vous en faites, et de l'attachement que vous avez pour lui. Quant à moi, je ne suis qu'un ami peu démonstratif quoique vrai, réputé négligent parce que ma situation me force à le paroître, et trop heureux de recevoir de vous, à titre de grâce, des sentimens que vous me devrez, quand les miens vous seront mieux connus. En attendant, il vaut mieux que vous m'aimiez, et que vous me grondiez, que si vous paroissiez contente sans l'être. Tant que vous exercerez sur moi l'autorité de l'amitié, je croirai qu'au fond vous rendez justice à la mienne, et que c'est pour me laisser moins voir ma misère que vous vous en prenez à ma volonté. Voilà du moins le seul sens que devroient avoir vos reproches. Si je pouvois vous écrire et vous com-

plaire autant que je le desire, et que vous fussiez équitable, le papa lui-même ne vous seroit pas plus cher que moi.

J'apprends avec grand plaisir qu'il est beaucoup mieux.

(*De Marianne.*)

Le 28 décembre 1764.

Je savois par mon papa, qu'un concours de circonstances désagréables, l'avoit empêché d'exécuter un projet, où ses sentimens pour vous avoient eu bien plus de part que la politesse, cher Jean-Jacques. Son intention est bien de profiter du premier moment, dont le temps et sa santé le laisseront disposer, pour aller vous remercier de la confiance que vous lui avez marquée. J'espère qu'il vous entretiendra de moi : je serois flattée qu'il vous montrât la lettre par laquelle je l'en prie : vous y verriez combien je suis modeste, sur un point, où peut-être je serois pardonnable de ne l'être pas. L'obligeante façon

dont vous me parlez de cet excellent homme, me pénètre de satisfaction ; votre bienveillance est d'un si haut prix à mes yeux, que je voudrois qu'elle s'étendît sur tout ce que j'aime.

Votre dernière lettre est bien séduisante, cher Jean-Jacques ; sans les fruits amers de l'expérience, elle auroit bien de quoi égarer mon imagination. On diroit, à vous entendre, que vous me préparez quelque preuve d'attachement, aussi victorieuse que les argumens des *Lettres de la Montagne;* pour moi, je gagerois bien que tout cela se réduira à recevoir quelquefois avec bonté, les protestations du mien. En vérité, je ne connois point d'amitié aussi coquette que la vôtre.

Je les ai lues, ces fameuses lettres ; bien que je pusse les citer sans cela. Un de mes amis, qui sait avec quelle pas-

sion je desire vos ouvrages, a tant fait pour qu'on les lui prêtât, qu'il me les a prêtés. Entre tous les plaisirs qu'elles m'ont procurés, celui de vous y reconnoître n'a pas été le moins sensible : jugez si je suis digne de les lire, il y a quelques endroits qui m'ont attendrie jusqu'aux larmes. Je me roidis cependant avec assez de succès contre la beauté de votre style; car, enfin, si, comme vous le dites, elle ne prouve pas que vous ayez tort, elle ne prouve pas non plus que vous ayez raison. Mais, ce à quoi je ne résiste point, c'est à la probité qui est l'ame de vos écrits : elle m'entraîne malgré moi, et me rendroit vos erreurs dangereuses, s'il étoit possible qu'avec un cœur si droit, vous eussiez un esprit gauche.

Mon amie, ma Claire, la fille aînée de mon papa, celle qui vous ressem-

ble, a fait connoissance avec M. de Valdahon : elle m'a dit qu'il lui avoit fait de vous un si éminent éloge, qu'il ne pouvoit convenir qu'à vous. Ce qui m'en a le plus agréablement affectée, c'est qu'il prétend qu'on ne peut obtenir de considération dans le pays que vous habitez, qu'en se déclarant votre partisan. Pour une ame susceptible de reconnoissance, c'est un engagement à ne le point quitter : prenez-y garde, cher Jean-Jacques. Je suis charmée que ma bonne amie ait entretenu ce jeune homme, parce qu'il n'y a point de particularités sur votre compte, qui ne soient intéressantes : mais, pour moi, à qui elles reviendront par elle, je ne veux point le reconnoître : on n'est pas porté à aimer les gens plus heureux que soi ; il vous a vu, il a joui de votre conversation ; vous avez pris part à ses

peines. Qu'est-ce qui l'a conduit au bonheur que je lui envie? Qu'est-ce qui m'en éloigne? C'est sur quoi il ne faut pas réfléchir.

La rigueur du froid qu'il fait ici depuis le 22, me fait bien souffrir pour vous : il est si préjudiciable à votre santé : elle m'est si chère; j'en ai si rarement des nouvelles!..... Eh quoi! toujours sentir l'importunité de ses plaintes, et n'y renoncer jamais!.... Adieu, cher Jean-Jacques, puisse l'être incompréhensible qui vous a déjà tant donné, vous donner encore une longue suite d'années, dont les chagrins et les souffrances ne nous dérobent pas l'utilité.

(De la même.)

Le 6 février 1765.

On m'a remis sous enveloppe et de la part de l'auteur, *les Lettres de la Montagne*, en deux volumes, et d'une fort belle impression. Recevez-en mes sincères remercîmens, mon cher Jean-Jacques; et croyez que quand vous ne fourniriez pas sans cesse de nouveaux objets à ma reconnoissance, mes seules réflexions l'accroîtroient tous les jours.

Je sors d'une incommodité qui, sans vous, auroit été une maladie; j'ai eu un violent mal de gorge, avec une forte fièvre, et un assoupissement invincible. Je n'ai point vu de médecin; et à l'aide des bains de pieds que vous m'avez conseillés, et d'un topique assez dégoûtant (ce sont des vers de terre), appliqué sur ma gorge; j'ai été quitte

de mes maux au bout de cinq jours. Ils étoient pourtant aussi aigus que ceux qui vous arrachèrent autrefois en ma faveur, une exclamation si énergique : ce souvenir qui paroît si agréable, ne frappe point mon imagination, sans faire gémir mon cœur..... Adieu, mon trop célèbre ami, pour la première fois, je vous prie de ne me point écrire, à moins que ce ne soit un plaisir pour vous. Cependant, je suis inquiète de votre santé : jamais votre satisfaction ne m'a été si précieuse, jamais je n'ai tant craint tout ce qui peut l'altérer. Ah ! que le ciel n'a-t-il placé votre bonheur dans la douceur d'inspirer l'attachement le plus vif, la plus tendre admiration, et l'estime la plus étendue ! mon ame pourroit y suffire.

(*De Rousseau.*)

. . . . A Motiers, le 10 février 1765. . .

. . . . . .

L'orage nouveau qui m'entraîne et me submerge, ne me laisse pas un moment de paix pour écrire à l'aimable Marianne; mais rien ne m'ôtera ceux que je consacre à penser à elle, et à faire d'un si doux souvenir une des consolations de ma vie.

Prêt à faire partir ce mot, je reçois votre lettre: j'en avois besoin, j'étois en peine de vous. Puisque vous voilà rétablie, j'aime mieux qu'il y ait eu de l'altération dans votre corps, que dans votre cœur; le mien, quoique vous en disiez, est pour vous toujours le même; et, si tant d'atteintes cruelles le forcent à se concentrer plus en dedans, il y

nourrit toutes les affections qui lui sont chères. Vous avez un ami bien malheureux, mais vous l'avez toujours...

. . . . . .

. . . . . je ne cache point ma foiblesse en vous écrivant; vous sentez ce que cela veut dire.

(*De Marianne.*)

Le 25 février 1765.

Je suis bien touchée, cher Jean-Jacques, de ce que, malgré toutes vos peines, vous ayiez songé à me rassurer sur vos sentimens pour moi, avant d'avoir reçu ma seconde lettre. Cependant, ce qui traverse si opiniâtrement votre bonheur, ne sauroit augmenter le mien; et j'aimerois bien mieux que cette marque de bonté, qui a assez de prix par elle-même, n'en tirât pas un si grand de la circonstance où vous vous trouvez.

Il y a longtemps que ma réserve me pèse, et que je souffre de la vôtre: ainsi, puisqu'enfin vous me traitez en amie, je vais vous parler à cœur ouvert.

Je respecte votre foiblesse, cher Jean-Jacques, mais je ne la conçois pas. En consacrant votre plume à la vérité, n'avez-vous pas dû préparer votre ame à la constance? Vous, qui paroissez si bien connoître les hommes, comment avez-vous pu penser qu'ils accueilleroient celui qui condamne leurs mœurs par ses exemples, et foudroie leurs préjugés par ses écrits? La route que vous avez prise, ne devoit pas vous conduire au repos, mais à la célébrité; vous n'avez pu l'ignorer: après avoir eu l'audace qu'il falloit pour atteindre à son plus haut degré, manqueriez-vous de la fermeté nécessaire pour supporter les adversités dont elle est accompagnée; et ne seriez-vous pas aussi fort d'avoir publié *Emile*, devant vos ennemis, et devant vous-même, que devant Dieu? C'est à ceux

qui s'intéressent à vous, c'est à moi, et non pas à vous, à succomber sous les coups qu'on vous porte ; parce que ma sensibilité est à découvert, et que la vôtre doit être défendue par les vues supérieures qui ont enflammé votre génie. Aussi, je vous l'avoue, votre sort m'irrite contre votre zèle : je voudrois que vous fussiez plus tranquille et moins illustre. Vous le savez, je chéris votre personne, et j'idolâtre vos talens. Avec tout cela, vous n'êtes point irréprochable á mes yeux : je vous trouve un tort essentiel, dont vos adversaires n'ont garde de vous charger, c'est celui d'être la cause des atrocités qu'on exerce envers vous. Il faudroit que vos derniers ouvrages produisissent plus de bien que vous ne pouvez en attendre, pour que les choses se retrouvassent dans l'équilibre où

elles étoient avant qu'ils parussent. Ce qui vous concerne excepté, tout va à-peu-près comme tout alloit auparavant la publication d'*Émile* : la clarté que vous y jetez sur des matières qu'on n'est pas accoutumé à bien voir, éblouit plus de gens, qu'elle n'en éclaire; et presque tous ceux qu'elle attire, cessent d'appercevoir, non-seulement l'objet éclairé, mais la lumière elle-même. A la vérité, quelques cœurs bien disposés recueillent les semences de vertu que vous répandez à pleines mains dans cet inestimable écrit : il n'est donc utile qu'à ceux qui auroient pu s'en passer; et qu'est-ce que le bien qu'il leur fait, en comparaison de l'oppression d'un homme juste, et de la protection qu'elle assure à quiconque recherchera ses fautes, empoisonnera ses intentions, et flétrira son caractère?

Mon ami! il existe plus d'un V....., tous ne sont pas aussi maladroitement méchans que l'auteur du libelle; et la vertu, presque toujours dénuée de secours étrangers, se doit le ménagement de ne pas lutter contre le vice. Voilà ma façon de penser sur tout ce qui se passe à votre égard depuis que je vous connois. A Dieu ne plaise, qu'en vous la découvrant, je veuille porter atteinte à la satisfaction intérieure qui doit vous consoler de tout; que je croye avoir ce pernicieux crédit sur vous, ou que je l'ambitionne! Vous seriez trop malheureux, s'il vous venoit des doutes sur la bonté des raisons qui vous ont déterminé à combattre tant d'opinions reçues; car, à moins de faire l'entier sacrifice de votre amour-propre, vous vous êtes ôté tout moyen de revenir sur vos pas. Croyez cependant,

cher Jean-Jaques, que je suis toute prête à m'accuser d'injustice, quand l'opposition que la nature a pour la douleur, me force à blâmer votre conduite; et que les suites funestes qu'elle a eues, et qui en ont elles-mêmes de non moins cruelles, m'attachent toujours plus à vous. Je vous plains d'avoir éprouvé l'ingratitude de votre patrie; et davantage encore, d'avoir été obligé d'exposer aux regards de toute l'Europe, la tyrannie de ses magistrats, et la mauvaise foi de ses ministres, après avoir été l'apologiste des uns, et le panégiriste des autres; mais sur-tout après avoir dit : *il faut se taire, et ne pas imiter le crime de Cham.* Adieu, très-cher Jean-Jacques; je ne vous crois pas capable de me savoir mauvais gré de ma franchise : si vous l'étiez, il seroit bon de le savoir.

Motiers, le 10 mars 1765.

J'ai lu votre lettre avec la plus grande attention ; j'ai rapproché tous les rapports qui pouvoient m'en faire juger sainement ; c'étoit pour mon cœur une affaire importante.

Vous étiez flatteuse durant ma prospérité ; vous devenez franche dans mes misères : à quelque chose malheur est bon.

J'aime la vérité, sans doute ; mais si jamais j'ai le malheur d'avoir un ami dans l'état où je suis, et que je ne trouve aucune vérité consolante à lui dire, je mentirai.

On peut donner en tout temps à son ami le blâme qu'on croit qu'il mérite ; mais quand on choisit le moment de

ses malheurs, il faut s'assurer qu'on a raison.

Lorsque je disois, il faut se taire, et ne pas imiter le crime de Cham, j'étois citoyen de Genève; je ne dois que la vérité à ceux par qui je ne le suis plus.

Lorsque je disois, il faut se taire, je n'avois que ma cause à défendre, et je me taisois; mais, quand c'est un devoir de parler, il ne faut pas se taire: voyez l'avertissement. Adieu, Marianne.

J.-J. Rousseau.

(*De Marianne.*)

Le 19 mars 1765.

FLATTEUSE, je repousse l'épithète : jamais la flatterie n'approcha de mon cœur. J'ai été long-temps réservée vis-à-vis de vous, et toujours passionnée pour vos intérêts vis-à-vis des autres. J'aurois tort de me le reprocher ; l'ardeur de votre amitié pour moi me venge bien du ridicule que mon enthousiasme pour vous m'a plus d'une fois donné.

Je ne sais de quelle *prospérité* vous me parlez ; je ne vous en ai jamais connu d'autre, qu'un avantage décidé sur tout ce qui a osé vous combattre. Les armes qui vous l'ont valu vous

restent. Pour vous attaquer dans ce que vous appelez vos misères, il ne suffiroit pas d'être vil, il faudroit être insensé.

Je veux vous l'avouer, votre triomphe sera moins humiliant pour moi, que le soin de vous le cacher ; votre lettre m'a cruellement affectée. J'ai cependant moins à m'en plaindre que de celle où vous m'avez trompée, en me marquant une affection qu'elle dément.

Quoi que vous ayez voulu que signifiât votre signature, jamais lettre n'en eut moins besoin.

Si j'avois blessé votre amour-propre, je saurois à quoi attribuer l'aigreur de vos sentences ; mais je ne vous ai pas dit une seule vérité choquante, car je n'en connois point pour vous. Quand j'ai admiré vos ouvrages, ce n'a pas été

pour vous faire ma cour : sans le plaisir qu'ils m'ont fait, aurois-je jamais conçu de dessein de percer jusqu'à vous, et le desir de vous complaire? En les louant, j'ai suivi l'impression de ce plaisir ; ensuite j'ai trouvé que les chagrins qu'ils vous ont attirés me le faisoient payer trop cher, parce que mon cœur étoit encore plus touché que mon esprit, et je me suis cru assez sûre de vous pour laisser parler ma tendresse. Tout mon tort se réduit à une erreur. Si vous voyez autre chose dans mes lettres, vous ne lisez pas aussi bien que vous écrivez, cher Jean-Jacques. Au reste, ce n'est pas le premier caprice que vous me faites endurer ; heureux ou malheureux, vos sentimens dépendent de vos idées ; elles changeront encore, et vous me rendrez justice.

TAYLOR INST. OXFORD

Vous vous taisez sur ce que je désapprouve, et vous vous justifiez sur ce dont je vous plains : appliquerois-je, mal ma sensibilité et ma censure ? Quoi qu'il en soit, aussi modeste que sensible, je ne me croyois pas assez importante pour effleurer votre tranquillité, quand même je me serois déclarée contre vous ; et j'étois bien loin de m'attendre aux éclats de votre colère. Vous avez tous mes vœux, cher Jean-Jacques ; vous auriez tous mes regrets, si je croyois avoir exercé un seul instant le funeste pouvoir de vous nuire. Dans notre commerce, toutes les peines doivent être pour moi ; c'est un marché auquel mon cœur a souscrit depuis long-temps. En vain ma fierté s'indigne de ce que d'un trait de plume vous disposez de mon repos ;

mon penchant plus fort qu'elle, met vos droits en sûreté. Vous n'avez rien fait pour le faire naître, et peu de choses pour le nourrir; vous en faites inutilement beaucoup pour le détruire; je pourrai cesser de vous le dire, mais je vous aimerai toujours; cela posé, il ne tiendra qu'à vous d'entendre mon silence, quand vous m'aurez forcée à le garder. Je chéris en vous, des vertus sans prix et des talens sans nombre: après avoir franchi tant d'obstacles, pour vous offrir l'hommage du plus sincère attachement, je ne renoncerai point à mon choix, parce que vous me traitez quelquefois moins bien que je ne devrois m'y attendre. Eh! qui a pu aimer J.-J. Rousseau, à cause des qualités de son ame, se croira-t-il fondé à s'en détacher à cause des défauts de son humeur? Ce seroit excuser son

ingratitude envers le soleil, sur ses éclipses.

Si je vous avois *flatté* durant votre *prospérité*, à supposer que vous entendiez par ce mot le temps où vous n'aviez point éprouvé d'injustices, auriez-vous rompu avec moi, avant votre départ de France?

(*De la même.*)

Le 22 avril 1765.

ENCORE un jeudi de passé, et point de nouvelles ! Vous m'attendez, cher Jean-Jacques, et vous avez bien raison. Le même sentiment qui m'arrêteroit vis-à-vis de tout autre homme, précipite mes pas vers vous. Vous êtes malheureux ; vous vous croyez offensé ; vous êtes *Vous*, enfin ; le moindre de ces titres doit l'emporter sur les petites bienséances de mon sexe. Si votre silence est causé par vos occupations, je me garderai bien de me plaindre, si ce n'est de ce que les objets qui vous entraînent loin de moi ne sont pas aussi flatteurs que je voudrois que le fût tout ce qui vous environne. Mais, s'il

est l'effet de votre mécontentement, c'est pour vous-même que je m'en plaindrai. Vous ne m'avez pas bien jugée, quoique vous ayez *examiné* ma lettre avec *attention*. Souffrez que je pèse mes torts avec vous, non pas à dessein de me défendre ; mais, s'il est possible de vous ramener, ma faute a-t-elle, peut-elle avoir d'autre principe que l'extrême vivacité de mon attachement pour vous ? Ai-je jamais cessé, quand j'ai osé vous blâmer, de suspecter mon jugement ? Suis-je la seule qu'une affection profonde ait égarée ? Pouvez-vous légitimement me faire un crime d'avoir été la dupe de mon zèle ? Et quand c'en seroit un, croyez-vous ne m'en avoir pas assez punie par la dureté de votre réponse et l'odieuse imputation sur laquelle elle rouloit ? Quoi ! cher Jean-Jacques, vos écrits respirent la

bonté ; ils font plus, ils l'inspirent ; et, pour une indiscrétion qui n'a pu vous compromettre, dont elle n'a pris que vous pour confident, une amie à toute épreuve perdroit tous ses droits sur votre cœur ! Je ne le croirai point ; je ne puis me résoudre à déshonorer l'image que l'auguste amitié a tracée de vous dans mon ame. Un homme assez vindicatif pour immoler les engagemens les plus sacrés aux frivoles intérêts de la vanité, n'est point l'ami que je préfère à tout autre. *Je dis aux intérêts de sa vanité* ; car, si vous ne revenez pas à moi, il est clair que je n'ai offensé qu'elle. Prenez-y garde, cher Jean-Jacques ; si vous continuez d'être injuste, vous deviendrez barbare. J'ai des raisons de craindre qu'il ne se forme un polype dans mon cœur : vous savez qu'il n'y a point de maladie

dont le chagrin ne hâte les progrès, et vous savez tout aussi bien que votre abandon me touche assez sensiblement pour m'en donner beaucoup. Ne suis-je pas assez malheureuse de vous avoir fait de la peine, moi, pour qui l'impossibilité de vous en épargner en est une insupportable ? . . . . . Ah ! quoi que vous pensiez sur mon compte, puissent tous ceux qui influent sur votre sort, être disposés pour vous comme moi.

(De la même.)

Le 18 mai 1765.

DANS un homme comme vous, mon cher Jean-Jacques, tout doit être éloquent pour une femme comme moi; cependant, quand votre silence parle contre vous, je ne puis me résoudre à l'entendre. Ce n'est pas en vous taisant que vous me persuaderez des choses, dont la haute opinion que j'ai de vous rejeteroit les preuves les plus claires. Jusqu'à ce que vous m'ayez dit aussi affirmativement que vous savez dire, que vous avez rompu tout commerce avec moi, je me flatterai que c'est l'infidélité de la poste, et non votre volonté qui me prive de recevoir de vos nouvelles, et je ne cesserai de vous en

demander. Pourrois-je accuser mon ami de ce dont le hasard peut être seul coupable ? Il est difficile, je l'avoue, d'imaginer que les lettres que je vous ai écrites depuis celle qui vous a indisposé contre moi, ne vous soient point parvenues ; ou que si vous les avez reçues, et que vous y ayiez répondu, votre réponse ne soit pas venue jusqu'à moi : mais, l'est-il moins de vous croire implacable ? Puis-je, sans le dernier degré de certitude, penser qu'alliant l'orgueil, l'injustice, l'inconséquence et la cruauté, vous détruisez de sang froid le repos et la santé de votre amie, pour vous venger de ce qu'elle a eu le malheur de se tromper ? De se tromper ! l'engagement . . . . . Mais, passons ; les satisfactions que vous ne me donnez pas ne sont pas celles qu'il faut à ma délicatesse. Croirai-je que vous récompen-

sez mon zèle, comme vous devez punir celui de vos persécuteurs, et que vous démentez dans un moment tant de protestations que je croyois sacrées, uniquement parce que, selon vous, j'ai cessé de vous flatter ? Croirai-je que votre cœur, qui se montre si aimant, si sensible au plaisir d'être aimé, et qui doit avoir dicté cette phrase, *on peut résister à tout, hors à la bienveillance*, n'a pu entendre une seule fois la voix de la confiance, sans se fermer pour jamais à celle de l'amitié ? Croirai-je que votre affection, fruit tardif de mes empressemens, ne s'est attachée à rien de ce qui compose mon caractère; que, malgré les éloges que vous m'avez prodigués, je n'ai jamais eu de recommandable pour vous que la préférence que je vous ai donnée; que votre ame, que vous peignez si suscep-

tible de reconnoissance, croit ne me plus rien devoir, et que par conséquent dans vos idées, aimer, c'est applaudir? Croirai-je que toutes vos vertus résident dans votre tête; que vos attrayans dehors cachent un naturel vicieux; enfin, que vos écrits sont un masque, à la faveur duquel vous avez usurpé la considération publique, et le culte presque divin que je vous ai rendu? Non, mon ami, je ne le croirai point, que vous ne me l'ayez attesté vous-même: qui vous chargeroit de tant d'horreurs, ne seroit à mes yeux qu'un calomniateur infâme; vous seul avez assez de crédit sur moi, pour me convaincre que vous n'en méritez plus. Ah! faites-en un plus doux usage; rendez-moi le bonheur si chèrement acheté, de compter sur des sentimens que vous me devez, que vous m'avez promis, dont j'ai joui, si

vous êtes sincère. Justifiez par le sacrifice d'un ressentiment puéril, la tendre prévention que j'ai conçue pour vous, comme je justifie par l'inaltérable constance de mon attachement, l'enthousiasme que vous avez marqué pour moi. Souvenez-vous combien je vous ai aimé, puisque vous ne voulez pas voir combien je vous aime. Que de duretés je vous ai pardonnées! Que d'alarmes votre éloignement, vos chagrins, vos souffrances m'ont causées! Quel cas ne devez-vous pas faire d'une femme, capable, en amitié, d'autant de sollicitudes que l'amour en comporte, et qui les a toutes éprouvées pour vous! Comparez la conduite de plus de trois ans et demi avec les torts d'un instant; et puis, si vous l'osez, mettez un prix au retour de votre bienveillance; mais n'oubliez pas que vous traitez avec une

femme, à qui vous avez écrit, à *Julie*! *Je joindrois une épithète, si j'en connoissois quelqu'une qui pût ajouter à ce mot.* — *Il faudra que vous soyez bien inexorable, si la disposition où je suis de m'humilier devant vous ne vous appaise pas.* — *Si vous calculez encore avec moi, je pourrai bien vous adorer toujours, mais je ne vous écrirai de ma vie.* — *Si vous lisiez dans mon cœur, vous le verriez plein de sentiment pour vous.* — *De toutes les choses que je connois de vous, il y en a mille qui m'enchantent, et pas une qui me déplaise.* — *Mon cœur vous venge assez de mes torts avec vous, pour vous épargner le soin de m'en punir.* — *En vérité, vous êtes trop ma Dame, pour que je vous appelle Madame plus long-temps.* La crainte d'un grand

danger absorbe celle d'un moindre ; je n'appréhende plus le minutieux *reproche de compter des lettres, et de souligner des mots ;* et, si je ne vous rapporte pas tous les traits enchanteurs dont vous avez fait des armes contre ma tranquillité, c'est qu'ils sont innombrables. Au reste, en voilà assez pour vous faire rougir, si je vous ai perdu, ou de vos sentimens, ou de votre inconstance. Adieu, mon cher Jean-Jacques : quel avantage j'ai sur vous, si je vous aime la dernière !

Avez-vous reçu le jugement des *Calas*, que j'ai adressé pour vous à Mme. Girardier, afin qu'il vous parvînt plus vite.

(*De Marianne.*)

Le 3 juillet 1765.

J'AI eu tort, j'en suis plus persuadée que jamais : je viens de relire les lettres de la Montagne. *L'homme le plus juste*, y est-il dit, *quand il est ulcéré, voit rarement les choses comme elles sont.* Je ne me flatte pas d'être aussi juste que cet homme-là ; et, quand je vous ai blâmé, j'étois ulcérée. Peut-être avois-je tort ; quoi qu'il en soit, je vous aime trop pour vous dire ce qui aliénoit mon jugement. Mais une faute si constamment reconnue, si souvent avouée, tant de fois réparée, si long-temps expiée, ne pourra-t-elle jamais trouver grâce auprès de vous ? Je ne puis le concevoir ; et ne pensez pas

que ma raison encore offusquée par le trouble de mon imagination, me fasse juger votre conduite envers moi aussi ridiculement que je jugeai, pour mon malheur, votre conduite envers le public, ou plutôt envers vous-même. Je suis calme sur l'objet qui m'avoit émue; le bandeau tombé, ma vue n'en est devenue que plus perçante. D'ailleurs, mon ami, la fille aînée de M. Breguet, Mme. Prieur enfin, qui, à titre de confidente de mes peines et de mes plaisirs les plus intimes, sait tout ce qui se passe de vous à moi, trouve, ainsi que moi, l'éternelle durée de votre ressentiment incompréhensible. Je veux, pour vous le prouver, transcrire ici ce qu'elle m'en écrivit, en me renvoyant la dernière lettre que je vous ai adressée. « J'ai admiré à quel point ta délicatesse » s'est augmentée, à l'égard de ton

» illustre ami. Il n'y a que ce principe » qui puisse causer l'incertitude où tu » es, sur l'effet que ta lettre produira » sur son cœur. Peut-être sera-t-il » étonné que la crainte de le trouver » ingrat, t'ait fait supposer dans son » caractère les vices d'un scélérat; mais » cette supposition est entourée de tant » de choses honnêtes, que, malgré ma » prévention contre ta lettre, je n'y ai » pas trouvé une phrase qui n'exprimât » un sentiment flatteur. » Cette prévention étoit la suite de l'improbation que mon amie avoit donnée à l'excès de sensibilité qui m'avoit indisposée contre vous. « Si l'ame de ton ami n'est pas » remuée par la force de tes représen- » tations; si son cœur ne s'échauffe » pas à la douce chaleur de ses re- » proches, ce sera une preuve de l'al- » tération de ses organes; car, fût-il le

» plus pervers de tous les hommes, son
» orgueil lui inspireroit de se montrer
» sensible aux témoignages de ton in-
» vincible attachement. Nous verrons
» donc, ma chère amie, qui de nous
» deux aura mieux connu cet intéres-
» sant personnage. Mais je ne me con-
» solerois pas, si l'événement détruisoit
» mon heureuse prévention. Il faudroit
» brûler nos livres comme des recueils
» d'impostures, plus propres à nous
» inspirer de la haine pour leur abo-
» minable auteur, que de l'amour pour
» les fausses vertus que son cœur af-
» fectoit. Chér Jean-Jacques, jamais,
» jamais cette horrible idée ne sera
» réalisée par toi. »

Voilà, mon ami, comment une personne douée d'une ame tendre, et d'un esprit si juste et si éclairé, que la plus ardente amitié ne sauroit le séduire,

s'explique sur notre position respective. Il est vrai que les gens d'un sens droit sont les plus sujets à se tromper, parce qu'ils présument toujours ce qui doit être ; mais, quand il s'agit de vous, est-ce une raison de se défier de leurs idées ? Vous me direz peut-être que l'opinion que mon amie et moi pouvons prendre de vous, vous est très-indifférente : fort bien ; mais vous, homme sensible et moraliste austère, quand votre cœur et votre conscience vous accuseront de punir, avec une sévérité outrée, une errreur qui ne vous a porté aucun préjudice, et dont le plus vif repentir me fait peut-être une vertu, quelle passion en vous sera assez éloquente pour leur répondre ? La vengeance parlera-t-elle plus haut qu'eux ? Et quand cela seroit, en étouffant leurs plaintes, cicatrisera-t-elle leur blessure ?

Comment vous pardonnerez-vous, de ne vous être pas laissé vaincre par l'expression de mes regrets, de vous être refusé à mes empressemens, d'avoir tenu à des protestations d'attachement, qu'il faut bien après tout que vous croyiez sincères; car je vous défie, tout habile que vous êtes, d'imaginer un intérêt qui pût m'engager à vous tromper? Quoi! vous que je croyois perpétuellement occupé à faire le bien, soit par sentiment, soit par principe, vous, Jean-Jacques, vous vous complaisez à me faire du mal!... Peut-être d'autres trouveroient-ils plus de dignité à cacher l'effet que produit sur moi votre refroidissement; pour moi, je mets la mienne à me montrer telle que je suis; je ne veux point vous braver, c'est la ressource des lâches. Votre silence m'affecte, mon ami; il

m'affecte à un point qui vous rend bien coupable. J'ai beau me dire que la faute que j'ai faite ne pouvoit partir que d'un bon cœur, vous me faites craindre qu'elle n'ait corrompu ou démasqué le vôtre.

Vous qui établissez avec tant d'équité que la peine doit toujours être proportionnée à la nature et à la gravité du délit, n'auriez-vous pas dû borner votre ressentiment à l'accablante lettre que vous m'écrivîtes en réponse à celle dont vous aviez à vous plaindre? Le méprisant silence qui la suit, mis en opposition avec toutes les démarches que j'ai hasardées pour vous ramener, n'a-t-il pas fait disparoître depuis long-temps la proportion que vous exigez vous-même? Il est affreux de s'éloigner ainsi de ses propres maximes. De quelle utilité voulez-vous que me soient vos le-

çons, si vous les démentez par votre exemple? Hélas! pour prix d'une amitié si tendre, je serai donc la seule pour qui vous n'aurez rien fait?.. Rien fait! ah! vous risquez d'anéantir en moi cette douce confiance qu'une ame honnête prend aux gens de bien, et d'où nait infailliblement l'émulation de les imiter. A quelle vertu croirai-je encore, si la vôtre n'est qu'un fantôme? A quels beaux discours ajouterai-foi? Quelles bonnes actions ne me seront pas suspectes? L'humanité même, si je ne la portois dans mon cœur, ne me paroîtroit qu'un vain nom, si vous me forciez de croire que cette plume célèbre d'où elle sembloit découler, n'étoit conduite que par la soif de la gloire. Mais tout cela ne sera point. Vous cesserez de vous montrer injuste. Mon esprit se perd quand je veux chercher les raisons

qui ont pu vous porter à soutenir ce rôle si long-temps. J'ai si peu mérité la rigueur dont vous usez envers moi, que si ce jeu cruel n'étoit indigne de vous, je penserois que vous vous amusez à observer par combien de moyens je tâcherai de regagner votre bienveillance. Revenez à moi, cher Jean-Jacques, il en est encore temps : l'oubli de votre dureté n'attend qu'un mot de vous pour entrer dans mon cœur. Tout ce que vous avez été pour moi, vous le pouvez être encore, même en me privant des plus précieuses marques de votre affection. Si la société à laquelle vous vous livrez à présent, vous laisse moins de de temps que vos plus laborieuses occupations, si mon commerce vous devient à charge, dites-le moi, je me ferai justice : je n'ai pas plus le dessein, que le pouvoir d'attenter à votre liberté ; et,

si vous me promettez de garder le souvenir d'un dévouement sans exemple, je regretterai un silence, une correspondance dont j'ai si bien senti le prix. Mais je ne puis endurer que vous finissiez avec moi, comme avec une créature mésestimable : sûre de ne l'être pas, je perdrois le plaisir de vous estimer qui m'est devenu nécessaire ; une douloureuse inquiétude s'étendroit sur le reste de mes jours : vous ne pourriez l'ignorer ; et si le reproche d'avoir nui à son ennemi, est insupportable à une conscience délicate, comment supporteriez-vous celui de nuire sans cesse à quelqu'un qui vous aime, plus que personne ne vous aimera jamais ?.... Mais dans ce cas-là, la vôtre ne le seroit pas. En vérité, la tête me tourne ; je ne sais ce que je dis : mon penchant me ramène aux dépens de mon raisonnement, à

vous supposer tel que vous devez être. Vous justifierez mes notions, cher Jean-Jacques; vous me pardonnerez, vous me rendrez mon ami, vous récompenserez une persévérance capable d'effacer les plus grands torts, et de fléchir le caractère le plus féroce..... Hélas! la vie se passe à souffrir, et l'on meurt en disant *j'espère.*

Lettre de Mme. *Prieur à J.-J. Rousseau.*

Le 4 août 1765.

L'AMIE de mon cœur, celle qui, avec le plus sincère desir d'arrêter le cours de vos disgrâces, eut le malheur de vous blesser, cher et respectable auteur de *Julie* et d'*Émile*, est elle-même dans l'affliction. Une maladie contagieuse (la petite vérole et le pourpre), vient de lui enlever sa sœur unique. Si votre cœur n'étoit pas disposé à lui rendre toute son affection, la nature m'auroit trompée cruellement, en me donnant quelques traits de ressemblance avec vous. Mais non ; votre portrait, que je contemple souvent avec une tendre admiration, m'inspire

cette douce confiance, que vous ne rejeterez pas les desirs réunis de deux amies, en qui vous avez augmenté l'amour de la vertu, et qui vénéreront à jamais votre personne.

(*De Rousseau.*)

A Motiers, le 11 août 1765.

Chère Marianne, vous êtes affligée, et je suis désarmé. Je m'attendris, en me représentant vos beaux yeux en larmes. Vos larmes se sècheront, mais mes malheurs ne finiront qu'avec ma vie. Que cela vous engage désormais à les respecter, et à ne plus compter avec mes défauts, car vous auriez trop à faire; et, à mon âge, on ne se corrige plus de rien. Les violens reproches m'indignent et ne me subjuguent pas. J'avois rompu trop légèrement avec vous; j'avois tort; mais, en me peignant comme un monstre, vous ne m'auriez pas ramené; je vous aurois laissé dire,

et je me serois tû; car je savois bien que je n'étois pas un monstre. Quand nos amis nous manquent, il faut les gronder, mais il ne faut jamais leur mettre le marché à la main sur l'estime qu'on leur doit, et qu'ils savent bien qu'on ne peut leur ôter, quoi qu'il arrive. Pardon, chère Marianne; j'avois le cœur encore un peu gros de vos reproches, il falloit le dégonfler. A présent, tâchons d'oublier nos enfantillages; laissez-moi me dire mon fait sur les miens, je m'en acquitterai mieux que vous. Après cela pardonnez-moi; n'en parlons plus, et aimons-nous bien tous trois. Ce dernier mot servira de réponse à votre amie; j'espère qu'elle ne la trouvera pas trop courte. Je ne voudrois pas avoir dit ce mot-là même, si je la soupçonnois de croire qu'on peut dire plus.

Je dois des ménagemens à votre tristesse, et ne veux point vous parler de mon état présent ; mais si de longtemps je ne peux vous écrire, n'interprétez pas ce silence en mauvaise part.

(*De Marianne.*)

Le 6 septembre 1765.

Mon ami, c'est sans doute un grand bien que le retour de votre affection. Mais à quoi le dois-je, grand Dieu! à un évènement qui m'y rend presqu'insensible. Le plaisir ne prend pas sur un cœur imbibé de peine : mes yeux fixés depuis long-temps sur le plus affreux spectacle, se refusent involontairement aux objets agréables ; le charme attaché à l'amitié est devenu pour moi une source de regrets ; la nécessité de perdre ou de quitter ce que j'aime, me fait craindre de serrer les liens qui me restent encore, et je n'imagine plus de bonheur que dans l'indifférence. Aussi, je vous l'avoue, l'effet que votre lettre

a produit sur moi, n'est rien, en comparaison des puissantes émotions que ce qui vient de vous excite ordinairement dans mon ame. Le mouvement qui vous ramène à moi dans la plus cruelle circonstance de ma vie, m'a paru digne de vous; mon estime en a redoublé : j'ai applaudi à votre conduite; autrefois elle m'eût enchantée! Quelle différence de la réflexion à l'enthousiasme! Mais le moyen d'être capable d'enthousiasme, quand toutes les facultés de l'ame sont affaissées par la douleur; quand la santé est affoiblie, et la tête épuisée par l'insomnie et par les larmes? Le découragement s'est si bien emparé de moi, que je n'ai pas encore rendu un seul des importuns devoirs que l'usage impose dans la triste situation où je suis. Vous n'en avez pas l'idée, cher Jean-Jacques, de ma situa-

tion, vous ne pouvez pas l'avoir; tant de particularités inouies, en aggravent l'horreur, que, qui ne sait que la mort de mon infortunée sœur, ne peut juger de l'étendue du malheur qui m'accable. Ce n'est point par une réserve injurieuse à notre amitié que je ne m'explique pas davantage, mon illustre ami; si je pouvois vous voir, et que vous desirassiez de connoître tous mes maux, rien n'échapperoit à l'intérêt que vous daigneriez y prendre. Mais, comment entrer dans de pareils détails dans une lettre que j'ai bien de la peine à faire sans eux? O mon ami! qu'il est affreux de voir périr dans la vigueur de son âge, par les souffrances les plus aiguës, l'unique reste d'une famille tendrement chérie; de perdre à la fois sa sœur et son amie; de devoir à sa confiance la connoissance du chagrin

qui creuse son tombeau; d'en recevoir, après qu'elle y est descendue, les plus déchirantes marques de tendresse, et d'être obligé de regarder comme le plus heureux de ses jours celui qui termina sa vie! Que vous dirai-je encore, cher Jean-Jacques? Hors le sujet de mon désespoir, je ne sais rien traiter; hors le regret qui me dévore, et la crainte qui me glace, tous mes sentimens sont foibles: vous avez augmenté ce dernier par l'incertitude où votre cruelle discrétion me laisse sur votre état. S'il vous est possible de me donner de vos nouvelles, ne le négligez pas. Dans l'extrémité où je suis réduite, rien ne peut faire mon bonheur; mais, si je puis encore goûter quelques instans de joie, sans doute je dois les tenir de vous. Adieu, mon cher Jean-Jacques.

Ma seule amie, celle qui a eu la délicate attention de vous apprendre mon désastre, m'a chargée de vous dire qu'elle auroit été bien fâchée que la réponse qu'elle a reçue de vous eût été plus longue, et que le nombre de *trois* est à jamais sacré pour son cœur.

(*De la même.*)

Traduction d'une lettre écrite en italien.

Le 21 décembre 1765.

On dit par-tout que vous êtes à Paris. Si cette importante nouvelle est vraie, pourquoi me la laissez-vous ignorer? Comment la voix publique arrive-t-elle à moi avant la vôtre? Voulez-vous ajouter à tant de peines, à tant de regrets qui me tuent, le déplaisir mortel de n'avoir pu acquérir votre confiance? Me croyez-vous capable de trahir votre secret? Vous avez donc oublié combien je vous estime? Vous ne craignez donc pas de perdre la seule occasion de me voir, que peut-être le destin vous accordera dans votre vie? Hélas! je le vois avec douleur, mon cœur aura

toujours à se plaindre du vôtre. Avec tout cela, rien ne pourra jamais m'éloigner de vous. L'illustre ami, dont le génie éclaire, élève, enchante mon esprit, ne sauroit être l'objet de mes reproches; et le même sentiment qui me fait souffrir de votre indifférence, m'empêchera d'en murmurer.

Je m'exprimerois sans doute mieux dans ma langue naturelle; mais j'ai préféré celle-ci, parce qu'elle vous plaît. D'ailleurs, beaucoup de mots peuvent, sans me nuire, échapper à mes recherches, quand c'est à vous que je parle. Je vous ai aimé, je vous aime, je vous aimerai; l'amitié m'offre toujours ceux-ci : daignez les entendre; j'en aurai assez dit.

(*De la même.*)

Le 23 décembre 1765.

J'AI entendu dire que vous étiez à Paris, mon cher Jean-Jacques ; je n'ai pu le croire, puisque je ne le savois pas par vous-même. Cependant, pour ne rien négliger, ne sachant où vous prendre, j'ai adressé une lettre, pour vous, à Mme. la maréchale de Luxembourg. Si cette dame n'est pas mieux traitée que moi, ma précaution a été inutile.... Je viens d'acquérir la certitude de votre séjour ici : le plaisir de vous savoir si près de moi est cruellement balancé par votre désobligeant silence. Comment se peut-il, mon ami, que vous n'ayiez pas assez de confiance en moi, pour me communiquer cet intéressant

secret ? Vous ne savez pas si je suis discrète, me direz-vous ; mauvaise excuse : toutes les vertus se tiennent ; et j'ose dire qu'étant ce que vous me connoissez d'ailleurs, vous n'êtes pas fondé à soupçonner ma prudence. De plus, mon attachement pour vous me tiendroit lieu de principes, si j'avois le malheur d'en manquer : ce qui vous intéresse est sacré pour moi ; pour le coup, vous ne pouvez l'ignorer. Il est inconcevable qu'avec l'amitié dont vous m'avez cent fois assurée, vous soyiez à quatre pas de moi sans desirer de me voir, sûr, comme vous l'êtes, de n'en retrouver l'occasion de votre vie ; que vous ne daigniez pas m'écrire un mot ; que vous en agissiez de tout point avec moi, comme avec vos plus grands ennemis. Si quelque chose pouvoit me consoler d'un procédé aussi dur, ce

seroit l'assurance de ne le pas mériter. Mais rien ne peut adoucir le chagrin que vous me donnez en me prouvant, aussi incontestablement, que vous avez cessé de répondre aux sentimens inouis qui m'attachent à vous. Oui, *inouis*, je ne le dis point au hasard : quelque supérieur que soit votre mérite, quelque rares que soient vos vertus, quelqu'enchanteresses que soient les grâces de votre esprit, ce n'est pas pour moi que vous êtes ce que vous êtes ; et où trouve-t-on des gens qui tiennent compte de ce qu'on ne fait pas pour eux ? Vous êtes vous-même bien loin de là, mon cher Jean-Jacques, puisque vous avez oublié le vif, tendre et constant intérêt que j'ai toujours pris à vous, malgré l'inégalité de votre conduite envers moi ; ou que, vous en souvenant, vous refusez de m'en accorder la récompense. Il étoit

difficile, mon désespérant ami, que vous me fissiez une injure plus sensible que celle dont je me plains : malgré cela, je vous aime autant que jamais ; et je puis répondre, après cette épreuve, que je vous aimerai toute ma vie. Voyez si cela vous justifie : ou plutôt, mon cher Jean-Jacques, faites-moi voir que ma persévérance vous a vaincu.

(*De Rousseau.*)

A Paris, le 24 décembre 1765.

J'ai reçu vos deux lettres, Madame; toujours des reproches! Comme, dans quelque situation que je puisse être, je n'ai jamais autre chose de vous, je me le tiens pour dit, et m'arrange un peu là-dessus.

Mon arrivée et mon séjour ici ne sont point un secret. Je ne vous ai point été voir, parce que je ne vais voir personne, et qu'il ne me seroit pas possible, avec la meilleure santé et le plus grand loisir, de suffire, dans un si court espace, à tous les devoirs que j'aurois à remplir. C'en seroit remplir un bien doux, d'aller vous rendre mes hommages; mais, outre que j'ignore si vous

pardonneriez cette indiscrétion à un homme avec lequel vous ne voulez qu'une correspondance mystérieuse, ce seroit me brouiller avec tous mes anciens amis, de donner sur eux, aux nouveaux, la préférence; et, comme je n'en ai pas trop, que tous me sont chers, je n'en veux perdre aucun, si je puis, par ma faute.

(*De Marianne.*)

Le 24 décembre 1765.

VOTRE *séjour ici n'est point un secret*, Monsieur, et vous ne me donnez point votre adresse. Je sens ce que cela veut dire, et mon cœur en souffre encore plus que mon amour-propre. Comme il est présumable que j'ignorerai le moment de votre départ et le lieu que vous choisirez pour y fixer votre demeure, j'ai encore recours à M. de Lu....., pour vous faire parvenir cette lettre, parce que, quelque jour que vous partiez, et en quelque lieu que vous alliez, je ne veux pas que vous emportiez la crainte d'être encore importuné par mes reproches. Non, Monsieur, je ne vous en ferai de ma vie. Je me rends

justice ; votre bienveillance étoit une faveur dont je n'ai pu tirer le droit d'exiger que vous continuassiez à me traiter avec quelque distinction. Il est bien vrai que cette distinction auroit beaucoup contribué à mon bonheur ; mais il n'est pas naturel qu'elle coûte quelque chose au vôtre. J'ai cru que vous m'aimiez, parce que vous me l'aviez dit, parce que je le souhaitois, parce je croyois le voir, même dans la facilité que vous aviez à vous indisposer contre moi : cela a été sans doute, vous êtes incapable de me tromper ; cela n'est plus, les circonstances changent les hommes : rien ne pourroit m'arriver de plus heureux que d'éprouver leur influence. Je ne l'espère pas ; mais je puis vous répondre que vous n'entendrez parler de moi qu'après ma mort ; à moins qu'un retour de

bonté ne vous engage à me demander de mes nouvelles. Adieu, *Monsieur ;* je me sers de cette expression, parce que je dois prendre le ton que vous me donnez, quoiqu'il répugne à ma façon de penser pour vous. Je souhaite que vous conserviez tous vos amis, que vous en acquerriez encore davantage, qu'ils soient plus heureux que moi, et sur-tout, que vos infortunes, vos maux et vos froideurs ne leur coûtent pas tant de larmes.

(*De la même.*)

Le 28 décembre 1765.

Mes idées, dont vous avez disposé tant de fois, sont absolument changées depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, mon cher Jean-Jacques; M. du Terreaux m'a rendu le courage de me présenter chez vous, en m'assurant que vous me verriez sans peine. Je suis à votre porte. Si vous êtes seul, et qu'il vous soit possible de me recevoir, je serai enchantée de faire une plus ample connoissance avec vous. De grâce, ne soyez pas fâché contre moi d'avoir choisi cette heure : je sais bien que vous n'êtes visible que depuis neuf jusqu'à midi, et depuis trois jus-

qu'à six ; et voilà bien la raison de mon choix. Je suis naturellement si timide, votre présence m'en imposera tant, je serai si décontenancée, si bête, si mal à mon aise, que je serois au désespoir de trouver du monde chez vous. Au reste, mon cher Jean-Jacques, je serois bien fâchée que ma personne vous importunât autant que mes lettres : si ma visite vous contrarie, ayez seulement la complaisance de me faire dire quel jour, et à quelle heure, il vous conviendra que je revienne. Considérez cependant qu'il fait un temps affreux, que bientôt les chevaux ne pourront plus aller, et que, si cet obstacle, ou quelqu'autre, m'empêchoit de profiter, pour vous voir, du séjour que vous faites ici, je ne m'en consolerois de ma vie. J'attends votre réponse.

Réponse.

Je ne suis pas seul, Madame ; ce qui n'empêchera pas que je ne vous reçoive avec le plus grand plaisir, si vous jugez à propos d'entrer.

(De la même.)

Le premier janvier 1766.

MA réserve me donne l'air d'épargner des frais que mon amitié ne demande qu'à faire vis-à-vis de vous, mon cher Jean-Jacques. Je ne vous rappelle point une promesse que je n'ai pas oubliée un seul instant. Me saurez-vous gré de mon silence? S'il sert de preuve à l'empressement qu'il cache, mon cœur sera bien payé du sacrifice qu'il vous fait. Enfin, je vous ai vu, mon intéressant ami! mais il y a déjà quatre jours, qui m'ont paru plus longs que les quatre années qui les ont précédés. Que sera-ce donc quand les mers, et l'abus de l'autorité plus redoutable qu'elles, nous

auront séparés pour jamais ? Mon cher Jean-Jacques..... Mais ne perdons point l'espérance ; le ciel doit des dédommagemens à un sentiment aussi vif, aussi pur, aussi traversé que celui dont il a voulu que je me pénétrasse pour vous ; et je les lui demande avec d'autant plus d'assurance, que je ne les puis trouver que dans votre bonheur.

(De Rousseau.)

Le 2 janvier 1766.

Je pars, chère Marianne, avec le regret de n'avoir pu vous revoir. Je n'ai pas plus oublié que vous ma promesse ; mais ma situation la rendoit conditionnelle : plaignez-moi, sans me condamner. Depuis que je vous ai vue, j'ai un nouvel intérêt de n'être pas oublié de vous. Je vous écrirai ; je vous donnerai mon adresse. Je desire extrêmement que vous m'aimiez ; que vous ne me fassiez plus de reproches, et encore plus de n'en point mériter. Mais il est trop tard pour me corriger de rien ; je resterai tel que je suis, et il ne dépend pas plus de moi d'être plus aimable, que de cesser de vous aimer.

(*De Marianne.*)

Le 4 septembre 1766.

Mon cher Jean-Jacques, indignée des bruits que la calomnie a répandus depuis quelque temps sur votre compte, et bien sûre de trouver la confirmation de mes idées sur celui de M. Hume, dans votre lettre à M. Guy, j'ai été le prier de me la communiquer. Ma physionomie annonce apparemment un cœur qui vous est dévoué; car cet honnête homme m'a fait l'accueil le plus distingué, et il m'a bien l'air de recevoir mal vos ennemis. Les infidélités que vous avez sans doute éprouvées, puisque vous vous plaignez du silence de vos meilleurs amis, m'ont déterminée à lui demander s'il voudroit bien

se charger de vous faire passer une lettre : il m'a répondu qu'oui, et il a ajouté que s'il savoit mon adresse, il l'enverroit prendre chez moi. Je lui ai répondu qu'il la sauroit aussitôt que je me serois nommée, parce qu'il m'avoit envoyé de votre part vos trois derniers ouvrages. Il se l'est rappelé, et m'a assurée qu'il les avoit remis lui-même à mon portier, ne s'en rapportant à personne, quand il s'agissoit de remplir vos intentions. Il m'étoit bien difficile de résister à une occasion si séduisante, mon illustre ami : j'y ai cédé ; je vous écris ; j'espère que vous pardonnerez cette démarche peut-être un peu hasardée, à un attachement que son espèce rend si rare, et que son objet devroit rendre si commun. Souffrant, persécuté, dégoûté du commerce des hommes, malgré votre pente à les

aimer, il est tout simple que vous me confondiez dans la foule; mais je dois m'en distinguer; je ne puis vous savoir malheureux, vous admirer, vous plaindre, et vous le laisser ignorer. Pourquoi me refuserois-je la douceur de vous le dire? Les marques du tendre intérêt que je prends à votre sort ne peuvent l'empirer : les clameurs de l'envie ne couvriront peut-être pas la voix de l'amitié; et, si elle parvient jusqu'à votre cœur, sans doute il se plaira à l'entendre. Mon cher Jean-Jacques, combien il seroit à souhaiter que tous ceux dont l'opinion peut influer sur votre tranquillité, fussent disposés pour vous comme moi! Je récuserois le témoignage de mes propres yeux, s'ils se laissoient frapper par des apparences désavantageuses à votre caractère. Je crois fermement que tous

les torts sont du côté de vos adversaires, et je sens que, quand vous en auriez quelques-uns, ils seroient tous surpassés par celui de se déclarer contre vous. Vous savez, mon ami, à combien de titres vous occupez le public, et vous ne pouvez douter que votre démêlé avec M. Hume ne fasse ici le plus grand éclat; mais ce que vous ne pouvez savoir, c'est jusqu'à quel point il est désagréable, pour quelqu'un qui vous aime, d'être obligé de s'en rapporter à des discours vagues, différens, même contradictoires, c'est-à-dire, de ne rien croire sur le fond de ce qui vous regarde. J'ai bien peur que vous ne m'entendiez trop, mon cher Jean-Jacques; si cela est, ne vous fâchez pas contre moi : on peut desirer un bien sans y prétendre. Au reste, n'imaginez pas que le déchaînement que la

méchanceté s'efforce d'exciter contre vous soit général. Malgré la licence des opinions, et la perversité des mœurs qui caractérisent notre siècle, il y a encore des esprits dont la trempe résiste à la contagion; tous ceux qui ont l'ame sensible, le cœur droit, et la tête saine, tiennent pour vous; et si ce n'est pas le plus grand nombre, c'est celui qui mérite d'être compté.

Je n'ai point oublié que vous m'aviez promis de me donner votre adresse, et j'avoue que cette promesse m'imposoit d'attendre de vos nouvelles, pour vous donner des miennes. Mais le moyen d'espérer que vous l'effectuyez! à mon avis même, elle ne vous oblige plus. Quand vous me l'avez faite, vous ne prévoyiez pas tout ce que votre départ pour l'Angleterre vous préparoit d'occupations et de tourmens. Les leçons

qu'un bon cœur reçoit de la perfidie des hommes, ne le mettent en garde contre elle, que jusqu'à l'occasion de s'y livrer. Le mien ne variera jamais pour vous, mon cher Jean-Jacques. Je vous le dis parce que cela est vrai, bien plus que pour vous faire plaisir; car je sens bien que mon affection pour vous, toute vive, toute sincère, toute constante qu'elle est, ne peut faire le contrepoids des adversités qui vous accablent. Eh! pourquoi le ciel donne-t-il toujours moins de pouvoir, pour servir, que pour nuire? Cette assommante vérité fait mon éternel supplice.

Indépendamment des raisons de vous prévenir que je vous ai déjà déduites, mon ami, au cas que votre bienfaisance l'emportant sur ce qui peut la retenir, vous voulussiez m'honorer d'une lettre, j'ai voulu vous avertir que je quitterai

la rue de Richelieu le 27 octobre, pour aller demeurer *rue du Croissant, la première porte à gauche, en entrant par la rue du Gros-Chenet.*

Ma bonne amie m'a chargée de vous dire mille choses obligeantes de sa part. Personne n'a pour vous une vénération plus tendre. Aussi ne parlé-je de vous avec personne plus à mon aise qu'avec elle. Eh! l'aimerois-je autant que je l'aime, si elle n'étoit pas de vos plus ardentes admiratrices, moi qui suis l'ennemie née de tout ce qui ne vous rend pas justice? Cette aimable fille mérite bien une part dans votre souvenir, car elle partage bien tous mes sentimens pour vous. Je suis bien sûre que M. du Terreaux me saura gré de vous parler de son attachement: il m'en parle assez souvent, et je le connois assez vrai pour en pouvoir répondre. Adieu, mon

cher Jean-Jacques, je ne vous dirai rien de tout plein de petits accès de jalousie qui m'ont tourmentée depuis que je ne vous ai vu : ce n'est pas assez de souffrir, il faut encore se taire, pour se punir d'avoir souffert.

Je vous demande grâce pour mon griffonnage; je n'ai ni l'esprit assez libre, ni assez de loisir pour recommencer.

Extrait d'une lettre de J.-J. Rousseau à M. Guy, datée de Wooton, le 7 février 1767.

J'ai lu Monsieur, avec attendrissement, l'ouvrage de mes défenseurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais, sur-tout de m'avoir tû celui de la dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zèle et de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle

verra que je la reconnois bien. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne collègue, si nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur ; et je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble et beau que la voix de l'équité s'élève en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du *factum* de M. Hume, disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et des cœurs honnêtes ; c'est là ce qu'eux et lui se gardent bien de faire, mais ce que je fais, moi, avec confiance, et qu'avec de pareils défenseurs j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pièces des choses très-essentielles, et on y fait des méprises qu'on eût évitées, si, m'avertissant à temps de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclaircissemens. Il est éton-

nant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue ; il ne falloit que cela seul, et tout étoit dit.

Voici un fait assez bizarre, qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du *St.-James's Cronicle* ont disparu en Angleterre. M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur, et dans les cafés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'a assuré être un honnête homme, et il n'a rien trouvé. Les feuilles sont éclipsées. Je ne ferai point de commentaire sur ce fait; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher Monsieur Guy ! faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur ?

A Wooton, le 7 février 1767.

Je viens de recevoir dans la même brochure deux pièces dont on ne m'a point voulu nommer les auteurs. La lecture de la première m'a fait chérir le sien sans me le faire connoître. Pour la seconde, en la lisant le cœur m'a battu, et j'ai reconnu ma chère Marianne. J'espère qu'elle me connoît aussi.

J.-J. Rousseau.

(*De Marianne.*)

Le 20 février 1767.

Mon ami, vous m'affligez et vous le savez bien. Vous savez bien que vous m'aviez promis de me donner votre adresse ; vous savez bien encore combien j'aurois été sensible à cette faveur, et vous ne me l'accordez pas ! Cependant, comme cela ne prouve pas absolument que vous m'en croyez indigne, je n'en murmure point ; car, hormis le mépris, je puis tout supporter de vous.

M. Guy m'a dit que vous lui aviez accusé la réception d'un paquet dans lequel il avoit mis une lettre que je vous écrivis le 4 septembre dernier. Vous l'avez donc reçue, cette lettre ? Et vous

ne me répondez point ; et vous ne dites pas à M. Guy un seul mot qui me concerne! Ah! cher Jean-Jacques, que je vous plains, si le temps et la douleur ont émoussé en vous ce tact exquis qui vous fit distinguer, de la foule des hommages qui s'adressoient à vous, celui qui méritoit d'aller jusqu'à votre ame! On vous a servi, on vous a recherché, on vous a loué, sans doute on vous a aimé ; mais jamais, jamais personne n'a conçu pour vous un attachement pareil au mien. S'il ne lui est pas réservé de vaincre votre froideur, du moins il lui est donné de n'être pas vaincu par elle. J'avoue que ma tendresse n'a plus la même vivacité : les regrets que m'a laissés la perte que j'ai faite, en altérant ma gaîté naturelle, portent la langueur dans toutes mes affections ; mais elles n'en sont que plus

profondes et plus propres à me tourmenter : je n'en saurois douter, puisque celle que vous m'avez inspirée m'occasionne autant de peines qu'elle m'avoit promis de plaisirs. Ne pensez pas, mon ami, que je veuille vous faire des reproches ; c'est à Mme. *** que j'en dois, et je ne lui en fais point ; bien que je ne me dissimule point le dommage qu'elle m'a causé. Sans elle, mon penchant concentré dans le fond de mon cœur, n'auroit jamais acquis le triste droit de se plaindre : vous ne m'auriez pas prodigué, dans des momens plus heureux, les plus flatteuses espérances, et vous ne les tromperiez pas aujourd'hui. Le croiriez-vous, mon cher Jean-Jacques ? mes lettres ont embelli votre solitude, suspendu vos chagrins, charmé vos souffrances, enchanté votre esprit, mon idée a rempli votre cœur : vous

m'avez montré des inquiétudes si tendres, vous m'avez dit des choses si délicates, que l'amour seul pourroit avoir des émotions plus touchantes et un langage plus séduisant. Il faut que vous ayiez beaucoup changé, pour ne retrouver en vous-même, dans vos instans de loisir, aucune trace d'un sentiment qui vous procura de si douces distractions. Si c'eût été le bonheur qui vous eût entraîné loin de moi, je trouverois, dans la cause de votre changement, un bien préférable à votre persévérance même. Mais, vous savoir plus malheureux que jamais, et n'être plus rien pour vous, c'est un état insupportable.

Toutefois, je suis bien éloignée d'exiger que vous fassiez, pour moi, ce que vous ne sentez pas le besoin de faire pour vous-même. Si le souvenir de votre amie n'ébranle plus votre imagina-

tion ; si l'embrassement que vous me donnâtes quatre jours avant votre départ, n'étoit pas le gage d'une amitié sincère ; si vous n'avez rien à me dire, ou bien, s'il est piquant pour vous d'éprouver jusqu'où ma constance peut se soutenir malgré votre indifférence, ne m'écrivez point. Je ne saurois vous dire si je vous aimerai encore long-temps ; je ne le crois pas : les maux du cœur usent promptement le principe de la vie ; mais je vous jure que je vous aimerai jusqu'à mon dernier soupir.

Extrait d'une lettre de J.-J. Rousseau écrite à M. Guy, de Wooton, le 14 mars 1767.

J'AI aussi reçu une lettre de mon aimable et généreuse avocate (car je suis parfaitement sûr que c'est elle, quoiqu'elle ni vous ne m'en disiez rien). Elle doit assurément être exceptée de ma règle, et le sera; j'espère en attendant que vous lui avez remis le petit mot que je vous ai envoyé pour elle. Il étoit difficile que je me trompasse à sa plume; mais je l'ai reconnue encore plus sûrement à son cœur.

(*De Marianne.*)

Le 29 juillet 1767.

Vous imaginez bien, mon cher Jean-Jacques, qu'il m'est impossible d'avoir une occasion de vous demander de vos nouvelles, et de n'en pas profiter. Où êtes-vous ? Que faites-vous ? M'aimez-vous toujours un peu ? Que vous répondiez, ou non, à ces questions intéressantes, je ne me repentirai point de les avoir faites : l'attachement qui les dicte empêche bien qu'elles ne soient indiscrètes, et quoi que vous fassiez, je ne croirai jamais que vous puissiez les désapprouver.

J'ai été enchantée, mon ami, du billet que vous m'avez fait tenir au mois de février. Il est donc prouvé que

vous connoissez mon cœur! Car ce ne peut être à mon style que vous m'ayez reconnue pour être l'auteur d'un des deux petits ouvrages qui tendoient à vous défendre. Sans la détention de M. Guy, il en auroit paru un second de moi, qui étoit déjà entre ses mains, et que j'ai retiré de celles de M. Duchêne, parce qu'une chose de cette espèce ne sauroit avoir de mérite que celui de l'*à-propos*. Qui que ce soit au monde ne l'a vu, si ce n'est M. Guy; et je l'aurois déjà brûlé s'il n'y s'agissoit pas de vous. Vous pensez bien, mon illustre ami, que l'amour-propre que je pourrois mettre à plaider votre cause, est trop réprimé par la médiocrité de mes talens, pour que je veuille faire courir, dans la société, un écrit devenu inutile, puisqu'il ne peut plus vous servir. Je vous dis, à vous, qu'il existe,

parce que c'est pour vous que je l'ai fait ; parce qu'il n'y avoit que l'ardeur de soutenir votre parti qui pût m'inspirer l'audace de me faire imprimer ; enfin, parce qu'à vos yeux, le zèle, même malheureux, est un mérite, et qu'à mon gré, je n'en puis avoir assez auprès de vous. Adieu, mon cher Jean-Jacques, croyez mes sentimens inaltérables, puisqu'ils sont à l'épreuve de votre silence sur ce qu'il y a au monde de plus touchant pour moi, votre sort, votre santé et votre façon de penser pour votre fidèle amie.

Extrait d'une lettre de J.-J. Rousseau, à M. Guy, écrite de Normandie, le 6 août 1767.

REMERCIEZ mon excellente amie, Mme. de L. T. de son petit billet, et dites-lui que les premiers épanouissemens de mon cœur seront pour elle. Je ne peux rien de plus quant à présent. Elle m'avoit envoyé son adresse ; mais sa lettre est restée avec mes papiers, et il m'est impossible de m'en ressouvenir.

(*De Rousseau.*)

Le 29 octobre.

CHÈRE et respectable Marianne, ce n'est pas sans souffrir, que je me suis abstenu si long-temps de vous écrire. Dans peu, vous aurez de mes nouvelles par une voie sûre. Daignez attendre, et ne pas mal penser de votre ami.

(*De Marianne.*)

Le 25 novembre 1767.

Mon ami, lorsque vous m'avez dit *daignez attendre*, c'étoit, sans doute, mon empressement, et non pas ma reconnoissance, que vous vouliez contenir. Ainsi, je ne crains point de vous déplaire en vous priant de recevoir mes remercimens du *Dictionnaire de musique* qu'on m'apporta, de votre part, le 22 de ce mois. Je n'ai pas besoin de vous dire comment je l'ai reçu : puisque vous ne me devez rien, vos attentions pour moi prouvent que vous êtes bien sûr du prix que j'y sais mettre. Je ne vous demande point de vos nouvelles, persuadée à la fin que c'est le moyen d'en mériter. Adieu,

mon cher et inestimable Jean-Jacques; caressez bien votre chien de ma part, et souvenez-vous du proverbe. Mon Dieu! que la saison devient rigoureuse! Je gèle déjà du froid que vous aurez.

(*De Rousseau.*)

A Trye, le 20 janvier 1768.

LORSQUE je vous écrivis un mot, il y a trois mois, chère Marianne, j'avois le cœur plein d'espérances flatteuses qui se sont bien cruellement évanouies. L'interception d'une correspondance directe étant plus que probable, je comptois, entr'autres, épancher ce cœur dans le vôtre par une voie qui me paroissoit aussi sûre que douce. Il n'en est plus question. Le ciel qui veut qu'il ne manque rien à ma misère, m'ôte la la plus précieuse consolation des infortunés.

Sentir si oh Dio morir!
E non poter mai dir
Morir mi sento.

Il ne me reste plus qu'à prendre mon parti de bonne grâce, et je le prends du moins irrévocablement. Je me condamne à un silence éternel sur mes malheurs, et je ferai tout pour en effacer le souvenir et le sentiment dans mon cœur même. Ma dernière consolation est d'approcher de leur terme, et comme ceux qui les veulent prolonger au delà de ma vie, sont mortels aussi, ce terme ne sera qu'un peu reculé peut-être; mais enfin, le temps et la vérité reprendront leur empire, et quoi que mes contemporains puissent faire, ma mémoire ne restera pas toujours sans honneur. La destinée du grand R....., avec lequel j'ai tant de choses communes, sera la mienne jusqu'au bout. Il n'a point eu le bonheur de se voir justifié de son vivant; mais il l'a été, par l'un de ses plus cruels ennemis, après

la mort de l'un et de l'autre. Je compte trop, non sur mon bonheur, mais sur la providence, pour ne pas espérer au moins celui-là; et il m'est doux de penser qu'un jour, le nom de ma chère Marianne recevra les honneurs qui lui seront dus, à la tête du petit nombre de ceux qui ont eu le courage de me défendre de mon vivant.

Je finis sur cette matière pour n'y revenir de mes jours, et je vous supplie que ce soit aujourd'hui la dernière fois qu'il en soit question entre nous; mais donnez-moi quelquefois de vos nouvelles; recevez des miennes avec bonté; que ma digne avocate soit toujours mon amie, et qu'elle soit sûre que pour les services vrais, dont je fais cas, et rendus en silence, tels que celui que j'ai reçu d'elle, la reconnoissance de ce cœur qu'on traite d'ingrat

est des plus rares parmi les hommes, puisqu'elle se tourne toute en attachement.

Je crois que le mieux seroit de nous écrire directement; et, comme que ce soit, ne reparlons dans aucune de nos lettres du sujet de celle-ci. Je suppose que vous savez sous quel nom je suis connu ici.

(*Du même.*)

Le 28 janvier 1768.

Je crains bien, chère Marianne, qu'une lettre que je vous écrivis, il y a dix ou douze jours, ne se soit égarée par ma faute, en ce que m'étant très-mal à propos fié à ma mémoire, qui est entièrement éteinte, au lieu de mettre sur l'adresse *la rue du Croissant*, je mis seulement *la rue du Gros-Chenet*. Ce qui augmenteroit mon chagrin de cette perte, est que j'entrois dans cette lettre dans bien des détails, que j'aurois desiré n'être vus que de vous. Peut-être aussi que votre silence ne vient que de ce que vous ignorez mon adresse. Elle est tout sim-

plement *à M. Renou, à Trye, par Gisors.* J'attends de vous un mot d'éclaircissement, et j'attends en même-temps des nouvelles de votre santé, et l'assurance que vous m'aimez toujours.

(*De Marianne.*)

Le 30 janvier 1768.

Je suis actuellement à votre égard, mon cher Jean-Jacques, ce que vous fûtes au mien, dans un temps où notre commerce tenoit de l'enchantement; je ne sais de vous que ce que vous daignez m'en apprendre, et cela non-seulement afin de n'être pas ballottée par cent contes ridicules, mais encore parce qu'il n'appartient qu'à vous de m'instruire sur un objet aussi intéressant que vous. J'ignore donc absolument sous quel nom vous êtes connu dans l'heureux canton que vous habitez (heureux s'il vous est agréable toutefois; car je trouverois bien malheureux tout asile où vous ne vous plairiez.

pas) ; et, plutôt que de le demander, je confie encore cette lettre à M. Guy, que je prie instamment de saisir la première occasion de vous la faire passer. J'ai tremblé en lisant la suscription de la vôtre, du danger que j'avois couru de ne pas la recevoir : mon adresse n'étoit pas exactement mise ; enfin, cette lettre m'est parvenue, et j'en ai d'autant plus loué Dieu, que la quantité de personnes qui portent mon nom, rend les méprises faciles et ordinaires.

Comptez-vous rester à Trye, mon illustre ami ? ou faudra-t-il encore que les gages de mon souvenir franchissent un espace immense pour aller jusqu'à vous ? Vous ne me dites rien de vos projets, de votre santé, de vos occupations : l'avenir qui vous promit le dédommagement du passé, semble

ne point fixer votre attention. A votre âge, mon ami, on a encore tant à vivre, on peut faire un si utile emploi de ses jours; on doit tout au monde, quand on a reçu du ciel autant que vous. Que je voudrois vous voir, même à présent, l'émulation d'un jeune homme qui entre dans la carrière! Mais ce que je veux par-dessus tout, c'est vous voir bien portant et tranquille.

Vous êtes trop bon mille fois, mon cher Jean-Jacques, d'imaginer me devoir quelque reconnoissance, pour le témoignage public que mon cœur vous a rendu. Pressée par la vérité, la tendresse et l'indignation, comment aurois-je pu me taire, ayant la faculté de parler? C'est moi qui vous dois des actions de grâces sans nombre, de la disposition favorable qui vous a fait

passer par-dessus ma témérité, pour ne vous attacher qu'à mon zèle; cette disposition, à laquelle je suis si sensible, m'encourage à vous demander la permission de vous envoyer le manuscrit que la détention de M. Guy m'empêcha de mettre au jour. Privée de l'espoir de vous servir, prix le plus flatteur que je puisse attendre de mes peines, il n'est pas juste que mon ouvrage ne soit pas au moins honoré d'un de vos regards. Cette complaisance vous prendra peu de temps; il n'est pas long. A la vérité, au sujet près, cette lecture peut être fort insipide pour tout autre; mais pour vous, Jean-Jacques, si votre esprit la rejette, votre cœur doit la goûter. Cependant, mon inestimable ami, si mes prétentions, à cet égard, vous paroissent excessives, vous savez qu'outre le droit de me juger, vous avez

celui de me conduire. Donnez-moi vos ordres, votre adresse, et dites-moi quel nom je dois chérir. Mais faites tout cela bien à votre aise : si je desire avec vivacité, j'attends avec résignation ; j'ai même du plaisir à croire que vous ne craignez point que mon amitié se ralentisse, quand vous différez des détails bien propres à la nourrir. Tel est le cours que vous avez fait prendre à mes idées. Quant à ma façon de penser pour vous, elle est toujours la même, parce que vos malheurs ne pouvoient rien ajouter à l'impression de votre mérite. L'enthousiasme porte les sentimens à leur plus haut degré d'énergie chez tout autre, comme chez moi ; ce qui distingue le mien, c'est qu'il est perpétuel.

Peut-être connoissez-vous des vers qu'on a faits pour mettre au bas de

votre portrait ; peut-être aussi ne les connoissez-vous pas : à tout hasard, les voici :

Rousseau, prenant toujours la nature pour maître,
Fut, de l'humanité, l'apôtre et le martyr ;
Les mortels, qu'il voulut forcer à se connoître,
S'étoient trop avilis pour ne pas l'en punir :
Pauvre, errant, fugitif, et proscrit sur la terre,
Sa vie à ses écrits servit de commentaire :
La fière vérité, dans ses hardis tableaux,
Sut, en dépit des grands, montrer ce que nous sommes.
Il devoit de nos jours trouver des échafauds ;
Il aura des autels, quand il naîtra des hommes.

(*De la même.*)

Le 30 janvier 1768.

Je reçois dans l'instant votre lettre du 28, mon cher Jean-Jacques ; celle du 20 m'est parvenue malgré le vice de la suscription. Des mémoires à dresser, des consultations à faire, des réponses indispensables à rendre, des malheureux à écouter, m'ont empêchée d'y répondre jusqu'à ce matin, où je vous ai écrit une lettre que j'ai envoyée à M. Guy qui m'a assurée que vous la recevriez lundi. Je suis bien fâchée de l'inquiétude que vous avez eue ; mais, si nous étions dans une correspondance aussi suivie que je le désirerois, je serois à mon tour quelquefois obligée de vous demander grâce. Il y a telle de mes

amies qui m'écrit trois fois contre moi une, quoique je ne sois pas dans le cas du *fripon* dont vous parlez.

Je reviens sur mon énumération qui me paroît un peu fastueuse ; croyez cependant, mon bien cher ami, qu'à quelque point que je desire de posséder votre estime, je n'en jouirois pas si je l'avois surprise. *Il ne faut pas tout dire à l'imagination*, bien moins encore au cœur, plus pénétrant qu'elle ; mais j'ai voulu vous donner de mon silence des raisons que vous pussiez goûter. Je crois que l'on doit dire ce qui intéresse les gens à qui on parle, quand ils ne peuvent pas le présumer ; et d'ailleurs il est très-vrai qu'indépendante de toute la terre, par mon état, et sur-tout par ma façon de penser, comme le sort m'a environnée d'amis infortunés, je passe mes jours à solliciter les grands,

sans en tirer souvent d'autre fruit, que d'apprendre à les connoître. Voilà mon apologie, mon cher ami; que ne m'avez-vous vue assez pour qu'elle soit superflue!

(De la même.)

Le 27 décembre 1768.

Mon ami, votre abandon ne m'a point refroidie pour vous; j'en ai cherché la cause en moi-même, et quoique je ne l'y aie pas trouvée, je ne doute pas qu'elle n'y soit. Je vous vois à présent, tel que je vous vis dans les momens inespérés où je vous causai de l'enthousiasme; aujourd'hui comme alors, je respecte vos vertus, j'admire vos talens, je chéris votre personne; ma reconnoissance même ne s'est point affoiblie; car enfin, les grâces ne doivent point perdre de leur prix, pour n'être suivies que d'actes de justice. Je n'attends rien pour mon compte, de l'assurance que je vous donne de la cons-

tance de mes sentimens pour vous ; mais je crois qu'il est intéressant pour un homme qui s'est livré à l'étude du cœur, d'être certain qu'il est des attachemens que leur inutilité ne peut vaincre.

(*De Rousseau.*)

A Bourgoin, le 3 janvier 1769.

Ceux qui ont besoin qu'un homme dans mon état leur rappelle son existence, sont indignes qu'il les en fasse souvenir. Je savois, chère Marianne, que vous n'étiez pas de ce nombre. J'attendois de vos nouvelles, et j'étois sûr d'en recevoir; mais ma situation ne me permettoit pas de vous en demander. Mon cœur ne peut cesser d'être plein de vous. Je vous chérissois par toutes les qualités aimables que vous m'avez montrées; mais un seul service de véritable amitié m'imprimera toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement, un sentiment que l'absence ni le temps ne peuvent prescrire; et, soit

qu'il me reste peu, ou beaucoup de temps à vivre, vous me serez aussi respectable que chère jusqu'à mon dernier soupir.

Depuis quelques jours je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup, et bientôt, si mon état empire, je ne le pourrai plus du tout. Un mal d'estomac accompagné d'enflure et d'étouffement ne me permet plus de me baisser; toute autre attitude que celle de me tenir droit, me suffoque, et il y a déjà long-temps que je ne puis mettre moi-même mes souliers. Je veux attribuer ce mal extraordinaire à l'air et à l'eau du pays marécageux que j'habite. Si je m'en tire, je vous l'écrirai; si j'y succombe, Marianne, honorez la mémoire de votre ami, et soyez sûre qu'il a vécu et qu'il mourra digne des sentimens que vous lui avez témoignés.

(*De Marianne.*)

Le 15 janvier 1769.

MALGRÉ les touchantes assurances que vous me donnez de la continuation de vos bontés pour moi, mon ami, votre lettre m'a désolée; car il vaut encore mieux avoir à gémir de l'oubli que du malheur des gens qu'on aime. Ce que vous me dites de votre état me fait trembler. Si vous pensez que l'air et l'eau du pays que vous habitez l'occasionnent, y contribuent même, comment ne le quittez-vous pas? Est-ce qu'on vous tourmentoit à Trye? Comment l'heureuse Mme. Rousseau n'emploie-t-elle pas son crédit sur vous, à vous arracher d'un séjour où vous courez les plus grands risques? Mais sans

doute elle le fait, et vous résistez à ses instances : qu'attendre donc des miennes, et cependant comment se résoudre à les supprimer ? Mon cher ami, si vous croyez me devoir quelque chose, à moi, qui voudrois tout faire pour vous, revenez ; il n'y a peut-être pas un moment à perdre. Le voisinage des marais est pernicieux pour les maladies où il entre de l'enflure, pourquoi négliger le soin de votre santé ? Vous ne vous destinez donc plus à la consolation de vos amis, à l'instruction de vos semblables, au soulagement des malheureux ? Eh ! comment de si nobles fonctions ne vous attachent-elles pas à la vie ? Vous me parlez de votre situation, et des suites qu'elle peut avoir, avec un sang-froid qui me désespère. Quoique votre carrière ne soit, comme celle de tous les grands hommes, qu'un tissu d'adversi-

TAYLOR INST. OXFORD

tés, quoique l'impénétrable obscurité de l'avenir, ne laisse rien à redouter pour une ame telle que la vôtre, l'idée de votre fin m'est insupportable ; mon ami, ne me la présentez plus. Je ne pousse pas l'héroïsme de l'amitié, jusqu'à consentir à payer votre délivrance de toutes les douleurs que me causeroit votre perte; de grâce ne dédaignez pas les moyens de prolonger vos jours : n'y eût-il que moi sur la terre à qui leur durée importât, vous devriez tout entreprendre pour en reculer le terme. Adieu, mon bien cher ami, n'appréhendez point que je vous accable de lettres, j'accorde celle-ci au desir de vous engager à vous rapprocher de moi; si elle manque son effet, que pourrois-je espérer d'une autre? Ne me faites point de réponse : bien sûre que vous m'aimez, et que vous comptez sur moi,

votre silence devient une faveur; je ne veux point de plaisirs qui vous coûtent des souffrances. Je parle souvent de vous avec M. du Terreaux, et toujours avec le même intérêt; son attachement pour vous augmente le mien pour lui. Au reste, quoiqu'à différens degrés, tous mes amis sont les vôtres; car je déteste tout ce qui ne vous aime pas.

(De Rousseau.)

A Monquin, le 23 mars 1769.

Le changement d'air m'a fait du bien, chère Marianne, et je me trouve beaucoup mieux, quant à la santé, que quand j'ai quitté Bourgoin.

Cependant mon estomac n'est pas assez rétabli pour que je puisse écrire sans peine, ce qui m'oblige à ne faire que de courtes lettres autant que je puis, et seulement pour le besoin. C'en sera toujours un pour moi, mon aimable amie, d'entretenir avec vous les liens d'une amitié maintenant aussi chère à mon cœur, qu'elle parut jadis l'être au vôtre.

(*De Marianne.*)

Le premier avril 1769.

Vous me tirez d'une grande inquiétude, mon ami, en m'apprenant que vous avez quitté le pernicieux séjour de Bourgoin ; la satisfaction que j'en ressens ne pourroit être augmentée que par la permission de croire que cette résolution..... Mais elle est exécutée ; vous vous en trouvez bien, c'est à cela que je m'attache ; qui peut voir ses intérêts, quand il s'agit des vôtres, n'est pas digne de vous aimer. J'espère que le retour de la belle saison achèvera de rétablir votre estomac ; je voudrois bien que son entière guérison vous inspirât le desir de revenir dans nos cantons. L'impossibilité de voir les gens qu'on

aime, ajoute encore au chagrin de leur absence. Je m'étois flattée quand vous habitiez Trye, d'aller passer quelques momens auprès de vous; mais le moyen de me dérober aux circonstances qui m'enchaînent pour vous aller chercher à Monquin ... Je devrai m'estimer bien heureuse si ma lettre vous y parvient; car il y a peut-être quelques précautions à prendre que vous avez négligé de m'indiquer. Condamnée à vivre loin de vous, écrire est toute ma ressource; le cas infini que j'en fais ne m'empêche pas de sentir combien un commerce aussi interrompu que le nôtre, laisse à desirer à l'amitié; ceci n'est pas une plainte, mon ami, ou, si c'en est une, elle ne porte pas sur la rareté de vos lettres. Il ne va ni à votre goût, ni à votre position de m'écrire souvent; je m'en suis fait une raison, et je n'accuse que le

sort des privations que j'éprouve. D'ailleurs je n'ai jamais été relativement à vous dans une situation plus avantageuse; elle sera stable, j'en réponds: vous ne vous êtes pas décidé légèrement en ma faveur; vos sentimens pour moi sont changés en principes, rien ne peut ébranler la persuasion où je suis d'être toujours aimée de vous; je la respecte comme votre ouvrage, et je la chéris comme une des plus considérables portions de mon bonheur. Adieu, mon illustre et intéressant ami, c'est à lui que je vous recommande; lui seul est assez puissant pour remplir les vœux que forment pour vous votre fidèle Marianne.

(*De Rousseau.*)

A Monquin, le 19 juin 1769.

CONNOITRE mon cœur et lui rendre justice, c'est en montrer un bien digne de son attachement. Il y a trois lignes dans votre derniere lettre, chère Marianne ; qui m'ont encore plus touché que tout ce que vous m'avez écrit jusqu'ici. Vous comptez sur mes sentimens ; vous avez d'autant plus raison, que vous m'avez appris à compter sur les vôtres, et que toute personne dont je serai sûr d'être aimé, fût-elle bien moins aimable que vous, aura toujours de ma part plus que du retour. Je sens plus que vous, croyez-moi, notre éloignement; mais, quand vous pourriez me venir voir ici, je n'y consentirois

pas ; plus vous m'aimez, plus vous seriez affligée. Nous étions amis sans nous être jamais vus ; nous le serons, et s'il le faut, sans nous revoir. J'étois négligent à écrire ; à présent que vous m'imitez un peu, je ne serai pas plus exact ; mais, dussé-je ne vous plus voir et ne vous plus écrire, le besoin de vous aimer, et la douceur de le satisfaire, feront partie de mon être, aussi longtemps qu'il sera ce qu'il est.

(*De Marianne.*)

Le 25 juin 1769.

PLUS je vous aime, dites-vous, et plus, si je vous voyois, je serois affligée. Vos maux sont-ils empirés ? Vous est-il arrivé quelque nouveau malheur? Mon ami, comment avez-vous pu me livrer aux terreurs de mon imagination sur un objet aussi intéressant? De grâce, fixez le sens de cette effrayante phrase. Je défie qu'elle puisse rien signifier de plus difficile à supporter que l'incertitude du sort d'un ami de votre trempe, quand on ne sauroit le présumer heureux. Vous avez, par ce peu de mots, empêché l'effet agréable qu'auroit produit, sur moi, le reste de votre lettre : elle est charmante, elle est affectueuse,

elle est telle que je serois enchantée d'en recevoir, si c'étoit d'une distance qui me permît d'aller vous en remercier, et éclaircir, par moi-même, la cruelle obscurité qu'elle renferme; mais telle qu'elle est, elle me désole, parce qu'elle me met dans la nécessité de garder mon inquiétude, ou de vous prier de m'en délivrer. Si l'énergie d'expression qui vous est naturelle, me cause plus d'alarmes que vous ne l'avez voulu, et qu'il vous en coûte un peu pour rétablir ma tranquillité, il n'y aura pas de mal que vous expiez le tort de ne vous être pas fait une assez grande idée de la vivacité de mon attachement pour vous. Mais, si vous m'avez ménagée....., ah! mon ami, croyez que personne n'en a plus de besoin.

(*De Rousseau.*)

A Monquin, le 4 juillet 1769.

RASSUREZ-VOUS, belle Marianne ; j'ai regret aux inquiétudes que je vous ai données. J'ai voulu mettre à l'épreuve votre sensibilité ; le succès a passé mon attente. Je vous promets de ne plus faire avec vous de pareils essais. Adieu, belle Marianne : puissiez-vous ne voir jamais autour de vous que bonheur et prospérité ! Quand on s'affecte ainsi des peines de ses amis, on n'en doit avoir que d'heureux.

(*De Marianne.*)

Le 9 juillet 1769.

L'ACTIVITÉ est le caractère de tous les sentimens que vous inspirez, mon intéressant ami : aussi ma joie est-elle aussi pressée de se produire que l'a été mon inquiétude. Savez-vous bien ce qui l'excite si puissamment, cette joie devenue si rare pour votre sensible Marianne ? Ce n'est pas d'avoir reçu deux lettres de vous dans l'espace de quinze jours ; ce n'est là qu'un plaisir de réflexion ; mais je n'ai pas besoin d'en faire pour être délicieusement affectée de la fermeté de votre écriture et de l'enjouement de votre style, qui prouvent une force physique et une liberté

d'esprit que ne laissent, presque jamais, ni les souffrances ni les chagrins. Voilà ce qui me rassure, bien plus que l'aveu que vous me faites de la petite méchanceté que vous vous êtes permise; car, puisqu'il est décidé que vous pouvez me tromper, j'aurois plus de penchant à croire que c'est à mon profit qu'à mon désavantage. N'allez pas vous imaginer qu'il entre du reproche dans ce que je viens de vous dire, mon ami; indépendamment de ce que je ne puis vous savoir mauvais gré de rien, à présent que, tranquille sur votre compte, je puis examiner de sang-froid la conduite que vous avez tenue, j'en conclus que mon amitié vous est précieuse, et je suis toute prête à vous remercier de l'injure que vous m'avez faite. Il faut pourtant en convenir, votre lettre d'hier

m'a surprise presqu'autant que satisfaite. Je cherche actuellement dans vos yeux la dose de malice qu'il faut avoir pour jouer un pareil tour à une amie qu'on ne peut détromper qu'au bout d'un siècle ; et ce n'est pas là ce que j'y trouve..... ; mais peut-être vous paroîtra-t-il bien singulier que je m'occupe, en vous écrivant, à étudier votre physionomie ? Ce n'est pas tout, je n'ai besoin pour cela, ni d'un effort d'imagination qui me transporte auprès de vous, ni d'un effort de mémoire qui me rappelle les momens trop courts que j'y ai passés. Voici le mot de l'énigme : j'ai votre portrait gravé à Londres d'après l'original de Ramsay, et je l'ai placé au-dessus de la table qui me sert de secrétaire, précisément comme une dévote place, au-dessus de son oratoire,

l'image du saint à qui elle a la plus fervente dévotion. Hélas! je n'en reçois pas plus d'influence qu'elle : je reste toujours bien loin de ce que j'admire; mais j'ai, par-dessus elle, le bonheur de penser qu'il n'est pas nécessaire de ressembler à l'objet de ma vénération pour lui plaire.

Vous avez beau dire, mon cher.... (je n'ose risquer votre nom.); il n'est point égal que nous soyions amis en nous voyant ou sans nous voir. Notre éloignement me prive des plus flatteuses douceurs de l'amitié. Par exemple, vous m'aviez promis votre confiance, je m'en sens digne, et je n'en jouis pas. A quoi dois-je m'en prendre qu'à la brièveté de vos lettres, qui exclut des effusions de cœur que la conversation amèneroit? Je ne m'attacherai pas

à écarter l'idée de la plainte ; il est trop clair que, plus j'acquiers de droits sur vous, moins j'en exerce.

Adieu, mon bien cher ami, vous savez combien la joie est babillarde ; ainsi je n'entreprends point d'excuser l'assommante longueur de cette lettre.

(De la même.)

De Rungis, le 7 octobre 1769.

Vous verrez à la date de cette lettre, mon cher ami, que je n'habite pas actuellement *la ville de boue, de bruit et de fumée.* J'ai enfin acheté une maison de campagne. Mais quelle maison ! jugez de sa magnificence : elle est à trois petites lieues de Paris, entièrement meublée, elle a quatre arpens d'étendue, et ne me coûte que huit mille francs. Elle est si petite, qu'il est impossible qu'elle suffise au peu de monde que j'ai à y loger, et que je ne la quitte pour céder la place aux maçons. Le besoin de goûter la tranquillité de la campagne m'a engagée à y venir avant d'y faire aucune augmentation. Il n'y a

pas un meuble commode ; il n'y a pas un légume, le propriétaire qui me l'a vendue, ayant préféré de faire ensemencer le jardin ; j'y manque de tout enfin ; mais ce qui supplée à tout, c'est que je sais me passer de tout. Je suis dans ma chaumière avec une de mes amies, que vous connoissez, mon aimable ami, et qui n'est point Mme. ***. Voyez qui ce peut être ; et ne vous expliquez pas plus clairement que moi si vous le devinez, ce dont je ne doute pas ; car j'en ai dit assez pour votre intelligence. J'observe, mon ami, que voilà la première lettre où je ne vous parle que de moi ; je voudrois bien que vous vous en vengeassiez, en ne me parlant aussi que de vous dans votre réponse, ou du moins en n'associant à cet intéressant sujet que celui que je viens de traiter. Adieu, mon cher.... le plus

cher de mes amis : je ne vous en dirai pas davantage ; j'ai trop d'occupations pour me livrer au plaisir de babiller. Je serai à Paris quand votre réponse pourra m'arriver ; c'est là qu'il faut l'adresser. J'ai voulu vous écrire d'ici, afin qu'il fût prouvé qu'en quelqu'endroit que je sois, et quoi que j'aie à faire, rien ne peut me distraire de vous.

(De la même.)

Le 8 novembre 1769.

Mon ami, il se peut que vous n'ayez pas répondu à ma lettre du 7 octobre. Cependant j'ai de la peine à le croire; car j'avois plus besoin de votre réponse que M. de Villepatour de votre romance, et le besoin est un droit que vous ne savez pas contester. Quoi que vous ayez fait, je ne vous blâme de rien; mais voici ce que je dois vous dire. Il y a dans la rue St.-Joseph, tout près de la mienne, et aboutissant de même dans la rue du Gros-Chenet, une femme qui porte le même nom que moi: cette femme a reçu plusieurs lettres qui m'étoient adressées, et qui ne me sont jamais revenues. Cette né-

gligence de la part des facteurs, et cette infidélité de la sienne, me donnent les plus grandes inquiétudes, quand j'attends long-temps de vos nouvelles. Pour Dieu, mettez sous vos yeux en gros caractères *rue du Croissant*; et, cette précaution prise, faites tout ce que vous voudrez. Je puis bien me résigner aux privations que vous m'imposez ; mais je ne puis les endurer de la mauvaise volonté de tout autre.

(De la même.)

Le 30 décembre 1769.

Vous vous jouez de mes inquiétudes, mon ami; car vous ne prétendez pas que j'en sois exempte, en me laissant dans la plus profonde ignorance sur tout ce qui vous regarde. Depuis le 4 juillet, date de votre dernière lettre, voici la troisième fois que je vous écris, sans recevoir un seul mot de vous. Si mon attachement ne demande pas plus de culture, peut-être méritoit-il plus de retour. Je souhaite que votre santé ne soit pas empirée; quant à la mienne, je doute qu'elle puisse soutenir, sans une altération sensible, les cruelles insomnies qui

me tourmentent depuis quelque temps. Mon ami, je ne suis point heureuse; ce n'est pas votre faute; mais je pourrois goûter quelques plaisirs, et vous me les refusez.

(*De la même.*)

Le 25 mars 1770.

Mon ami, je ne me rebuterai point, parce que vous savez bien que d'un mot vous pouvez me faire taire, à jamais, et que je croirai vous prouver que je vous aime, en cessant de vous le dire, dès que vous cesserez de vous plaire à l'entendre.

J'apprends avec transport, que vous êtes adoré dans le pays que vous habitez, sur-tout de cette classe de gens dont les préjugés ne dirigent point les affections, et qui ne s'attache qu'à ce qui lui est vraiment utile. Il en étoit de même à Montmorenci! Cette perpétuelle démonstration de votre bienfaisance parle plus éloquemment que

tous les prôneurs du monde ; aussi est-elle bien satisfaisante pour une amie, à qui vos vertus sont encore plus chères que vos talens. J'en jouis d'autant plus délicieusement, que mes sentimens pour vous tiennent de l'amour que les dévots portent à Dieu : je crois ne pouvoir vous aimer assez toute seule ; je voudrois que tous les cœurs se réunissent au mien, pour rendre mon hommage moins disproportionné à votre mérite : je le voudrois encore pour le bonheur de l'humanité, car on ne sauroit vous aimer sans haïr le vice ; et, si cette haine ne préserve pas du malheur de faire le mal, elle préserve du moins du malheur plus grand d'y consentir. Adieu, mon inestimable ami ; je souhaite que votre santé soit meilleure que la mienne ; de violens étourdissemens qui paroissent provenir de

l'irritation de mes nerfs, ont succédé à mes insomnies. Je ne sais de quoi ils seront suivis : les dispositions de mon ame me promettent peu de beaux jours ; j'en aurai moins de regrets, en atteignant au terme. Adieu encore une fois ; j'entends dire de tous côtés que vous n'écrivez plus à personne. Ne vous gênez pas pour m'excepter, et soyez sûr que quelle que soit votre conduite avec moi, je compterai sur votre amitié aussi long-temps que je m'en sentirai digne.

(*De la même.*)

Le 25 juillet 1770.

Il faut, mon ami, que je vous communique mon enchantement; je lis la *Nouvelle Héloïse* pour la sept ou huitième fois; elle m'émeut plus que la première. Que J.-J. Rousseau doit être content de lui! quel génie il faut avoir pour créer tant de caractères estimables, qui ne se ressemblent qu'en ce seul point! Pour les faire penser, parler, agir, sans que leurs traits se confondent; pour soutenir pendant si longtemps leurs différences jusque dans les plus petits détails; pour tirer d'un fonds si simple des situations si touchantes; pour se passer de l'effet des contrastes, si utilement employés par tous les autres

auteurs! Cependant, ces personnages si admirables ne sont point des personnages de roman, dont la perfection fatigue : ce sont des gens sensibles, honnêtes, droits, qu'on ne peut s'empêcher de prendre pour modèles. Tous inspirent l'émulation, parce que tous participent aux foiblesses de l'humanité. La tendre Julie, la charmante Claire, le bouillant St.-Preux, le sage Wolmar, le sublime Edouard, tous sont capables d'erreur, tous ont eu des torts, et mille fois plus de vertus qu'il n'en faudroit pour en racheter de plus grands. Mais Julie! quelle femme! avec quelle autorité elle m'entraîne! Je l'entends, je la vois, je l'adore, ou plutôt, comme si mon ame étoit identifiée avec la sienne, j'aime, combats, triomphe, pleure, prie, souffre et meurs avec elle. Ah! je ne méritois pas que son

nom me fût donné..... ni qu'il me fût ôté.

Quelle magnifique idée Jean-Jacques donne de l'Être-Suprême, non-seulement par ce qu'il en dit, mais par les talens qu'il déploie! Qui a jamais porté aussi loin l'éloquence du cœur? Avec lui, on pourroit se passer de principes; le sentiment suffiroit pour rendre vertueux. Mon ami, se pourroit-il que l'enthousiasme qui a produit la *Nouvelle Héloïse*, et qu'elle produit à son tour en qui la sait lire, se fût refroidi en vous? Pour moi, je ne la lis jamais, si ce n'est sans être meilleure, au moins sans désirer de le devenir. On a pourtant osé avancer que cet ouvrage unique, et destiné à toujours l'être, étoit imité de *Clarice*. Si cette platitude en valoit la peine, elle seroit bien aisée à réfuter; car en quoi deux ouvrages

de ce genre peuvent-ils se ressembler? Ce ne peut-être, je crois, que par le plan, les caractères, les incidens, les situations, la catastrophe et le style. Or, je ne vois de commun entre ceux dont il s'agit que la forme. J'aimerois autant qu'on prétendît que *les lettres de Catesby* sont imitées des *Lettres Persannes*. Voulez-vous que je vous dise, mon ami, de quoi je tire vanité, quand mes chagrins m'en laissent le courage? c'est d'avoir l'ame la plus capable de saisir les beautés que Jean-Jacques répand dans ses écrits : je disputerois cet avantage à toute la terre; je doute que lui-même les sente mieux que moi. Aussi, rien n'excite plus puissamment ma reconnoissance envers la Providence, que le bonheur d'être née dans le même siècle que lui. Adieu, mon ami; pardonnez-moi cette effusion,

je n'y reviendrai plus. Je sais qu'avec plus de connoissance que personne, de ce que vaut mon héros, vous ne voulez pas qu'on le loue. Je vous jure que ce n'étoit pas mon objet; mon cœur trop plein cherchoit à déposer une partie de ses sentimens dans un cœur digne de les partager: pouvois-je ne pas choisir le vôtre?

(*De la même.*)

A M. Guy, le 25 juillet 1770.

Vous me faites l'honneur de me mander, Monsieur, que *mon attachement pour mes amis, mérite les plus grands éloges.* Je ne veux pas que vous me croyiez meilleure que je ne suis, ni que vous jugiez de mes procédés pour tous mes amis, par ceux que j'ai pour M. Rousseau. Il est le seul avec qui je ne compte pas. J'exige des autres encore plus que je ne leur donne, et cela est juste, ils m'ont recherchée; c'est à eux à entretenir par la continuation de leurs soins, un attachement que leurs soins ont produit. M. Rousseau est vis-à-vis de moi dans un cas tout différent. Il ne soupçonnoit pas encore mon existence

que ses talens m'avoient inspiré la plus forte inclination pour lui. Il ne m'en falloit pas davantage, et je l'aurois aimé toute ma vie à son insu, si une de mes amies ne s'étoit pas avisée de lui apprendre quelle impression ses ouvrages avoient faite sur moi. Mon amitié ne lui impose donc aucun devoir, et il seroit tout simple qu'il ne fît rien pour nourrir un sentiment qu'il n'a point ambitionné de faire naître. Mais, Monsieur, si vous voulez vous rappeler dans quels termes cet homme inimitable daigna vous écrire sur mon compte, lors du foible effort que je fis contre ses adversaires, vous conviendrez que la façon dont il reconnut mon zèle est un bienfait capable de lier pour jamais une ame susceptible de constance. Vous voyez qu'il n'y a pas tant d'héroïsme qu'il en paroît dans ma conduite envers

M. Rousseau. Vous pouvez lui montrer cette lettre, Monsieur, je serois même bien aise qu'il la vît, il pourroit, comme vous, faire honneur à mon caractère de ce qui n'est qu'un effet de ma position, et quoique je sois fort sensible à l'estime, quand on ne me rend pas exactement justice, j'aime mieux qu'on reste en deçà, que d'aller au delà de la bonne opinion qui m'est due.

(*La même à J.-J. Rousseau.*)

Le 2 août 1770.

Quoi ! mon cher Jean-Jacques, vous êtes à Paris depuis près d'un mois, logé presqu'à ma porte, sans prendre aucun arrangement pour me procurer le bonheur de vous voir, sans me donner la plus légère marque de souvenir ! Qui peut m'attirer une aussi accablante froideur ? Si vous étiez un homme ordinaire, je n'aurois point de question à vous faire. Mais comment oser vous interpréter, vous qui différez autant du général par vos idées, que par vos talens et vos vertus ? Si j'avois suivi mon penchant, au premier bruit de votre arrivée, je vous aurois dit avec quelle joie j'apprenois (quoique ce ne

fût pas par vous) que vous jouissiez d'un embonpoint qui ne vient qu'avec la santé. La crainte de vous déplaire m'a retenue; et puis, combien une amie telle que moi se seroit trouvée déplacée au milieu des importans qui vous ont assailli! Si je n'ai pas rempli vos intentions, mon cher Jean-Jacques, c'est faute de les avoir connues; j'ai cru m'y conformer, en ne me permettant pas la moindre plainte dans la lettre que je vous ai fait remettre par M. Guy; cette discrétion ne m'a pas réussi, sans doute, parce que rien ne doit me réussir.... Cette réflexion double d'amertume, quand c'est vous qui me forcez à la faire. Mon ami, votre indifférence m'humilie vis-à-vis du petit nombre de gens qui savent à quel point je vous suis attachée: j'espère du moins que c'est moi qu'elle humilie, c'est le moins

mauvais effet qu'elle puisse produire; mais cet effet est cruel pour une ame aussi fière que sensible. Si, sans le vouloir, sans le savoir même, j'ai mérité de perdre votre bienveillance, ne me la rendez pas; mais daignez m'apprendre mes torts : on n'envoie point un criminel au supplice, sans lui lire son arrêt. Si, au contraire, sans que vous ayez rien à me reprocher, ma personne et mes sentimens vous sont devenus désagréables, ayez la générosité de me le dire : il y a moins d'inhumanité à assommer quelqu'un d'un coup de massue, qu'à le tuer à coup d'épingles. Mais, quelque parti que vous preniez, mon ami, n'oubliez jamais que je vous aime assez pour ne rien exiger de vous, et trop pour n'en rien attendre.

Au cas que votre indisposition contre moi soit assez forte pour vous inspirer

une réponse dure, de grâce n'en chargez pas verbalement mon laquais ; c'est le même que dans un temps plus heureux j'envoyai à *Montmorenci* : il a assez de jugement pour que le changement de votre ton tire à conséquence dans son esprit, et je suis plus jalouse de l'estime de mon laquais que de celle d'un pair de France.

(*De la même.*)

Le 2 septembre 1770.

On me dit de votre part, la première fois que j'envoyai chez vous, mon cher ami, que vous me verriez *aussitôt que la chose seroit possible.* Quoique j'aie lieu de craindre qu'elle ne le soit jamais, et que vous n'ayez chargé mon laquais de cette réponse que par déférence pour la prière que je vous faisois de ne rien vous permettre vis-à-vis de lui, qui dérogeât à vos anciennes bontés pour moi, je crois devoir vous prévenir que je pars le 10 pour la campagne, où je compte passer deux mois.

Votre conduite m'afflige, mon cher Jean-Jacques, non que, tout bien considéré, elle m'annonce la perte des

droits que vous m'avez donnés sur votre cœur. Vous n'aimez personne plus que moi : j'en suis sûre, puisque vos sentimens dépendent de ceux qu'on a pour vous, et vous me l'avez dit. Mais il est cruel d'avoir sans cesse à lutter contre les apparences, et d'être obligé de se rappeler ce qu'un ami a dit, pour ne pas se désoler de ce qu'il fait. Peut-être aussi pensez-vous que je devrois aller vous voir. Je me le dois du moins à moi-même, puisque j'en ai le plus grand désir, et que je ne trouve la force d'y résister que dans la crainte d'être importune, à vous que toute distraction contrarie, et à Mme. Rousseau de qui je n'ai pas l'honneur d'être connue. Écrivez-moi un mot qui contienne votre consentement, et l'indication des heures où je vous serai le moins incommode ; et vous verrez si je respecte d'autres bar-

rières que celles que votre volonté met entre nous. Ce seroit même la façon de nous rapprocher qui favoriseroit le mieux mes vues. Vous savez que j'ai fait mystère à toutes mes connoissances de la correspondance dont vous m'avez honorée ; c'est mon secret : plus sensible que vaine, j'aime mieux en jouir que de m'en glorifier. Si vous daignez m'admettre à votre société, et venir chez moi, quelque rarement que ce puisse être, on le saura ; il faudra bien donner une origine à notre liaison ; personne ne croiroit que vous fussiez venu me chercher ; et tout ce qui m'entoure sait assez quel cas je fais de votre mérite, pour trouver tout simple que l'envie de vous connoître m'ait conduite chez vous. Quant à la distinction que vous m'accorderiez, en répondant à mes prévenances, elle feroit trop d'honneur à

votre ame pour étonner personne. D'ailleurs, je me flatte de ne pas vous disconvenir : je n'ai jamais eu de prétention à la réputation de femme d'esprit, et j'en ai moins que jamais ; tout ce qui pouvoit m'en donner s'est concentré dans mon cœur ; toutes mes idées sont des souvenirs funèbres, tous mes sentimens sont des regrets ; la bonté est le seul des dons de la nature que le chagrin n'ait pas altéré en moi, et vous ne pouvez trouver chez moi d'autre plaisir que celui d'adoucir mes peines. Malgré tout cela, il y a quelque chose de si extraordinaire dans ce qui se passe entre nous, que j'attends avec bien plus d'inquiétude que d'espérance l'effet de la tentative que je me permets. Ne m'avoir pas donné signe de vie depuis le 4 juillet 1769, quoique je vous aie écrit sept lettres, dont plusieurs contenoient

des détails alarmans ! L'amour est sujet à ces révolutions, mais l'amitié..... je m'y perds. Mon ami, si cet inconcevable silence est une épreuve, elle est superflue, longue et douloureuse ; mais, dût-elle ne jamais finir, et m'affecter toujours de même, elle ne triomphera point de la constance de mon attachement pour vous.

A Paris, 17 $\frac{4}{5}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

Je n'accepte point, Madame, l'honneur que vous voulez me faire. Je ne suis pas logé de manière à pouvoir recevoir des visites de dames, et les vôtres ne pourroient manquer d'être aussi gênantes pour ma femme et pour moi, qu'ennuyeuses pour vous.

L'inconvénient que vous trouvez vous-même à recevoir les miennes, suffiroit pour m'engager à m'en abstenir, et tout autre détail seroit superflu. Agréez, Madame, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

J.-J. Rousseau.

(*De Marianne.*)

Le 8 septembre 1770.

Mon cher Jean-Jacques, bien sûre de n'avoir pas mérité que vous passassiez avec moi, du ton le plus affectueux au ton le plus froid, je ne vous demande pas la cause de ce changement, je la devine; je vous plains et je gémis de ce que les plus mauvais effets résultent des actions les plus louables.

Des trois raisons que vous me donnez de m'exclure de chez vous, il n'y en a qu'une d'admissible : la gêne que j'y porterois. Ma visite vous gêneroit! elle ne vous gêna pas lorsque vous séjourniez au Temple. Eh! mon ami, en changeant d'état, avez-vous donc changé d'ame? N'êtes-vous plus cet homme

sensible qui m'écrivoit le 3 janvier 1769 : « Mon cœur ne peut cesser d'être » plein de vous. Je vous chérissois par » toutes les qualités aimables que vous » m'avez montrées ; mais un seul ser- » vice de véritable amitié m'impri- » mera toujours un sentiment plus fort » que tout autre attachement, un sen- » timent que l'absence et le temps ne » peuvent prescrire ; et, soit qu'il me » reste peu ou beaucoup de temps à » vivre, vous me serez aussi respec- » table que chère jusqu'à mon dernier » soupir. . . . . »

Ce langage me préparoit à celui que vous me tenez ? Quoi qu'il en soit, mon ami, vous ne voulez pas que j'aille chez vous. Il est juste qu'à cet égard vos intentions soient suivies ; mais il l'est aussi que vous ne croyiez pas que je puisse mettre quelque chose en ba-

lance avec le plaisir de vous voir. Si j'avois eu le choix, j'aurois préféré de pouvoir me débarrasser de questions importunes, en répondant : *J'ai été chez lui, il a bien voulu venir chez moi.* Mais les inconvéniens que je trouvois à vous recevoir, ont disparu devant l'inconvénient bien plus grand de rompre tout commerce avec vous. Venez, mon cher Jean-Jacques, je serai chez moi lundi et mardi (ne devant partir que mercredi). Si on vous y voit, si on s'en étonne, je ne suis comptable de ma conduite à personne. De plus, j'ai si bien renoncé à garder le secret de notre correspondance, que je suis violemment tentée de la rendre publique. J'ai soigneusement gardé toutes les lettres que j'ai reçues de vous, et les copies de toutes celles que je vous ai adressées. Je vais à la campagne où ce-

cuper de les mettre en ordre ; à mon retour, je serai en état de les donner à l'impression ; et je pourrai même y joindre le petit ouvrage que la détention de M. Guy m'empêcha de mettre au jour. Cette démarche me donnera un ridicule aux yeux des sots (malheur d'opinion au-dessus duquel il faut savoir se mettre) ; mais aussi elle assurera le succès de quelques-uns de mes efforts. Si je n'ai pu prolonger la durée de l'amitié qui nous a unis, du moins je parviendrai à en éterniser les témoignages, le néant n'étant point à redouter pour un recueil dont vous aurez écrit une partie et fourni la matière de l'autre. Toutefois, mon ami, quelque riant que paroisse ce projet, je ne l'effectuerai certainement point, si vous me dites que vous ne l'agréez pas ; car votre tranquillité m'est aussi précieuse à présent, qu'elle

me l'étoit quand vous vous intéressiez à la mienne. Je vous l'ai déjà dit, rien ne me détachera de vous. Vous avez beau, avec vos vers, votre date hiéroglyphique, votre épithète de *madame*, votre protocole autrefois inusité entre nous, vouloir me placer dans la classe générale, mes sentimens m'en tireront toujours; toujours j'occuperai votre cœur ou votre mémoire; l'un pour votre satisfaction, ou l'autre pour votre tourment.

(*De la même.*)

14 avril 1771.

Mon ami, depuis mon retour de la campagne où j'ai fait un plus long séjour que je ne comptois, des incommodités, des affaires, des obstacles de toute espèce m'ont empêché de vous écrire. Si c'étoit un devoir, je trouverois peut-être que j'ai encore de fort bonnes raisons pour m'en dispenser; c'est un plaisir, et je vous écris.

Venez me voir, mon cher Jean-Jacques, ou dites-moi pourquoi vous n'y venez pas; la justice, l'humanité même vous en pressent; l'inquiétude que me cause l'ignorance du principe qui vous fait agir, prend réellement sur ma tranquillité. Il est impossible que, sans rai-

sons, vous fassiez succéder aux expressions d'une reconnoissance que je n'ai jamais méritée, les apparences d'un dédain que je ne mériterai jamais. Que si ces raisons sont d'une importance à ne céder à rien, et d'une nature à n'être dites à personne, daignez au moins me l'avouer et régler ma conduite à votre égard. Mes attentions vous gênent-elles? j'aurai celle de les supprimer toutes. Leur trouvez-vous encore quelque chose de flatteur? je ne me lasserai pas de les accumuler. Mais, de grâce, procurez-moi la consolation de savoir que j'entre dans vos vues; il ne vous en coûtera que de me les faire connoître.

On n'obtient rien, sur-tout de vous, puisque c'est vous qui l'avez dit, *plus sûrement ni plus vite, que ce qu'on n'est pas pressé d'obtenir.* Eh bien! Dussé-je éloigner, empêcher même le

le succès de mes vœux, il ne m'est pas plus possible de feindre de l'indifférence pour ce qui me vient de vous, que d'en avoir. J'insiste donc, mon illustre ami, sur la communication des motifs de votre résistance. Je le puis sans indiscrétion ; ceci est bien plus mon affaire que la vôtre ; car votre façon d'être respective influe bien moins sur votre sort que sur le mien. Je dois pourtant vous dire que, quoi que vous fassiez, je vous aimerai toujours. A cela vous ne pouvez rien, vous n'avez que le choix de m'affliger ou de me satisfaire.

Soit que votre silence, sur le projet dont je vous ai fait part, signifie que vous y consentez, ou que, sans y consentir, vous préférez son exécution au soin de la prévenir, il prouve également que vous n'avez conservé aucune idée de notre correspondance. Pour moi

(sous les yeux de qui elle vient de passer), je renonce à la rendre publique tant que nous existerons tous les deux. Elle consiste en 158 lettres, dont 9 sont de Mme. ***, 94 de moi, et 55 de vous. De ces 55 lettres, il y en a 34 où vous êtes à mes pieds, 6 où vous me mettez sous les vôtres, 9 où vous me traitez en simple connoissance, et 6 où vous vous livrez aux épanchemens de la plus intime amitié: vous m'y parlez de vos disgrâces, de vos affaires, de vos desseins, de votre fortune, de vos ennemis et des gens qui vous entourent, avec une confiance qui m'impose des devoirs aussi chers que sacrés, et que je ne trahirai certainement jamais. Ce sont ces 6 lettres qui mettent un obstacle, que je voudrois qui fût éternel, à un projet que je n'aurois pas conçu si je me les étois rappelées. Mais elles sont

si anciennes, de dates si éloignées les unes des autres, la peine efface si entièrement la trace du plaisir, que je suis bien excusable de les avoir oubliées. Je ne finirai point celle-ci sans tenter encore de vous émouvoir par la considération du repentir que vous vous préparez. Mon cher ami, vous qui savez combien les sentimens désintéressés sont rares, vous qui parûtes si sensible au bonheur d'en inspirer, comment pouvez-vous repousser, avec une dureté inflexible ou un ressentiment implacable, les efforts d'une amie qui n'a pas varié un instant dans son attachement pour vous, et qui, à votre jugement même, ne sauroit être coupable envers vous, puisqu'elle n'a jamais consenti à le devenir? Qui pourroit se représenter le plus aimant des hommes, Jean-Jacques Rousseau, enfonçant, d'une main sûre, un fer em-

poisonné dans le sein de l'amitié qui, sous les traits d'une femme qu'il craignit de trop aimer, ne cesse de lui tendre les bras ? Seroit-ce Mme. Rousseau qui s'opposeroit..... ; mais en quoi notre liaison blesseroit-elle ses droits ? Et puis, ne m'avez-vous pas fait, depuis votre mariage, une agacerie cent fois plus suspecte, si quelque chose pouvoit l'être entre nous, que la faveur que je sollicite ? Jean-Jacques, songez-y, il se peut que je meure avant vous ; si cela arrive, je connois mal la trempe de votre cœur, ou vous vous reprocherez amèrement tout le chagrin que vous me faites.

Paris, 17 $\frac{4}{4}$ 71.

Je n'ai eu l'honneur de vous voir, Madame, qu'une seule fois en ma vie; j'ai eu souvent celui de vous répondre, et, sans prévoir que mes lettres seroient un jour exposées à être imprimées, je me suis livré pleinement aux divines impressions que me faisoient les vôtres. Vous avez pris ma défense contre les craintes de mes persécuteurs durant mon séjour en Angleterre. Cette générosité m'a transporté, vous avez dû voir combien j'y étois sensible. Depuis lors, ma situation se dévoilant davantage à mes yeux, j'ai trouvé qu'avec autant de franchise et même d'étourderie, il ne me convenoit de rester en commerce avec personne dont je ne connusse bien le caractère et les raisons; j'ai vu que l'os-

tentation des services qu'on s'empressoit de me rendre, n'étoit souvent qu'un piège plus ou moins adroit pour me circonvenir, ou pour m'exposer au blâme si je l'évitois. De toutes mes correspondances, vous étiez en même temps la plus exigeante, celle que je connoissois le moins, et celle qui m'éclairoit le moins sur les choses qu'il m'importoit de savoir et que vous *n'ignoriez pas*. Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me devenoit onéreux et dont le vrai motif de votre part pouvoit m'échapper. J'ai toujours cru que rien n'étoit plus libre que les liaisons d'amitié, sur-tout des liaisons purement épistolaires, et qu'il étoit toujours permis de les rompre, quand elles cessoient de nous convenir, pourvu que cela se fît franchement, sans tracasserie, sans malice et sans éclat, tant que cet éclat n'étoit

pas indispensable. J'ai voulu, Madame, user avec vous de ce droit, avec tous ces ménagemens. Vous m'en avez fait un crime exécrable, et dans votre dernière lettre, vous appelez cela *enfoncer d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié*. Sans vous dire, Madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à n'avoir, de mes jours, de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion.

J. J. ROUSSEAU.

(*De Marianne.*)

Le 26 avril 1771.

PARDONNEZ-MOI cette lettre, mon cher Jean-Jacques, elle sera la dernière : j'ai long-temps voulu vous l'épargner ; mais je n'ai jamais pu me persuader que l'honnêteté me permît de consentir à vous paroître coupable.

Je n'ai jamais rien su (j'en atteste Dieu même), qu'il vous *importât* de savoir, et que je pusse vous apprendre. Aussi ne conçois-je pas sur quelle circonstance ce reproche peut tomber.

On vous a tendu des *pièges*, et vous partez de là pour me croire capable de vous en tendre! Moi! et vous dites que vous ne me connoissez pas! Hélas! je

vous aurois demandé des lumières sur moi-même, mais je me trompois ; il est clair que *vous ne me connoissez pas*. L'outrage que vous me faites m'afflige sans m'étonner. Tant de gens justifient d'odieux soupçons, que le plus sublime effort de la vertu est peut-être de n'en point concevoir.

Vous êtes sans doute plus célèbre qu'il ne faut l'être, mon cher Jean-Jacques, pour qu'on mette de *l'ostentation* à vous servir. Cependant, je ne vois pas comment il auroit pu en entrer dans les motifs d'une amie qui ne vous a défendu que sous le voile de l'anonyme.

Vos lettres ne seront jamais imprimées; c'est sur quoi vous pouvez compter. Je prends des précautions sûres pour qu'elles ne puissent pas tomber

en d'autres mains que les vôtres, si vous me survivez. Je voudrois même pouvoir prendre sur moi de vous les renvoyer tout à l'heure; mais je n'ai pas le courage de commencer à mourir.

Il n'a tenu qu'à vous de connoître mes *liaisons*; je n'en ai que d'honorables. Vous n'auriez trouvé chez moi que des gens qui vous aiment; vos adversaires n'y seroient pas admis.

Je n'ai employé la phrase de ma lettre que vous me rapportez, que parce qu'elle me paroissoit propre à vous peindre à quel point je suis sensible à votre abandon. Si elle renferme quelque sens dont vous puissiez vous plaindre, je ne l'ai point vu, je ne le vois point encore, et je suis prête à protester, à la face du ciel et de la terre, que je n'ai pas voulu le lui don-

ner. Mais, mon cher Jean-Jacques, l'avez-vous attendue cette phrase pour rompre un commerce auquel j'aurois tout sacrifié, s'il avoit continué de vous être agréable?

Je joins à cette lettre le petit écrit dont la détention de M. Guy empêcha l'impression, et qui n'est connu de qui que ce soit au monde, que de cet honnête homme. Ne le lisez point; il vous rappeleroit des idées fâcheuses, et la chaleur de mon zèle ne pourroit plus vous affecter que douloureusement. Je ne vous envoie cette bagatelle que pour que vous la jetiez au feu : c'est à vous qu'il appartient de détruire ce que mon amitié a produit.

Adieu, mon cher Jean-Jacques, adieu pour jamais. Quel mot! qu'il m'en coûte pour vous cacher.....

N'importe, vous serez satisfait ; vous n'entendrez plus parler de moi qu'après ma mort. Il faut, pour que je l'attende avec tranquillité, que les inconcevables sentimens que j'ai pour vous s'anéantissent ; je le souhaite, mais je ne l'espère pas.

(*De Rousseau.*)

Le 7 juillet 1771.

Voici le manuscrit dont Mme. de L*** a paru en peine, et que je ne tardois à lui renvoyer, que parce qu'elle m'avoit écrit de le garder. Je l'ai trouvé digne de sa plume, et d'un cœur ami de la justice. J'ai pourtant été plus touché, je l'avoue, de l'écrit qui a été lu de tout le monde, que de celui qui n'a été vu que de moi.

Madame, je ne reçois pas votre adieu pour jamais. Je n'ai point songé à vous en faire un semblable. Les temps peuvent changer; et, quoi que fassent les hommes, je ne désespérerai jamais de la Providence. Mais, en attendant, je crois porter bien plus de respect à nos

anciennes liaisons, en les interrompant jusqu'à de plus grandes lumières, que de les entretenir avec une confiance altérée, et des réserves indignes de vous et de moi.

(*De Marianne.*)

Le 8 juillet 1771.

M. Guy m'avoit fait espérer une réponse de vous, mon cher Jean-Jacques; j'ai paru la souhaiter. Il a sans doute pris le change sur l'objet de mon empressement, et son erreur a nécessité la vôtre. Mais je n'ai jamais compté que le manuscrit que vous me renvoyez revînt entre mes mains; je n'en ai point *paru en peine* : ç'auroit été une inconséquence intolérable, après vous avoir mandé que je ne vous l'envoyois que pour que vous le jetassiez au feu, et vous avoir prié de ne le point lire. Je trouvois piquant que ce gage malheureux d'un sentiment plus

malheureux encore, fût brûlé par vous, et je vous le renverrois à même fin, si je ne craignois que vous ne trouvassiez de la ténacité dans cette conduite.

Adieu, mon cher Jean-Jacques, adieu, pour autant de temps qu'il vous plaira; je ne pénètre point vos vues, mais je les respecte. J'attendrai donc avec la plus grande résignation, et dans le plus absolu silence, le retour de votre confiance, dont je saurai bien jouir, si ma mort ne le prévient pas.

Envoyez-moi, je vous prie, (par mon laquais, attendu le peu de sûreté de la petite poste), les noms de baptême de Mme. Rousseau, et même son nom de famille; car je ne le sais que par la voie publique; et tout ce qu'on sait ainsi, on le sait mal. Sur-tout

souvenez-vous, quand on vous remettra vos lettres, que je vous demande ces noms, et que je ne suis pas fausse.

Réponse.

Thérèse le Vasseur.

(*De la même.*)

Le 7 avril 1772.

Que vous ne m'ayez pas reconnue, cher Jean-Jacques, cela est tout simple; sans compter l'altération que six ans de chagrin ont apporté dans mes traits, vous ne m'aviez vue qu'une seule fois, et je n'avois pas dû vous faire une impression à l'épreuve de la diversité des objets qui vous ont frappé depuis cette époque. Que ne voyant en moi qu'une femme que la curiosité attiroit peut-être, et qui ne vous en inspiroit aucune, vous m'ayez remise à trois mois pour me rendre quatre pages de musique, cela est encore tout naturel; mais, qu'après avoir su qui j'étois, vous n'ayez pas rapproché ce terme, ce pro-

cédé est clair ; et, si je ne me conduis pas en conséquence, ce n'est pas que je ne sache bien l'expliquer. Au bout de dix-sept jours, qui n'ont pu détruire la sensation qu'il m'a faite, j'apprends que vous avez trouvé bon que Mme. Pasquier allât trois fois chez vous pour le même morceau de musique ; que vous lui avez paru fâché de terminer un objet qui servoit de prétexte à ses visites ; que vous lui avez marqué des regrets sur l'absence qu'elle va faire ; qu'enfin, vous l'avez engagée à vous voir à son retour. Cher Jean-Jacques, je compare et me tais..... Au reste, ce n'est pas de son amour-propre que je tiens ces détails ; elle mérite trop les distinctions dont vous l'avez comblée, pour en être vaine. Dans le premier transport de sa reconnoissance, elle les a confiés à un homme de sa société, qui est fort mon

ami, et qui me les a rendus, n'imaginant pas combien le rôle qu'il faisoit auprès de moi contrastoit avec ce titre. J'avoue qu'il m'en a coûté pour ne pas faire prévenir la séduisante Mme. Pasquier du danger qu'il y a à vous le paroître trop ; et puis j'ai pensé que ce danger étoit moins dans la chose, que dans la personne ; que ma façon d'être me nuisoit encore plus que votre façon d'agir ; que cette dame seroit sans doute plus heureuse que moi, à cet égard, comme elle l'est à tous les autres, et j'ai renfermé dans mon cœur ma peine et mes avis.

Si je ne me trompe, Mme. Rousseau m'a vue sans répugnance, du moins quand elle a su mon nom. Je réclame ses bons offices ; je m'adresserois à elle-même pour les lui demander, si vous ne m'aviez pas dit autrefois que vous

étiez son secrétaire; je la prie d'appuyer mes représentations auprès de vous : l'espèce d'intérêt qui les dicte, n'est pas au-dessous de la médiation d'une épouse, et ma délicatesse s'applaudira de lui devoir leur succès. En me renvoyant à la fin de juin, cher Jean-Jacques, vous m'avez exposée à ne vous revoir jamais. Je dois partir dans les derniers jours de ce mois pour la province, où m'appelle une parente à qui je suis fort attachée; peut-être le mauvais état de sa santé prolongera-t-il très-long-temps mon séjour chez elle; quand j'en reviendrai, il faudra que j'aille à ma campagne, où le malheur qui me poursuit a fait arriver des accidens dont la réparation exige ma présence. Il faut donc compter que je ne serai à Paris qu'en novembre. D'ici là, que d'événemens peuvent nous séparer

sans retour! Je savois tout cela quand j'eus l'honneur de vous voir. Mais je me sentis vis-à-vis de vous comme une personne accoutumée à accorder des grâces, qui se trouvant réduite à en demander, ne sait rien objecter à des refus qui l'écrasent. J'aurois pu vous l'écrire tout de suite, mais tant pour éviter d'avoir l'air de l'obsession, que parce que j'espérois que la réflexion me seroit plus favorable que le premier mouvement, j'ai mieux aimé attendre. Puisque rien ne parle pour moi, il faut bien à la fin que je parle moi-même. Je ne souhaite pas, cher Jean-Jacques, que vous me donniez la préférence pour l'air italien que je vous ai porté, sur les personnes avec qui vous avez des engagemens : je souhaite seulement que vous me permettiez de vous faire, sans que vous me le rendiez, la visite

que vous avez consenti que je vous fisse pour le reprendre. De tous ceux qui vont chez vous, je suis sans doute la seule qui en sollicite la permission. Eh! qui peut rendre circonspect autant que le sentiment qui m'anime ? Loin de trop présumer de votre bienveillance et de mon bonheur, je me flatte si peu d'obtenir une réponse par écrit, que j'ai dit à mon laquais que ma lettre n'en exigeoit point. Je le renverrai sous peu de jours vous demander quand la musique dont vous avez bien voulu vous charger sera prête : si Mme. Rousseau m'a bien servie, vous assignerez le courant de ce mois ; si elle a trompé mon espérance, en répondant au *mois de juin*, vous vous délivrerez de moi peut-être pour l'éternité! Jean-Jacques, je ne me suis pas attiré cette dure exclusion ; croyez-moi, ou plutôt croyez-

en votre expérience, c'est en me voyant que vous guérirez de la peur, seul mal que je puisse vous faire. Je reviens bien des fois à la charge, il est vrai, sur-tout n'ayant pas oublié que vous trouvâtes la fierté de Mme. *** *de fort bon exemple.* Cependant je suis fière aussi : avec une imagination vive, un cœur sensible, et des sens froids, jamais femme ne manqua de l'être. Mais je ne le suis pas sans discernement; et traiter avec vous qui ne ressemblez à personne, comme je traite avec tout le monde, me paroîtroit le comble du ridicule. Adieu, cher Jean-Jacques, peut-être me saurez-vous mauvais gré de la démarche que je me permets, peut-être aussi..... qui sait si ce penchant que vous vous obstinez à combattre, ne vous rend pas quelquefois à mon égard plus juste que vous ne le voudriez?

Quoi qu'il en soit, celui qui m'a déterminée pour vous, ne se démentira jamais; même en mourant, je me montrerai votre amie : mes flambeaux funéraires vous éclaireront sur mes *vrais motifs* qui, dites-vous, *peuvent à présent vous échapper;* et ma mémoire sera enfin exempte de soupçon, comme ma vie est exempte de reproche.

(*De Rousseau.*)

Ce mercredi 24 juin 1772.

VOICI, Madame', votre partition. Je vous demande pardon de mon étourderie et du *quiproquo*. N'ayant pas en ce moment le temps d'examiner la *Reine fantasque*, et ne voulant pas abuser de la complaisance que vous avez de me la laisser, je vous la renvoie avec mes remercîmens. Je vous en dois de plus grands pour l'offre que vous m'avez bien voulu faire de comparer avec les bonnes éditions, les éditions que l'on fait ici de mes écrits, et que je crois frauduleuses puisqu'on me le cache avec tant de soin. Je sens le prix de cette offre et j'y suis sensible; mais la dépense et la peine que vous coûteroit son exé-

cution, ne me permettent pas d'y consentir.

J'ai eu l'honneur, Madame, de vous voir hier pour la troisième fois de ma vie. J'ai réfléchi sur l'entretien où vous m'avez engagé, et sur les choses que vous m'y avez dites. Le résultat de ces réflexions est de me confirmer pleinement dans la résolution dont je vous ai fait part ci-devant, et à laquelle vous vous devez, selon moi, de ne plus porter d'obstacle, à moins que vous n'ayez pour cela des raisons particulières que je ne sais pas, et auxquelles, par cette raison, je suis dispensé de céder.

(*De Marianne.*)

Le 24 juin 1772.

Le refus que vous me faites de disposer de la *Reine fantasque*, me blesse jusqu'au fond du cœur, mon cher Jean-Jacques. Craignez-vous les obligations qu'un si léger service peut vous imposer ? ou mon empressement vous est-il suspect d'artifice ? Eh mon Dieu ! si les caractères de la vérité ne vous frappent pas en moi, qu'appelez-vous donc évidence ?

On a, dites-vous, la fureur de vous protéger malgré vous. Ce projet me paroît odieux, parce qu'il tend à vous avilir. Moi, que vous ne voulez pas excepter de la proscription générale, j'ai le desir de vous obliger, quoique vous

ne daigniez pas y consentir, et je suis sûre que ce desir est louable, parce qu'il nous honore tous les deux. Je comparerai donc les bonnes éditions de vos écrits avec celle que fait *Simon*. La peine et la dépense ne me coûtent rien quand il s'agit de vous servir, ou plutôt, l'une devient un gain et l'autre une jouissance. Je vous enverrai le résultat de cette comparaison d'éditions; si vous ne le voulez pas voir, vous me le renverrez. Une dureté de plus ne vous rendra ni moins estimable à mes yeux, ni moins cher au cœur de votre amie.

Oui, sans doute, j'ai, pour souhaiter de vous voir, des *raisons très-particulières*, et que vous connoissez très-bien, quoique vous n'y cédiez pas. Elles sont toutes prises dans un attachement qui n'a point d'exemple, et voilà en quoi consiste leur particularité! Quant

à ce qui m'est dû, j'en suis meilleur juge que personne, et ne fais grâce, sur ce point, ni aux autres ni à moi. Je vous l'ai déjà dit en d'autres termes; rien de ce qui a rapport à vous ne peut compromettre ma dignité. Ce n'est donc pas pour moi, c'est pour vous que je respecte le changement que vos réflexions ont opéré en vous depuis hier: changement qui ne m'étoit certainement pas annoncé par le mouvement involontaire que vous fîtes quand je vous quittai, et dont vous semblez ne m'avoir fait goûter la douceur, que pour me rendre la résolution qui le suit plus amère. Quoi qu'il en soit de vos desseins, le mien est à perpétuité de faire ce que je croirai vous être agréable, et par conséquent, de vous délivrer de ma présence, jusqu'à ce que vous soyez libre des incroyables soupçons qui vous

obsèdent. Que ne partagez-vous la façon de penser qu'a Mme. Rousseau sur mon compte ? Qui aurois-je cru plus clairvoyant que vous ?

Adieu, mon cher Jean-Jacques. Je vous renvoie la *Reine fantasque*, et vous trouve de beaucoup trop poli. Si vous persistez à ne pas vouloir la garder, de grâce, renvoyez-la moi sous enveloppe par la petite poste, plutôt que de la remettre à mon laquais, aux yeux de qui ce ballottage pourroit, à la fin, n'être pas sans conséquence pour moi.

(*De la même.*)

Mars 1795.

MADAME de Franqueville, autrefois Mme. de la Tour, et toujours votre plus ardente amie, demeure actuellement *rue Beauregard, au coin de la rue Sainte-Barbe.* C'est là que vous la trouverez disposée à faire tout ce qui pourra dépendre d'elle, si elle est assez heureuse pour pouvoir vous être bonne à quelque chose.

(*De la même.*)

18 juin 1776.

Je vais, cher Jean-Jacques, passer cinq mois à ma campagne : je voudrois bien ne point partir sans savoir de vos nouvelles : faites-m'en dire, je vous en conjure ; je ne vous demande rien de plus, mon malheur m'en a ôté le droit, et ma raison l'envie. Mais si je n'espère plus rien de vous, mon amitié n'a plus besoin du soutien de la vôtre. N'ai-je pas vos ouvrages et un cœur fait pour les goûter ? N'ai-je pas le souvenir et les preuves de la tendre affection dont vous m'honorâtes autrefois ? N'ai-je pas la certitude que je souffre bien plus, parce que vous rendez justice aux autres, que parce que vous me la refusez.....? Cher

Jean-Jacques, je ne sais s'il est possible de cesser de vous aimer; ce que je sais, c'est qu'indifférent, ou sensible, je vous verrai toujours tel que vous fûtes pour moi pendant quelques années, et je serai toujours ce que je suis pour vous.

(*De la même.*)

Le 15 novembre 1776.

Je reviens de la campagne, mon cher Jean-Jacques. J'apprends l'accident qui vous est arrivé, et j'envoie, avec le plus inquiet empressement, savoir s'il n'a point eu de suites fâcheuses. Car, bien que le changement de mon nom ne vous ait pas inspiré la moindre inquiétude sur celui de mon sort, bien que vous me traitiez avec une indifférence assommante, jamais, non, jamais je n'en concevrai pour vous.

FIN DU TOME SECOND.

80813403

3 vols.
Hyde Park Bookshops
5.5.81

OXFORD UNIVERSITY

TAYLOR INSTITUTION

DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA

ST. GILES', OXFORD OX1 3NA
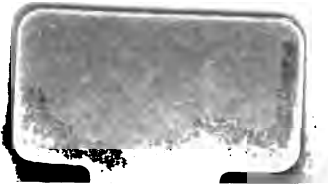
(2)